JOU
F796

LE JOUR

ou nous serons maîtres chez nous

le vendredi 12 juillet

généralement ensoleillé

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Minimum: 10	Minimum: 50
Maximum: 24	Maximum: 75

Vol. 1 — No 112 | 14 pages | 20 cents | 1974

28-03-75 00107 1-900
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-7451136

québec

La relance de Cadillac

La municipalité de Cadillac ne sera pas fermée. L'Office de planification et de développement du Québec écarte en effet cette solution et propose aux citoyens la relance économique.

page 2

Assurance-auto: pas de décision avant l'automne

page 3

Morgentaler plaide l'injustice de la loi

page 3

canada

Remaniement?

Les observateurs poliques s'attendent à un important remaniement ministériel, après la victoire de M. Trudeau. Certains ministres toutefois ne sont pas de cet avis.

page 7

monde

La crise au Portugal

Le général de Spinola s'est donné carte blanche hier pour former un nouveau gouvernement, en renvoyant les ministres qui n'avaient pas encore remis leur démission. Il est fortement question qu'un militaire soit nommé comme premier ministre.

page 11

Cinq ans après

Il y a exactement cinq ans, le sénateur Ted Kennedy renversait son automobile dans une rivière, près d'Edgartown, causant ainsi la mort d'une jeune femme qui se trouvait avec lui. Cet accident, dont le dossier reste ouvert, continue de hanter la population locale.

page 11

opinions

Des immigrants qui ont choisi la francophonie

page 5

économie

Blocus des oeufs canadiens

Mine de rien, le Trésor américain vient d'annoncer que les importations d'oeufs canadiens seront dorénavant bloquées. Il avait déjà déclaré récemment que les États-Unis allaient prendre sous peu des représailles contre les exigences canadiennes sur la viande de boeuf.

page 9

sport

Une journée de repos

L'Anglais Hoban a remporté l'étape de repos pour les cyclistes du Tour de France, soit 126 km plat après la traversée des Alpes. Merckx cependant demeure toujours en tête.

page 13

Aussi longtemps que le bill 22 ne sera pas retiré

Le "filibuster" du PQ est commencé

par Paule Beaugrand-Champagne

QUEBEC — Le député péquiste du comté de Saguenay, M. Lucien Lessard, l'a clairement dit à l'Assemblée nationale hier après-midi: "Le "filibuster" de l'Opposition a commencé hier matin (jeudi) quand le gouvernement a annoncé son intention "sur la question de la langue". Quand au porte-parole du PQ, M. Claude Charron, il s'est interrogé publiquement sur le sens que la population allait reconnaître à ce Parlement qui clôture des débats "parce que le peuple parlait trop".

M. Charron faisait ainsi référence à l'argumentation du leader du gouvernement, M. Gérard D. Lévesque, dans sa défense de la motion de "guillotine". M. Lévesque a en effet soutenu que le gouvernement s'estimait suffisamment informé, que tout avait été dit, qu'on assistait à des répétitions continuelles à la commission et que les travaux de cette dernière perdait de l'intérêt. "Si nous restions en commission parlementaire, a-t-il dit, j'ai l'impression que nous vivrions dans la stérilité".

Ce que les députés de l'Opposition n'ont guère trouvé flatteur à l'endroit des quelque 72 organismes qui désiraient être entendus et que le gouvernement vient de bâillonner. La motion de clôture des débats de la commission à, en effet, été adoptée vers 18 heures hier soir par 74 voix contre 6.

Dans son intervention, M. Camil Samson, a rappelé aux députés libéraux (absents en très grand nombre) que le programme libéral des dernières élections promettait à la population qu'elle participerait, qu'on améliorerait sa vie démocratique et que les commissions parlementaires seraient souvent itinérantes. "Ce n'est qu'à tous les quatre ans que le Parti libéral est intéressé à descendre dans les régions. Pas pour un projet de loi aussi important qui met l'avenir du Québec français en jeu!" a-t-il dit aux applaudissements de la galerie des visiteurs.

M. Samson a même déclaré, "pour la première fois", que l'Opposition tiendra aussi longtemps que cela lui sera possible dans son objection au "bill" 22, mais que d'autres "de dehors" l'aideront dans son action jusqu'à ce que le projet de loi soit retiré. Les "bousculades" du gouvernement auront été la cause de l'utilisation de "ces autres moyens à notre disposition".

Quant à M. Fabien Roy, du Parti créditiste, il s'est acharné à démontrer la "trahison" du gouvernement à l'endroit des francophones. Il a fait appel aux derniers élans de nationalisme de ses collègues libéraux. Le ministre Cloutier, pour sa part, a repris les mêmes arguments que M. Lévesque, en ajoutant que la commission avait permis de mettre à jour différentes tendances ou prises de position qui fondent ou justifient la thèse gouvernementale sur la question linguistique.

(Autres informations, page 7)

La Presse Canadienne se corrige:

Les Québécois sont loin d'avoir voté à 74 p.c.

par Maurice Giroux

Une erreur (?) de plus de 450,000 votes en faveur des libéraux du Québec, erreur qui s'était glissée dans un tableau de statistiques électorales compilées par le bureau de Toronto de la Canadian Press, est passée presque inaperçue mercredi dans la plupart des quotidiens du Québec et du Canada.

Cette erreur, qui a fait dire à la Canadian Press que les Québécois avaient voté dans une proportion de 74 p.c. lundi dernier, a été reprise allegrement, et sans vérification, par La Presse et Le Devoir, ce dernier encerclant même d'un filet rouge un article de première page intitulé: "Le Québec a voté un peu plus que l'ensemble du pays".

Quant à La Presse, sans doute surprise dans sa bonne foi, elle a commencé de la façon suivante son article sur la participation électorale: "Malgré les vacances et le peu d'intérêt manifesté pour la campagne électorale, c'est dans une proportion de"... etc.

Pourtant, pour quiconque voulait vérifier sérieusement la dépêche de la Canadian Press, il sautait aux yeux que le vote accordé au Parti libéral, au Québec, était exagérément gonflé, gonflant du même coup la participation électorale du Québec.

Il suffisait en effet de comparer les résultats fournis la veille par la Canadian Press accordant aux libéraux québécois 1,189,024 voix, aux 1,739,964 voix libérales que la même agence de presse annonçait vingt-quatre heures plus tard.

Autour de 62%

Comment expliquer autrement que par une grossière erreur un écart aussi considérable, de plus de 450,000 voix?

Alors que le premier chiffre était basé sur 91% des bureaux de scrutin au Québec, le second était basé sur 98% environ des bureaux de scrutin.

C'est d'ailleurs en se basant sur les premières données de la Canadian Press que LE JOUR pouvait écrire mercredi matin que seulement 58.5 pour cent des Québécois avaient cette année exercé leur droit de vote en faveur d'un candidat. Quand 100% des bulletins seront compilés, cette participation dépassera difficilement 62 p.c., beaucoup moins que l'ensemble du pays.

Hier soir, après avoir entendu les représentations du journal Le Droit, d'Ottawa, et du journal LE JOUR, le bureau de Toronto de la Canadian Press a fait parvenir à tous ses sociétaires l'avis suivant: "En raison d'une erreur de compilation sur le vote libéral au Québec, le soir du 8 juillet dernier, les tableaux-statistiques transmis mercredi soir et donnant le vote au Québec, ainsi que le pourcentage des électeurs éligibles qui se sont rendus aux bureaux de scrutin, sont entièrement faux. Nous nous excusons de ces erreurs et nous transmettrons des tableaux revisés au cours de la soirée".

Pour le bénéfice de la Canadian Press de Toronto, et du Devoir (qui pourrait s'en faire le perroquet moins intelligent), notons que les statistiques électorales publiées jusqu'ici ne tiennent pas compte des votes rejetés.

En effet, le décompte de ces votes rejetés a commencé hier partout au Canada dans tous les bureaux locaux des présidents d'élections. Ces votes rejetés ne pouvaient donc pas faire partie des compilations de la Canadian Press. Au Québec, cette agence doit téléphoner lundi prochain aux 74 présidents d'élections afin de connaître le véritable pourcentage de la participation électorale.

Mercredi dernier, LE JOUR avait mentionné en première page que le taux de 58.5 p.c. EXCLUAIT le pourcentage des votes rejetés. En toute honnêteté pour nos lecteurs!

Trudeau était le plus à gauche, dit La Pravda

MOSCOU — Reuter — La Pravda est d'avis que le Parti libéral du Canada a remporté la victoire aux élections de lundi parce qu'il a présenté un programme économique qui était plus de gauche que celui des autres et a préconisé une politique étrangère plus ouverte sur le monde.

Le commentateur de la Pravda, Constantin Geivandov, écrit que le corps électoral a préféré le programme de M. Trudeau d'imposition de taxes plus élevées sur les bénéfices des monopoles — dans le but de régler la crise économique canadienne — au programme de gel des prix et des revenus proposé par le Parti conservateur.

Les architectes se décident... trop tard!

Les architectes de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal ont fini par rendre public, hier, leur fameux projet de Village Olympique temporaire, histoire "de rectifier certaines remarques incorrectes formulées récemment", pour employer la phraséologie de leur communiqué.

Nos informations, page 3

LE QUÉBEC EN 80 JOURS

Méfiez-vous des Tremblay!

Théodore parle plutôt mal le français. L'anglais aussi d'ailleurs. Avec un accent soviétique, en apparence du moins, il est venu nous parler de ses lectures, de ses réflexions.

Tout y a passé. Incohérent et mystérieux, Théodore nous parle de l'URSS face à la Chine; du communisme monolithique et inhumain; de la philosophie pessimiste de Camus; de Tenessee Williams, l'homme de théâtre américain, de Confucius, de Mao Tfu, de Marx, de Engels, de Kierkegard, et de combien d'autres.

C'est l'érudit aussi étrange qu'étranger. Quoique non encore sage et vieillard, il se sent déjà prêt à être "maître-pensée". Comme Socrate, pour ces Platon que nous sommes. En voyant la caravane du JOUR, stationnée dans la cour d'un restaurant chinois de Joliette, il est venu nous trouver. Il aurait voulu nous suivre quelques jours, le long du Chemin du Roi (à notre programme d'hier). Tout était pourtant facile. Il allait nous parler de tout, et nous n'aurions eu qu'à prendre des notes.

Mais son rêve s'est écroulé entre deux phrases inachevées, lorsqu'il a su qu'à Repentigny, rue Aubin, nous étions attendus chez les Tremblay.

Ça y est! Nous ne sommes plus journalistes mais informateurs pour le British Intelligence Service. Il a en effet déjà rencontré un tel espion, dénommé Tremblay, et depuis, tous les Tremblay lui sont suspects... "Tenez-vous le pour dit!"

Pauvre Théodore! Son départ nous a laissé pensifs. D'autant plus que des Tremblay, on en a rencontré hier comme jamais auparavant. À "Place Champignon", à Joliette, un projet Perspectives-Jeunesse d'artisanat vécu, il a été question d'un Pierre Tremblay. À Charlemagne, en banlieue immédiate de Repentigny, c'est aussi un Pierre Tremblay qui nous a amenés voir le maire Laurin, puis à Repentigny, nous avons dîné chez Madame... Pierre Tremblay.

Une réalité sociologique certes, qu'on ne peut pas négliger lorsque l'on traverse le Québec. Mais c'est aussi un bon prétexte pour replonger dans l'histoire. Pourquoi s'appelle-t-ils tous Pierre?

C'est aussi un Tremblay qui nous l'a expliqué: "Chez-nous, on est douze. Au début, ma mère voulait donner à ses enfants le nom des douze apôtres. Mais comme elle n'était pas sûre d'avoir autant de garçons, elle leur a donné chacun deux noms d'apôtres. C'est ainsi que Pierre s'appelle aussi Jean en plus de Joseph, comme tout le monde. Mais il y a tellement de Pierre Tremblay, que pour le reconnaître, il fallait dire Pierre-J., puis, comme il y a eu un Pierre-Jacques qui s'est installé sur notre rue, c'est devenu Pierre J.-J. Tremblay."

Anecdoctes certes... Mais c'est là un relent savoureux de ce que fut le Québec, à peine une génération avant nous, à l'époque des Tremblay, des grosses familles, de la foi naïve.

Heureusement, qu'on n'a guère suivi le conseil de Théodore. S'il avait fallu se méfier des Tremblay, c'est l'hospitalité de tout le Québec qui aurait été mise en doute.

Pierre Sormany

Pourquoi fumer des C.D.A?

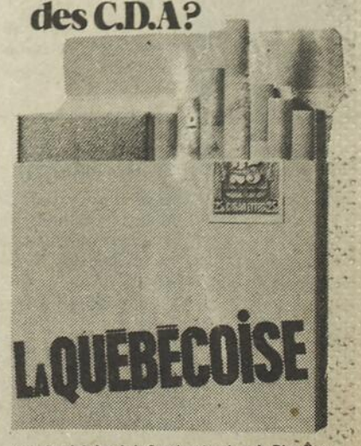

Avis: le ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social considère que le danger pour la santé croit avec l'usage.

L'OPDQ écarte la fermeture

Le sort de Cadillac entre les mains de sa population

par Claude Grégoire

CADILLAC — Le sort de Cadillac, en Abitibi, est désormais entre les mains de sa population. L'Office de planification et de développement du Québec a en effet rejeté la fermeture de cette municipalité comme solution, en retenant un seul objectif: la relance économique.

L'OPDQ a annoncé la bonne nouvelle devant quelques centaines de citoyens de Cadillac, réunis au centre récréatif pour la circonstance. Une question s'est tout de suite posée à l'esprit dynamique du maire, M. Robert Provost;

"Si on a pas d'argent, à quoi sert de dire que la fermeture est écartée?"

Les membres de l'OPDQ et du conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue se sont dits un peu surpris de l'apparente passivité ou résignation dont ont fait preuve les résidents de Cadillac lors de la divulgation de l'étude.

Rappelons que la dernière entreprise de l'endroit a fermé ses portes en 1971. À l'époque, révoltée par l'attitude des compagnies, la population avait attiré l'attention du Québec en bloquant la route entre Val d'Or et Rouyn.

Depuis lors, on attendait le rapport de l'OPDQ avec impatience. La première réaction des citoyens en apprenant son contenu en a été une de scepticisme mêlé d'espoir.

"Cadillac me tient à coeur: il faut retrouver cette agressivité que vous aviez lors du blocus!" a pour sa part lancé la directrice générale du CRDAT, Mme Denise Plamondon.

Après un peu d'animation, un citoyen de 73 ans a donné l'exemple en déclarant:

"Si on veut, on est capable".

La relance

Pourquoi relancer une municipalité dont la population décroît sans cesse? L'OPDQ répond: À cause de la volonté de cette population de demeurer à Cadillac et de trouver des solutions pour améliorer son sort.

D'autres raisons justifient cette décision, selon l'organisme: ses neuf cents habitants et une main-d'oeuvre suffisante pour tenter de créer de l'emploi sur place.

Mais les solutions restent très hypothétiques, sauf peut-être le projet d'une autre industrie, plus précisément d'une usine de panneaux de particules qui attend des subventions du ministère de l'Expansion économique régionale et des prêts à taux réduits de la Société de développement industriel pour s'implanter.

On parle encore d'exploitation de mines, à l'OPDQ, mais chat échaudé craint l'eau froide et les citoyens de Cadillac ne sont pas plus enthousiastes qu'il ne le faut devant les recherches effectuées dans les anciennes mines d'or.

L'OPDQ écarte tout projet concernant l'agriculture et retient, par contre, la forêt qui pourra peut-être fournir la clé de la survie pour Cadillac.

"Et l'argent?" a demandé le maire Provost.

"Ce serait prétentieux de m'engager. Je ne suis responsable que de la région. Soyez assurés que les ministères répondront à vos besoins en autant qu'ils le pourront", a répondu M. Claude P. Côté, le délégué régional de l'OPDQ.

Et voilà. Tout peut arriver. Il faudra que la population de Cadillac prenne ses affaires en mains, sinon une autre étude s'ajoutera sur les tablettes du gouvernement et malgré les belles promesses, le Québec comptera un village fantôme de plus.

Photo Claude Grégoire

M. Jacques Vezeau, de l'Office de planification et de développement du Québec, s'adressant à des citoyens de Cadillac.

Cadillac

Le déclin dramatique d'une municipalité

(par C.G.) — CADILLAC — Chute constante de la population depuis 1966, chômage de plus en plus fréquent et prolongé, fermeture de quelques commerces et baisse importante du chiffre d'affaires des autres: c'est le portrait du déclin dramatique de sa municipalité que l'OPDQ a présenté à la population avant-hier soir.

Cadillac, c'est le sort réservé aux localités "oubliées" par le gouvernement. Si sa situation socio-économique peut servir de baromètre pour l'Abitibi ce n'est guère rassurant.

"Le problème de Cadillac, a expliqué M. Jacques Vezeau de l'OPDQ, est celui d'une municipalité dont l'économie reposait en majeure partie sur l'exploitation des richesses naturelles, mines et forêt."

Située à mi-chemin entre Val d'Or et Rouyn-Noranda, cette municipalité ne compte aujourd'hui que neuf cents habitants alors que la population était de mille cinq cents en 1951. Si la chute de la population se poursuit au même rythme, elle sera d'environ sept cents en 1980.

La mobilité de la main-d'oeuvre n'a pu empêcher un taux de chômage catastrophique: 45 p. cent. Les travailleurs les plus affectés sont les jeunes et ceux qui sont âgés de cinquante et un an et plus. "Si la tendance se continue, précise l'OPDQ, il y aura de plus en plus de chômeurs et les périodes de chômage se feront de plus en plus longues".

Cadillac ne nourrit plus son monde. Ainsi, 56 p. cent des principaux emplois occupés par les travailleurs au cours des dix dernières années étaient situés dans la zone de Cadillac. Au moment de l'enquête, effectuée en janvier, ce chiffre n'était que de dix p. cent.

La situation économique de Cadillac se répercute sur la qualité des logements, poursuit l'OPDQ. Beaucoup de maisons demandent des réparations importantes mais les propriétaires hésitent à investir dans la rénovation à cause de l'incertitude de l'avenir.

D'autre part, si les revenus globaux de la municipalité ont augmenté depuis 1971, cette augmentation n'est attribuable qu'aux subventions gouvernementales. La valeur des biens-fonds imposables n'a cessé de décliner pour sa part, et ce, depuis les sept dernières années.

À Cadillac, on ne parle plus de croissance économique mais bien de décroissance. Cette régression s'établit à près de quatre p. cent.

Une seule éclaircie dans ce ciel noir: le secteur commercial est "bien pourvu", comme dit l'OPDQ. Toutefois, l'organisme a suggéré aux citoyens de mettre sur pied une coopérative alimentaire.

Cette précarité de Cadillac n'est pas une exception. "Cadillac ne constitue pas un cas particulier, affirme l'OPDQ. Des situations semblables se sont produites souvent dans le passé et se répètent actuellement dans plusieurs endroits dans le Nord-Ouest et le reste du Québec".

Et partout, on étudie.

A la coop d'habitation St-Martin

Une femme et ses 2 enfants menacés d'expulsion

Si d'ici la fin du mois elle n'a pas payé les trois mois de loyer qu'elle affirme avoir déjà versés, à la Société d'habitation du Québec (SHQ), une mère de famille de 44 ans de même que ses deux jeunes enfants seront expulsés de leur logis de Laval.

Cette dame, que nous désignerons sous le pseudonyme de Mme X, habite avec ses deux enfants un de ces loyers financés par la SHQ, à Laval. Il s'agit de la Coop Saint-Martin.

Depuis juillet 73, Mme X est séparée de son mari et n'a comme revenu pour elle et ses enfants, que les prestations du Bien-être social. De juillet à décembre 73, le Bien-être social du Québec payait directement à la SHQ, le plein montant du loyer de Mme X, soit $70 par mois.

En décembre, Mme X a reçu un avis du Bien-être social faisant savoir que désormais elle recevrait l'argent destiné à payer le loyer et qu'elle devrait s'acquitter de cette tâche, elle-même.

Dû à des retards dans la livraison du courrier, Mme X n'a reçu l'argent qu'en janvier. Elle a alors envoyé une de ses filles payer le loyer des mois de décembre, janvier et février, soit $210.

Sa fille n'a demandé aucun reçu, on ne lui en a pas donné non plus. On est donc devant un dilemme: ou bien le loyer n'a pas été effectivement payé et Mme X sera expulsée de son logement ou bien il a été payé et, sans preuve, Mme X sera expulsée.

Le plus drôle dans toute cette histoire c'est que les deux parties impliquées, la SHQ et le Bien-être social, sont deux organismes dépendant de la même administration gouvernementale.

Si Mme X et ses deux enfants sont expulsés, c'est le Bien-être social qui devra assumer les coûts du déménagement et trouver un nouveau logement à cette famille.

Avant la période légale

C'est la grève chez Johnson and Johnson

(par G.T.) Les quelques 640 employés de la compagnie Johnson and Johnson ont décidé hier matin en assemblée générale de ne pas rentrer au travail avant la signature du prochain contrat de travail, bien qu'ils n'aient légalement le droit de recourir à la grève qu'à compter du 22 juillet.

Les syndiqués (FTQ) sont sans contrat de travail depuis le 1er mai dernier. Les négociations ont abouti à l'impasse mardi quand les parties sont restées sur des positions diamétralement opposées quant à la formule d'indexation des salaires.

Les syndiqués exigent une formule d'indexation qui permette une hausse variable selon le coût de la vie.

La compagnie, précise le syndicat, offre un montant fixe, que les employés recevraient à des dates fixes; la dernière offre à ce chapitre était de 15 cents l'heure, le 1er novembre de chaque année; sans compter une hausse de 85 cents en deux ans (total $1.15).

Le syndicat réclame $1.20 plus l'indexation à taux variable. Le salaire moyen en vigueur est à $3.42.

La grève est le couronnement des pressions que les syndiqués ont exercées depuis quelques mois pour obtenir satisfaction. Ils ont d'abord refusé de faire du temps supplémentaire, depuis le 13 mai. Ils ont ensuite réduit la productivité d'environ 50% depuis 3 semaines. Mercredi, ils ont fait la grève sur le tas et ont été chassés poliment de l'usine par la police.

Selon le porte-parole syndical, la compagnie a réagi aux ralentissements de travail en procédant mercredi à une vingtaine de suspensions.

Les travailleurs de Johnson sont membres des Ouvriers unis des textiles d'Amérique, local 459 (FTQ). Le président du syndicat M. Jean Guy Petit, a présenté hier à l'assemblée l'alternative suivante: changer le mandat des négociateurs syndicaux en leur permettant d'accepter une indexation à taux fixe; ou voter en faveur du déclenchement de la grève dans la période légale d'après le 22 juillet.

Presés d'en finir, et prenant sur eux de contrevenir à l'avis de leurs dirigeants, les syndiqués ont choisi la grève tout de suite et maintenu le mandat quant à l'indexation.

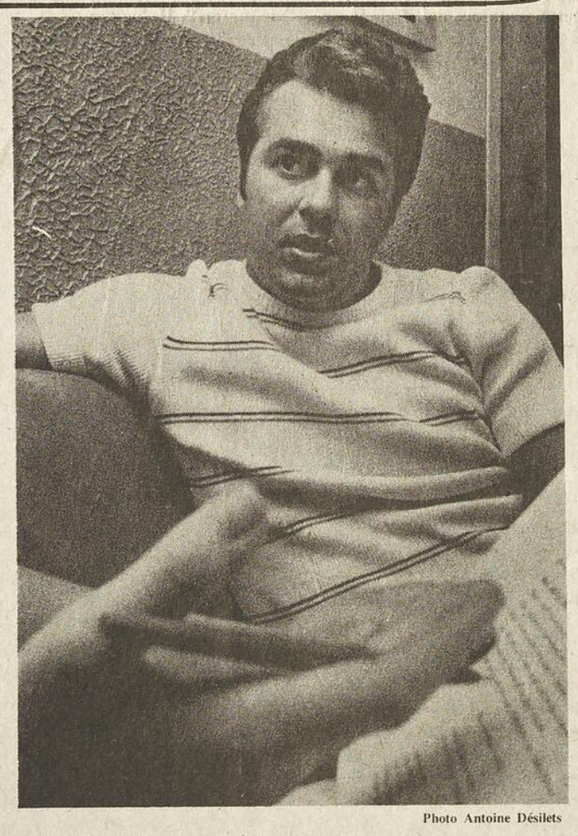

Photo Antoine Désilets

M. Jean-Guy Petit, président du syndicat (FTQ) chez Johnson and Johnson, explique l'alternative qu'il compte présenter à l'assemblée des employés. Celle-ci choisira finalement une troisième voie: la grève immédiate.

Les grévistes de Firestone menacés d'une injonction

(par G.T.) — La compagnie Firestone a adressé aux employés de ses usines de Joliette et de Calgary une lettre qui les pressait de rentrer au travail hier, sans quoi elle réclamerait une injonction pour les y obliger.

C'est ce qu'a révélé hier un porte-parole du syndicat (FTQ) à Joliette, M. Jean Pelletier. Les employés des deux usines, a-t-il précisé, ont ignoré la menace.

Les "gars de Firestone" ont débrayé jeudi dernier pour protester contre la suspension d'une vingtaine des leurs et appuyer leur demande d'indexation des salaires au coût de la vie. Six mois auparavant, ils rentraient d'une grève de dix mois qui leur a valu, notamment, le français langue de travail.

À l'usine de Calgary, les employés ont débrayé pour appuyer leurs confrères de Montréal. Le front commun des cinq usines de Firestone sur l'indexation comprend aussi Hamilton, où une grève de cinq mois achoppe précisément sur la demande d'indexation. À London, une grève de quelques jours aurait suffi cette semaine pour que les employés obtiennent un rajustement de 12 à 18 cents l'heure. À Woodstock, la grève reste à venir.

Selon M. Pelletier, les syndiqués ont pressenti le principal négociateur de Firestone au Canada, M. Littlewood. Celui-ci aurait affirmé: "pas de négociation sans retour au travail." Sur les points en litige, il aurait indiqué que la compagnie était prête à consacrer une somme fixe aux rajustements de salaire; et que le problème des suspensions devait se régler par la procédure normale des griefs.

À propos de la demande d'indexation, M. Pelletier a justifié l'attitude du syndicat par les conclusions d'une étude selon laquelle, à la fin du contrat de travail, en septembre 1975, il ne restera plus que six cents du $1.22 l'heure d'augmentation obtenu en janvier dernier après une grève de dix mois. "Sans l'indexation, les augmentations de salaire ne valent plus rien", a-t-il conclu.

quoi faire au québec?

Cantons de l'Est

Jeunesses musicales du Canada au Mont-Orford, jusqu'au 24 août.

Gatineau

Festival d'été du Camp-Fortune à Old Chelsea, dans le parc de la Gatineau.

Lavaltrie

Festival d'été, jusqu'au 15 août.

Québec

Festival d'été de Québec, jusqu'au 14 juillet.

Côte-Nord

Gala touristique de la haute Côte-Nord: les Escoumins, Sacré-Coeur et Tadoussac, jusqu'au 4 août.

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Festival de Sainte-Rose, du 12 au 14 juillet, à Sainte-Rose-du-Nord.

Normétal

Les mineurs de la Noranda sont sur le qui-vive

MONTRÉAL (par téléphone) — "les gars sont passablement déçus et je ne sais pas comment l'affaire va tourner".

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, le président du syndicat des Métallos de la Kerr Adison Mines, M. Réjean Gagnon, en soulignant que les mineurs de Normétal sont toujours aussi décidés à obtenir une augmentation de salaire, même si la convention collective n'est pas encore expirée, même si la compagnie, une filiale de la Noranda, vient d'opposer un refus catégorique à leurs dernières réclamations.

D'après M. Gagnon, la preuve qu'ils sont décidés, c'est qu'ils ont réclamé une troisième assemblée syndicale en deux jours, quitte à ce que leur geste soit interprété comme un arrêt de travail. En effet, comme l'assemblée s'est déroulée hier après-midi, entre deux quarts de travail, la compagnie a immédiatement réagi en envoyant un télégramme de protestation aux représentants régionaux des Métallos du Nord-Ouest qu'elle tient responsables, d'après M. Gagnon, d'un débrayage illégal.

Toujours selon M. Gagon, la compagnie a justifié son opposition à toute nouvelle hausse de salaire en faisant valoir que le groupe Noranda n'avait pas l'habitude de négocier avec un syndicat à la fois: comme les mineurs de Normétal seraient les seuls à réclamer...

Par contre, M. Gagnon s'est fait fort de rappeler que la situation de Normétal est bien particulière: comme la mine doit fermer en 1975, comme il s'agit d'une décision qui est annoncée et suspendue depuis trois ans, comme l'incertitude est totale, les employés sont de plus en plus exigeants.

Comme ils disent: "La compagnie doit payer pour nos troubles". (R.A.G.)

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilets
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Hétu
Agences: Maurice Beaulieu.
Sport: Alain Gerbier, Christian Nobert, Pierre Latreille

Administration

Contrôleur: Robert St-Jean
Comptable: Marcel Latendresse

Tirage

Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Publicité

Directeur: Ronald Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger, Jean-Pierre Tison, Francine Tremblay, Robert Pepin
National: Gérard Lapointe
Maquettiste: François Delaney

LE JOUR

La CUM cherche à diluer certains de ses pouvoirs

par Evelyn Dumas

QUÉBEC — Bien que le président de la Communauté urbaine de Montréal Lawrence Hannigan, soutienne qu'il s'agit simplement de ramener la loi à un plus grand réalisme, la CUM cherche dans le bill qu'elle a soumis hier à la commission parlementaire des affaires municipales à diluer certains des pouvoirs que lui donnait sa charte originale.

L'étude du bill a été entamée en fin d'après-midi et devait se poursuivre en soirée. Le maire de Montréal, Jean Drapeau, assistait lui-même à l'audition, bien qu'il ne se soit pas installé à la table des témoins officiels. Il a déclaré au JOUR qu'en principe il n'avait pas à intervenir, puisqu'il s'agissait du bill de la CUM, et non de Montréal, et que d'ailleurs il était d'accord avec le projet puisque celui-ci a été adopté unanimement par l'exécutif de la communauté, dont il est membre. Mais il a tenu à venir quand même au cas où il y aurait des "papillons" (ces amendements de dernière heure qui, a-t-il dit, "nous arrivent toujours du ciel") qui pourraient mettre en cause les intérêts de la ville de Montréal.

Le bill modifie les obligations de la CUM dans trois secteurs importants: la refonte des frontières municipales, les services de santé, et la préparation d'un plan d'aménagement de l'île.

À l'origine, en 1969, la loi prévoyait que la CUM devait préparer et soumettre au ministre des Affaires municipales, dans les cinq ans qui suivaient (c'est-à-dire avant le premier janvier prochain), un projet de réaménagement des limites territoriales des municipalités. Cet article visait surtout les municipalités de l'ouest de la ville, dont il est question depuis longtemps de réduire le nombre.

L'amendement soumis hier porte simplement que "la Commaunauté peut préparer et soumettre au ministre un projet de réaménagement des limites territoriales des municipalités". En d'autres termes, la CUM le fera quand bon lui semblera, ce qui peut être jamais. M. Hannigan a dit au JOUR hier que de toutes façons, si la Communauté avait soumis un plan de réaménagement des frontières, il n'aurait pas été accepté. "C'est une question de réalisme", a-t-il dit.

Il a également invoqué le réalisme en ce qui touche un autre amendement, enlevant de la juridiction de la CUM l'intégration des services de santé municipaux. C'était un des pouvoirs qui devait faire de la Communauté le principal gouvernement de l'île. M. Hannigan a dit à ce propos que de toutes façons, maintenant, les questions de santé relevaient du gouvernement provincial.

En troisième lieu, la CUM demande de remettre en 1976 la présentation du schéma d'aménagement de son territoire. Ce schéma devait être prêt dès 1973. Ajouté aux deux précédents, cet amendement indique un certain laxisme de la part de la CUM dans la réalisation des grands idéaux que lui avait tracés au départ Lucien Saulnier, qui en a été en quelque sorte le père.

Par contre la CUM tente encore une fois d'affirmer son autorité sur le Conseil de sécurité, responsable de la police, et on disait hier après-midi que c'était pour cela que le ministre de la Justice, Jérôme Choquette, suivait de près les travaux de la Commission parlementaire.

La CUM voudrait reprendre le contrôle de la police par le biais d'un amendement interdisant au Conseil de sécurité d'engager des dépenses avant d'avoir un certificat du trésorier de la Communauté attestant que des fonds sont disponibles.

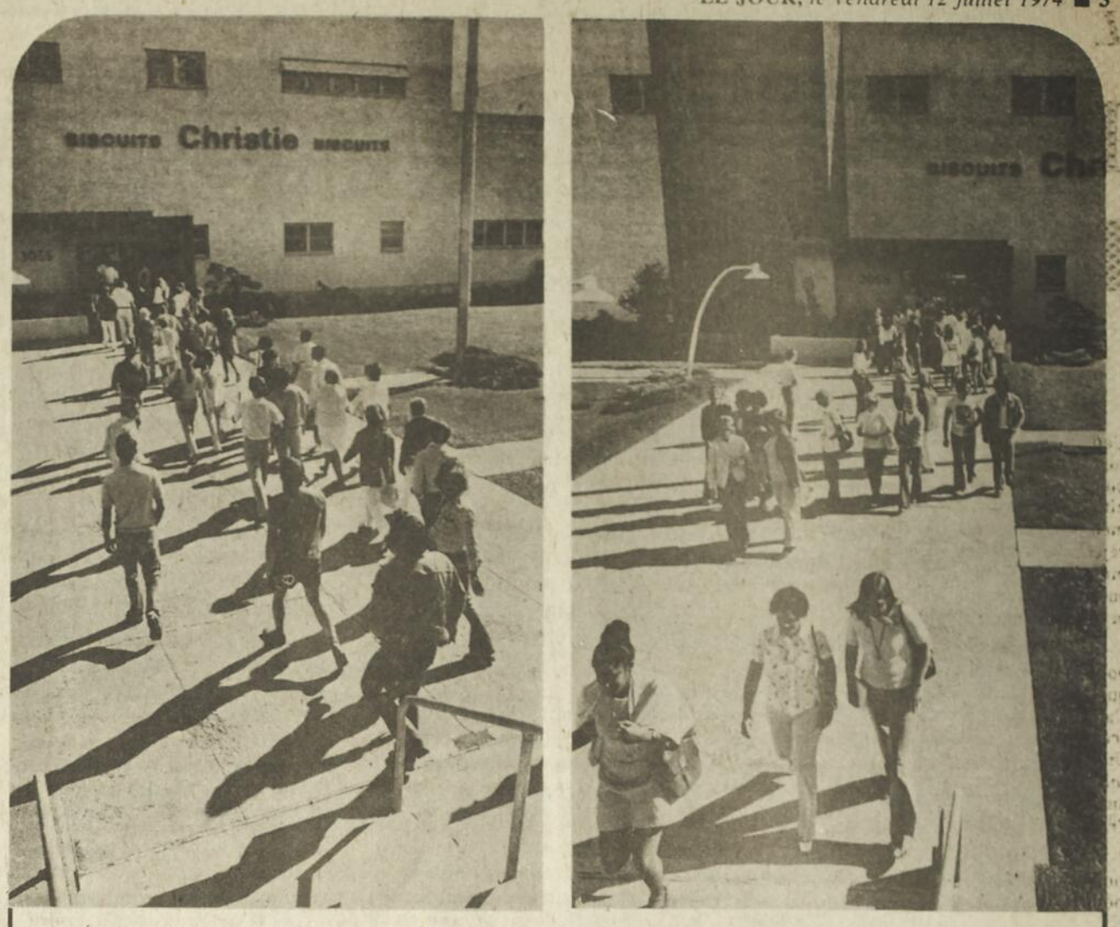

Je vais et je viens... (Photos Antoine Désilets)

Des employés de Christie ont tenté de rentrer à l'usine hier matin à l'heure du travail. Pour la troisième journée consécutive, ils se sont heurtés à des portes closes. En fait, la compagnie serait prête à reprendre les travailleurs, mais par groupes restreints; les syndiqués (FTQ) veulent rentrer ensemble ou rester dehors. C'est là la version du syndicat: la direction se refuse à tout commentaire. À l'origine du conflit, une demande de rajustement des salaires au coût de la vie.

Sentence le 25 juillet

Morgentaler plaide la justice de son acte et l'injustice de la loi

par Pierre Bertrand

À la toute fin des plaidoiries sur la sentence que doit rendre le juge James Hugessen à l'endroit du Dr Henry Morgentaler, reconnu coupable le 25 avril dernier d'avoir pratiqué illégalement un avortement, l'accusé a tenu lui-même à faire une déclaration solennelle d'innocence; une innocence vue selon son propre code de justice et partagée par de nombreuses femmes du Québec.

Invoquant la quasi-impossibilité pour les femmes d'obtenir "légalement" un avortement au Québec, le Dr Morgentaler a affirmé hier qu'il avait accepté de pratiquer un avortement sur la personne de Verona Parkinson le 15 août 1973 "parce que cette femme était désespérée et demandait une aide qu'il lui était impossible d'obtenir par la voie légale".

Le Dr Morgentaler a de plus insisté sur le devoir moral que lui imposait sa qualité de médecin. "Si, malgré ma possibilité d'avorter cette personne, j'avais refusé de l'aider, l'exposant ainsi au suicide ou à une tentative d'avortement par elle-même, on m'aurait volontiers reproché mon omission", de préciser le médecin.

Au même titre, l'accusé Morgentaler a d'autre part souligné que la technique de "succion" utilisée dans sa pratique d'avortements constitue aujourd'hui la méthode la plus sûre: "Sans exagérer, affirme le Dr Morgentaler, toute patiente qui vient à ma clinique est assurée, autant sinon plus qu'ailleurs, d'être avortée dans les meilleurs conditions".

L'atmosphère devint plutôt caniculaire hier dans la salle d'audience du palais de Justice lorsqu'un incident de parcours précéda la déclaration de l'accusé. En effet, le procureur du ministère public, Louis G. Robichaud, en terminant sa plaidoirie sur la sentence, qualifia le Dr Morgentaler de "chef de la mafia de l'avortement". Ce dernier encaissa la remarque avec un sourire, ce qui irrita davantage le procureur de la Couronne.

Saisi du "litige", le juge Hugessen calma les esprits dont on peut dire qu'ils sont passablement échauffés depuis le temps que dure ce procès.

Effectivement, le 13 novembre 1973, le Dr Morgentaler était acquitté par un jury relativement à l'accusation d'avoir illégalement pratiqué un avortement le 15 août précédent. Mais le 25 avril dernier, la Cour d'appel du Québec annulait ce verdict et, plutôt que de renvoyer le cas devant un nouveau jury, elle déclara elle-même l'accusé coupable.

Le procureur du ministère public a conclu hier son argumentation en recommandant au juge de rendre une sentence exemplaire, donc se situant "le plus près possible" de la peine maximale prévue pour la pratique illégale de l'avortement, soit l'emprisonnement à vie.

La veille, l'avocat de la défense avait plaidé le contraire, c'est-à-dire, une sentence "symbolique" d'une heure de prison.

Quant au Dr Morgentaler, il a demandé d'être jugé non selon la loi, qu'il considère "immorale" mais selon la justice. Le juge Hugessen rendra sa sentence jeudi, le 25 juillet prochain.

Les Jeux de 1976

Le secret du village temporaire aura été bien gardé jusqu'après

par Rose-Anne Giroux

Le secret du village olympique temporaire aura été bien gardé jusqu'à la fin ou plutôt...jusqu'après la fin, puisque les architectes viennent juste de se décider à le rendre public, alors que le maire Drapeau, lui, a présenté son village permanent le 28 juin dernier!

En dépit des journalistes qui les pressaient d'agir depuis des mois, en dépit des dissensions qui se sont manifestées dans leur propre groupe, où l'on craignait que la stratégie du silence fasse uniquement le jeu du maire, les universataires impliqués dans le projet ont attendu cette semaine, en effet, pour livrer leurs documents, assortis d'un communiqué qui précise un peu laconiquement leurs intentions.

"La tentative du groupe de faire accepter une solution de village olympique temporaire ayant échoué, nous désirons annoncer que les documents de la proposition sont exposés à la Faculté de l'aménagement au 5620, rue Darlington". Il s'agit aussi de mettre fin aux rumeurs voulant que certains des architectes du groupe aient été en situation de conflits d'intérêts (contrats avec la Ville de Montréal), ce qui les aurait forcé à garder le silence.

D'après le groupe, la proposition demeure valable dans l'éventualité d'une revision du choix de la Ville de Montréal, et cela, notent-ils, pourvu que les conditions de financement et de réutilisation des unités de logement soient réalistes".

Par ailleurs, le communiqué nous prie de noter que seulement cinq personnes sont autorisées à parler du projet au nom de l'École d'architecture et de la Faculté d'aménagement, dont M. Serge Carreau, le directeur de l'école, qui a signé le communiqué. Ont participé à ce projet, outre le groupe universitaire: l'architecte Robert Blache, l'entreprise Atco-Québec, la firme Langlois , Crossey, Bertrand, Inc, et Jacques Valade, estimateur-conseil.

Le projet écarté

Des unités de logement réutilisables et un parc qui le serait aussi

par Pierre Tanguay

Contrairement au projet de village olympique permanent, retenu par le maire Jean Drapeau, le projet de village temporaire est composé de 1735 unités (au lieu des 932 du projet accepté) ou modules d'habitation et de services préfabriqués réutilisables après les Jeux et dont l'aménagement n'altérerait en aucune façon l'apparence actuelle du parc Viau.

Dans leurs documents de présentation, les concepteurs du village temporaire affirment qu'une installation de ce type, pour être efficace, exige une forte densité et une grande concentration de services de même que des infrastructures spéciales. Ces affirmations donnent à entendre qu'un projet permanent ne pourrait répondre à ces exigences, puisqu'on devrait s'assurer en premier lieu qu'il sera utilisable à des fins d'habitation après la tenue des Jeux.

"Une saine politique d'habitation urbaine, note la brochure explicative, réclame au contraire une faible densité et une intégration aux communautés locales".

Bien que ce projet ait été conçu avant l'acceptation du projet de village permanent du consortium d'architectes d'Astous et Durand, il réfute point par point les "avantages" d'installations permanentes.

Après les Jeux

Les infrastructures étant temporaires, les modules d'habitation ne requérant aucunes fondations permanentes mais seulement un solage de blocs de ciment préfabriqué, la nature même du parc Viau ne souffrirait aucunement de l'installation d'un tel village.

Le parc Viau retrouverait son apparence inchangée après la fête olympique. Un projet d'aménagement du parc Maisonneuve, dont fait partie le parc Viau, en parc métropolitain est aussi intégré au projet de village temporaire. Le temps nous faisant défaut, vous pourrez en prendre connaissance dans l'édition de demain.

Les modules

Les unités modulaires d'habitation conçues pour être préfabriquées en bois ignifugé, pourraient être réutilisées après les Jeux à diverses fins.

Les modules pourraient devenir des logements variant du studio à l'appartement de cinq chambres à coucher. Elles pourraient être transformées en chalets, écoles, hôtels ou être utilisées en cas de catastrophes naturelles comme abris pour d'éventuels sinistrés.

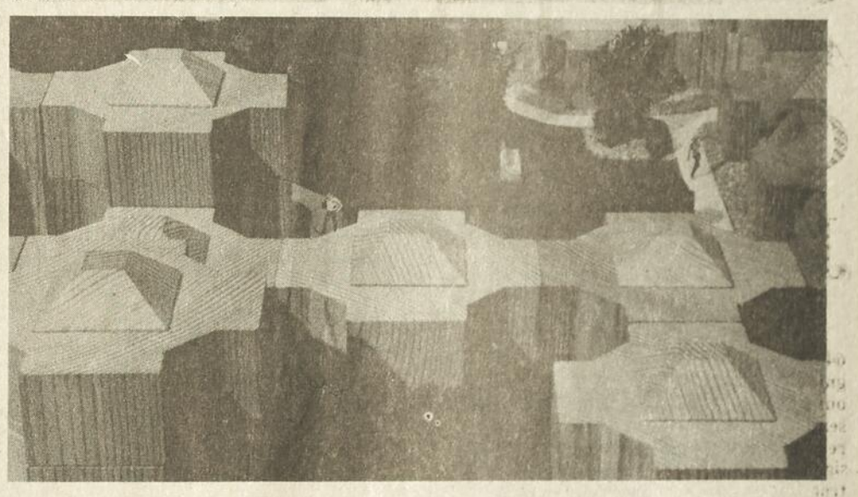

Voilà un peu de quoi auraient l'air les modules d'habitation préfabriqués qui auraient servi aux athlètes en 76 et possiblement à tout le monde après les Olympiades.

L'assurance-auto et le rapport Gauvin

Pas de décision avant l'automne

QUÉBEC (PC) — "L'assurance-automobile est un problèmes très important qui affecte le monde ordinaire", a déclaré mercredi à l'Assemblée Nationale le premier ministre Robert Bourassa.

"Cela m'a étonné même que le Parti Québecois, pendant la campagne électorale, n'en ait pas parlé, parce que si j'avais été à sa place, moi, j'aurais parlé de cette question", a ajouté M. Bourassa en répondant à une question du député Fabien Roy PC-Beauce-Sud.

Auparavant, en réponse à une question de M. Marcel Léger — PQ— Lafontaine, le ministre des Institutions financières William Tetley avait répété qu'avant que le gouvernement ne prenne une décision au sujet des recommandations du rapport Gauvin, une commission parlementaire siégera et entendra la population, "y compris les compagnies d'assurance, les courtiers, les avocats, les ajusteurs ou les enquêteurs ainsi que le public, et je souligne le grand public".

"Après, nous allons décider tous ensemble quoi faire, mais j'espère le plus tôt possible, a ajouté M. Tetley.

Le ministre a cependant refusé de s'engager à faire siéger cette commission durant l'été.

"L'actuaire du gouvernement, qui est aussi surintendant adjoint de l'assurance, n'est pas prêt lui-même, malgré sa grande expérience et ses connaissances de la loi et des problèmes, à me donner une opinion sur le rapport, "a-t-il dit, en notant que le PQ lui-même n'avait pas encore fait connaître sa position officielle quant au rapport Gauvin sur l'assurance-automobile.

Après que M. Léger eut noté que M. Gauvin avait dit dimanche soir, à la télévision, qu'il fallait adopter le rapport au complet ou étatiser les compagnies d'assurance, M. Tetley a déclaré qu'il ferait connaître sa décision au premier ministre et au conseil des ministres, après la tenue des séances publiques de la commission.

"Je ne vais pas rendre la sentence avant le procès", a-t-il dit.

Quand M. Roy a demandé au ministre s'il pouvait donner l'assurance que la commission prendrait tout le temps nécessaire pour examiner la question sous tous ses angles et donner justice à tout le monde, M. Bourassa a répliqué:

"C'est une question qui affecte l'ensemble des citoyens du Québec. On va écouter tous ceux qui auront des représentations à faire jusqu'à ce qu'ils commencent à se répéter."

Le comité des chiliens du Québec
invite les Québécois
à rendre
Hommage à Pablo Neruda
PRIX NOBEL DE LITTERATURE 1971
VENDREDI - 12 JUILLET - 19:30 heures.
AUDITORIUM - C.E.G.E.P. VANIER - 821 STE-CROIX, VILLE ST. LAURENT

AU MILIEU DE LA NUIT
JE ME DEMANDE
QU'ADVIENDRA-T-IL DU CHILI?
QU'ADVIENDRA-T-IL DE MA PAUVRE,
PAUVRE PATRIE OBSCURE?

TRAJET: Métro Jean Talon, Autobus no. 16 jusqu'à la rue de l'Église et Ste-Croix.

éditorial

Une hâte qui en dit long

"Le plan Cloutier, écrivait récemment un rapport de la CSN sur le bill 22, n'est qu'une des tentatives des pouvoirs publics pour angliciser la nation, pour tenter d'infléchir, voire de briser, la ligne historique plusieurs fois centenaire de notre peuple." En mettant fin, au lendemain des élections fédérales, aux travaux de la Commission parlementaire, en enterrant (c'est bien le mot) en toute hâte la question linguistique, M. Cloutier aura bien du mal à se laver de cette accusation.

À effacer aussi l'image qu'il a donnée tout au long des séances de cette Commission. Navrante tâche que celle de contribuer, activement et délibérément, à enterrer les siens. Et cette sale besogne, de façon plus pénible encore, M. Cloutier l'a accomplie le verbe haut, l'oeil sec et la main paternelle. Les associations, les indignations se succèdent. Nain qui se rêve potentat, perroquet d'une dialectique dévoyée, petit ordinateur à fabriquer à la demande les contre-vérités et les sophismes, il répond par des ricanements au cri d'angoisse d'une communauté qui, pourtant, est la sienne, par des propos creux et diserts à l'inquiétude tragique de son propre peuple.

La parole, chez lui, ne naît pas de la conscience; elle sert à l'étouffer. Cédant au plus honteux des pragmatismes, elle s'échappe en périodes préfabriquées, en mensonges méthodiques pour cacher la besogne à opérer et qui, effectivement, n'est pas avouable. Acquis à une politique qui implique la disparition de son propre peuple, ce brillant fossoyeur se fabrique en parlant une fausse logique, pensant ainsi faire confondre son aliénation dorée avec une pensée lucide, ses propres intérêts avec ceux du pays qu'il aliène, ne voyant d'extrémistes que chez les représentants les plus démocratiques de l'opinion québécoise et s'attardant finement à leur demander qu'elle peut bien être leur représentativité.

Une question qui est un aveu. Il a déjà nié, quant à lui, la représentativité de son propre peuple, avouant avec Bourassa que la minorité anglaise est autrement puissante, liée au Canada et à l'argent, emplissant la caisse libérale, jouant la comédie des libres choix, du bilinguisme, dictant ses volontés, ordonnant de réduire une fois pour toutes l'identité québécoise aux normes nationales et unilingues de l'État canadien. Tout asservi à cette minorité, M. Cloutier lui restitue donc le bill 63, auquel il ajoute quelques clauses encore plus néfastes mais qu'il fait précéder, à l'intention du bon peuple, d'un titre et d'une phrase appelant le français, qu'il détruit, la langue officielle du Québec!

Pour justifier, enfin, ses hâtes trop suspectes, il invoque, de la part du pays, des réactions possibles en forme de "tensions sociales" et d'autre part le fait que les anglophones, paraît-il, n'accepteront jamais un tel projet. Moralité: adoptons-le au plus tôt. Drôle de calcul!

Les réactions, le gouvernement ne les évitera pas. Le Barreau, les centrales syndicales, le Conseil interprofessionnel du Québec, l'Église, les Organismes familiaux associés, la Fédération des femmes, les groupes ethniques, la Ligue des droits de l'homme, bien d'autres encore et d'ailleurs près d'un million de sympathisants péquistes, cela fait beaucoup de monde. Qui ne comprend toujours pas pourquoi une législation aussi lourde de conséquences doit être passée aussi vite, pendant l'été, dans une certaine désaffection du pays, comme une maison qu'on vole en profitant de l'absence de ses habitants.

Quant à la supposée irréductibilité de l'opinion anglophone, elle est bien utile au gouvernement. Elle lui permet de faire semblant de jouer entre les extrêmes et d'ainsi correspondre au voeu de cette fameuse majorité d'autant plus raisonnable qu'elle est silencieuse et d'autant plus silencieuse qu'elle est raisonnable. Quelle farce! Les milieux anglophones qui comptent, M. Bourassa les a trop consultés sur cette question pour ne pas être certain, avec son projet de loi plus ou moins remanié, d'aller entièrement dans leur sens. À un politicien, il faut d'ailleurs des appuis et l'on imagine mal ce gouvernement imposer sa loi les yeux fermés à deux catégories également hostiles. L'assimilation linguistique par étapes (de plus en plus forcées), elle est commandée en coulisse à nos dirigeants par leur vrai chef d'orchestre; l'argent, le pouvoir économique, qui s'il n'a pas d'odeur, a une langue, l'anglais.

Le peuple, lui, s'il n'a pas le contrôle de l'économie, a bien d'autres pouvoirs: une fidélité et des racines, des tripes, de la fierté. Parfois aussi une mémoire tenace. Assez de calme et de bon sens pour éviter les flambées que souhaitent les jusqu'au-boutistes et qui ne serviraient que de prétexte à la violence du pouvoir. Et cependant, sur ce sujet vital, une détermination avec laquelle, été ou non, ses dirigeants du moment n'ont pas fini de compter.

Alain Pontaut

vous avez la parole

On marchande notre langue au profit du rendement économique

Chez les Pygmées, on coupe les idées d'un homme en lui zigouillant le porte-plumes. au pays du Québec, état civilisé, on va beaucoup plus loin dans le zigouillage. On tente de couper les idées, en imposant le libre choix de sa langue maternelle. Sans état d'âme on veut arriver à créer un état de conscience d'un peuple errant.

Avant les élections les hommes politiques s'adressent à l'intelligence des électeurs. Après les élections on redevient une bande de caves à leurs yeux, puisque tout se fait en cachette et on nous conditionne par de fausses vérités.

Dites-moi, quelles sont ces forces mystérieuses, ces armes si puissantes qui poussent dans le dos de nos dirigeants pour nous zigouiller à tout prix? Après Bertrand c'est maintenant le tour de Cloutier.

La langue est le véhicule le plus complet, le plus puissant pour un peuple. C'est l'ordre de la pensée. On marchande sur la place publique notre langue, au profit du rendement économique. Veut-on vraiment faire de nous des baragouineux linguistiques, comme les vidangeurs de la ville de New-York, dont beaucoup parlent trois langues. On s'instruit dans sa langue et on apprend les autres. C'est ça la culture, pas le baragouinage qu'on nous propose, tout juste bon aux porteurs d'eau et aux vidangeurs professionnels.

Pourquoi commencer par la fin. On parle de langue officielle alors que l'esprit anglais est présent dans nos Universités françaises, alors que les livres sont dans une proportion de 80% anglais.

Pourquoi, après la guerre le Fédéral plaça-t-il à Paris, à l'immigration, des unilingues Anglais?

Pourquoi le clergé Québecois a-t-il toujours favorisé l'assimilation, en refusant dans les écoles catholiques françaises les immigrants, en les refoulant dans les écoles Anglaises??? Est-ce la raison de leur silence béat présentement???

Pourquoi des instituts de sondage, des organismes à la solde de groupes fantômes, arrivent à troubler l'esprit des gens par une propagande d'insécurité de notre avenir, et incitent des parents a envoyer leurs enfants dans des écoles autres que leur langue maternelle, je pense aux écoles anglaises. Ces enfants seront des hommes où des femmes sans identité, ils auront par contre des réflexes pour lire les cotes de la de la bourse, bref des mongols instruits.

La dégradation culturelle c'est le travail indigne de nos frères, chez nous. J'ai honte pour mes enfants, je n'arrive pas à leur expliquer l'infantilisme de nos hommes publics derrière lesquels se cachent des technocrates constipés qui n'ont plus aucun contact humain. Ils ne savent plus ce qui se passe au dehors.

Nous les champions olympiques du chômage, d'assistés sociaux, de malades mentaux, de distributeurs exclusifs de notre propre patrimoine aux étrangers qui souvent ne sortent jamais une maudite cenne pour s'installer chez nous. Je pense à ITT. Notre dernier championnat sera-t-il le don de notre langue, aucun pays ne détient encore ce record, on a des chances.

Aux confins de la bêtise, à la limite du vent de l'absurde, on récolte un ouragan d'absurdités.... la tempête approche. Où trouver nos abris culturels, moraux, politiques?

La honte, c'est quoi au juste?

Viateur Thériault
Ste-Foy.

Serveuse de restaurant, j'en ai assez d'entendre l'anglais

À toutes les semaines et cela à Montréal même, des centaines de brefs, de procédures, de saisies de tout genre, de lettres d'avocat, le tout rédigé en anglais, est expédié à des centaines et des centaines de citoyens francophones par des avocats qui se moquent totalement de la langue de la majorité. Un minimum de décence, voudrait que l'on soit au moins poursuivi en français au Québec. Que fait le ministre de la Justice? Il ne fait rien. Il a peur des avocats anglais.

À Montréal même et dans la région métropolitaine, de très nombreuses serveuses de restaurants doivent commander **en anglais** des plats à des aides-cuisiniers italiens, grecs et même français. Un aide-cuisinier qui ne peut apprendre un menu en français n'a qu'à s'en retourner chez lui. Je suis une serveuse de restaurant, j'en sais quelque chose. Que fait le ministre du Travail? Il ne fait rien. Il a peur des restaurateurs grecs et anglais.

Il y a plus de 2500 fonctionnaires du Québec qui sont unilingues anglais. Que fait le ministre de la fonction publique? Il ne fait rien. Il a peur des anglais.

Que dire du ministre de l'Éducation, François Cloutier et de son infâme projet de loi 22, loi tuant à petit feu la langue française au Québec? Il a peur de se faire boycotter à son centre d'achats, par les anglais.

Comment se fait-il que vous n'ayez pas peur de toucher votre "salaire" messieurs les ministres? Vous n'avez jamais pensé à vous tenir debout? Allez-vous continuer de vous prostituer au profit de la minorité anglaise?

Gisèle Provencher
St-Jérôme, Québec.

"Manifeste pour l'avenir": un très bon livre

Un nouveau livre récemment publié sur les OVNI (Objets Volants Non Identifiés), intitulé "Manifeste pour l'avenir", est l'ouvrage d'un jeune auteur de la capitale provinciale.

Dans le passé, j'ai eu l'occasion de lire quelques-uns de ses articles qui me semblèrent superficiels. Opinion que j'avais d'ailleurs exprimée dans une lettre ouverte publiée à Montréal.

À la suggestion du libraire Henri Tranquille que je visitais dans son nouveau local situé au numéro 4511 de la rue Saint-Denis, j'acceptai par acquis de conscience et sans enthousiasme de lire le volume de Jean Casault.

Grand bien me fit. Ayant déjà attaqué Jean Casault, je me dois aujourd'hui, en toute loyauté et avec plaisir, de le féliciter pour son magnifique travail.

Avide de connaissances, mes lecteurs s'étendent sur plusieurs sujets dont celui de OVNI. Aussi ai-je lu de nombreux ouvrages sur les Objets Volants Non Identifiés. Je puis donc affirmer en connaissance de cause que le livre de Jean Casault est pondéré, contient une argumentation solide, s'en tient à des cas valables, le tout baigné dans la seule philosophie à mon sens qui soit garante d'un avenir meilleur sur la planète Terre. Si le nombre de livres publiés sur les OVNI est pratiquement incalculable, les meilleurs se comptent sur nos dix doigts. "Manifeste pour l'avenir" est de ce nombre.

Jean-Paul Nacké
Montréal

Le tableau d'honneur du français langue officielle

La plus vieille université française d'Amérique du Nord sera heureuse de figurer à votre tableau "d'honneur".

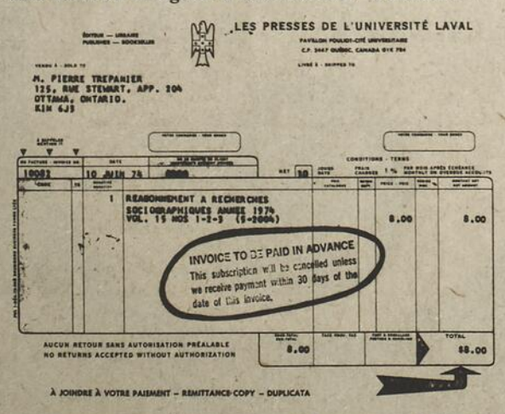

Envoi de: Pierre Trépanier
Ottawa

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

Sans pour autant "organiser la droite"

J'aimerais qu'un parti nationaliste à Québec devienne vraiment le parti de l'Opposition

Il est ineffable cet éditorial de Maurice Giroux (10 juillet) qui se demande s'il faudra, pour le Parti Québécois, "organiser la droite"...

Hé!... Giroux... ne regarde pas tout de suite, mais je crois que c'est ce que le P.Q. essaie désespérément de faire depuis pas mal longtemps, en dépit de son programme social-démocrate "sur papier"! En tout cas, il est bien évident qu'il a définitivement fait son choix entre les travailleurs et leurs structures et les "parlant français" droitistes "conservateurs, créditistes, unionistes ou présidentialistes de tout poil" pour citer Giroux.

Est-ce ça va réussir? Pour ma part, je trouve que c'est loin d'être enthousiasmant.

Je cite ici un passage d'une réflexion (inédite) de Pierre Vadeboncoeur qui date de 1963. (Depuis, d'après ce qu'il paraît, Pierre serait devenu étapiste!)

"Le nationalisme contient en puissance le socialisme, car le francophone du Québec, qui est un prolétaire de l'Histoire (ce qui le rend patriote) est tout autant un prolétaire économique. Sa libération ne se conçoit pas sans une reconquête économique complète. **Le nationalisme québécois deviendra explicitement socialiste ou bien gardera son impuissance, ce dont ne s'accomodera pas éternellement l'opinion des patriotes.**"

Si on retourne à l'envers l'argument de Pierre, celà explique, en partie, le peu de succès du NPD au Québec. Mais avec l'orientation du P.Q., celà nous laisse gros-Jean comme devant!!! Moi, je crois que Giroux devrait essayer de faire adopter sa position par le Conseil national du P.Q. Au moins, on saurait à quoi s'en tenir. Et ce serait facile... une réunion du Conseil en vitesse, avec un nombre considérable d'absences, et sans consultation avec les associations de comtés, et le tour est joué, tout comme lorsqu'il s'est agi de la "politique" d'annulations!

Incidemment, d'après LE JOUR, il y aurait eu 2.7% d'annulations dans Ahuntsic. Or, il y a eu 11,794 votes d'opposition dans ce comté **et 24,193 votes pour le Parti libéral.** Le NPD a reçu 3,530 votes. Ousqu'ils ont voté, les péquistes? (ou plutôt, les voteurs péquistes... il y a une différence!). Environ 1,000 ont annulé, environ 1,000 ont voté NPD et les autres? Ils ont voté Libéral? ou Conservateur? (Tant qu'à être à droite...)

Moi, j'aimerais ça qu'un parti nationaliste devienne vraiment l'opposition au Québec, au lieu de se condamner irrémidiablement à constituer rien de plus que le "bargaining power" d'un gouvernement soi-disant (un autre!!!) social-démocrate Libéral!

Émile Bourdreau,
ancien péquiste
candidat défait dans Ahuntsic
secrétaire du NPD-Québec

P.S. Les péquistes se sont gargarisés avec la déclaration de Trudeau à l'effet qu'il croirait le Québec séparatiste lorsque les québécois cesseraient de voter au Fédéral. (Moi je crois que ça n'a rien à faire, et qu'il serait possible de voter massivement lors d'une élection fédérale et de voter l'indépendance à l'élection "provinciale" suivante.) Mais s'il faut adopter ce raisonnement à courte-vue de certains péquistes, il faut bien se rendre compte que, du moins pour Ahuntsic, ils l'ont, leur réponse... et pour longtemps, à mon avis. Non, mais être masochiste comme ça, c'est pas possible!

La démocratisation scolaire a amené une baisse de la qualité de l'enseignement

Voilà un bon bout de temps que je lis dans les journaux des articles qui décrient le système d'enseignement privé parce que, dit-on, on y trie les élèves sur le volet et que tous n'y ont pas accès.

Je crois, pour avoir déjà pensé comme cela avant d'enseigner dans des écoles publiques, que ce ne sont là que préjugés qui nous viennent de la bonne vieille révolution tranquille et intellectuelle. Nous croyons, nous, tout intellectuels que nous sommes, que ceux qui n'ont aucun attrait pour toute activité intellectuelle sont inférieurs à nous. Alors, pour nous donner bonne conscience, nous avons ouvert toutes grandes les portes de nos écoles aux "ignorants" et les avons obligés à s'instruire jusqu'à seize ans. Pour être égaux, les gens devraient-ils tous être des intellectuels? devraient-ils tous aimer l'étude et passer par l'école pour choisir un métier et gagner leur vie? Ne peut-on pas être égaux tout en étant différents? Imposer à tous un cheminement qui ne convient qu'à certains, n'est-ce pas là de la discrimination et de la répression?

D'ailleurs, qu'apprennent-ils, ces élèves qui ne vont à l'école que parce qu'ils y sont obligés? Rien du tout, sinon à prendre en horreur toute démarche intellectuelle, quelle qu'elle soit. De plus, les élèves contraints d'aller à l'école jusqu'à seize ans perturbent les classes et empêchent les autres élèves, pleins de bonne volonté souvent mais faibles, de poursuivre un apprentissage normal. Et croyez-vous qu'on puisse, pour le bien du plus grand nombre, les mettre à la porte de l'école? Ah! non, ce serait là léser les parents payeurs de taxe qui ont droit qu'on garde leurs enfants à l'école... jusqu'à seize ans! Et, la loi est ainsi faite que la démocratisation de l'enseignement a amené l'abêtissement de l'enseignement. Au nom de la démocratie, la majorité des élèves subissent une minorité d'élèves bruyants, négatifs et perturbateurs... parce qu'ils ne sont pas à leur place! Et, comme chacun le sait, les adolescents étant très influençables et aimant les "gangs", ils sont faciles à entraîner. Et les "faiseurs de troubles" sont bien souvent (pour se revaloriser?) de fort bons meneurs... Ce sont ces perturbateurs que les écoles privées refusent — et avec raison. Si l'école publique pouvait faire de même (et Dieu sait que directeurs et professeurs en rêvent la nuit...), l'enseignement y gagnerait en qualité.

Les professeurs veulent enseigner, mais rien dans le système ne les favorise. Au contraire. Le climat dans les écoles est tel que si vous vous entêtez à vouloir faire votre métier (enseigner), et non seulement vous borner à jouer les bonnes d'enfants, petit à petit vous vous découragez (pas d'appui, tentatives de chantage ou de culpabilisation, manque de politique disciplinaire cohérente et vraiment efficace, etc.) et vous frôlez constamment la dépression nerveuse.

Aussi, loin de préconiser une diminution de subventions aux écoles privées (subventions qui les rendent accessibles à une portion de la classe non possédante), je les encourage ces subventions car pour beaucoup d'administrateurs d'école publique (qui, eux aussi d'ailleurs, subissent la loi: école obligatoire pour tous jusqu'à seize ans), c'est malheureusement la seule stimulation qui ait encore quelque effet. Tant et aussi longtemps qu'il y aura le "danger" de l'école privée, on mettra tout en oeuvre pour rendre viables et moins injustes nos écoles publiques.

Il faut réclamer de réelles facilités d'accès à l'enseignement pour tous ceux qui choisissent cette voie — du primaire à la fin de l'université — mais abolir l'école obligatoire qui n'est, en fin de compte, qu'un injurieux manque de respect pour ceux qui n'y sont aucunement intéressés.

Je me suis posée la question suivante: est-ce que toutes contestations au sujet de l'école privée ne viendraient pas (indirectement, bien sûr...) de la classe possédante qui, en la rendant moins accessible à tous par une restriction des subventions gouvernementales, dans un ultime effort, tenterait de maintenir le fossé des classes sociales en demeurant l'élite qui, seule, reçoit un enseignement de qualité?

Gyslène Blais-Remy
Montréal

La qualité du français n'est pas très riche à la marche des millions

Aux responsables de la marche des millions

Lors de la marche des millions j'ai eu l'occasion de commanditer une personne pour $0.01 (un cent) du mille-la seule m'ayant commanditée bien que je m'attendais à plusieurs demandes de collègues étudiants, comme par les années passées.

J'ai reçu la facture dont je vous envoie une photocopie. Je tiens cependant à souligner la **pauvre qualité** du français, quand il y en a. Ainsi cette phrase: "Since your total pledge is only $.29 would you consider rounding this up to $1.00 to cover our handling cost" qui n'a pas de traduction... et d'autres traductions plus ou moins originales: telles "merci pour commanditaisant", "nom **de** marcheur", "paieable", "marque ici pour reçu..."

Je vous envoie un chèque en français, espérant que vous pourrez le toucher quand même... et sans autre commentaire.

Martyne Bourdeau
Hull

le fond des choses

Des immigrants qui ont choisi la francophonie (2)

Textes de Paule Beaugrand-Champagne
Photos de Michel Giroux

Près de la famille, l'école peut devenir le symbole de l'accueil des immigrants au Québec

Les Québécois s'ouvrent de plus en plus au monde, mais ils ne sont pas exempts de la xénophobie. En toute justice, on doit dire que les étudiants sont les plus affranchis: ils acceptent volontiers l'immigrant et l'intègrent rapidement à leur milieu.

Ce sont les adultes qui ont le plus de préjugés, qui rejettent inconsciemment les immigrants. Ils les excluent de leur société tout en leur reprochant de ne pas s'adapter au Québec, à leur quartier ou à leur ville. Des expressions comme "Wops", "maudits Juifs" et, de façon plus générale, "les maudits-immigrants-qui-viennent-nous-voler-nos-jobs", sont monnaie courante dans bien des milieux.

Les enfants, eux répètent volontiers les conversations qu'ils entendent à la maison, qu'elles soient sérieuses ou non. Des engueulades et des batailles de ruelles ou de cours d'écoles s'en suivent.

Cette mentalité a perdu pour le Québec des générations d'immigrants, notamment les Italiens "tannés" de se faire traiter de "pizzas" et d'être confondus avec la Mafia. Ils ont choisi l'école anglaise où ils se fondent facilement dans le moule et l'homogénéité nord-américaine. Pour convaincre les nouveaux arrivants de se joindre au groupe francophone, il faut maintenant faire machine arrière et tenter rapidement de réparer tout le mal qui a été fait dans le passé.

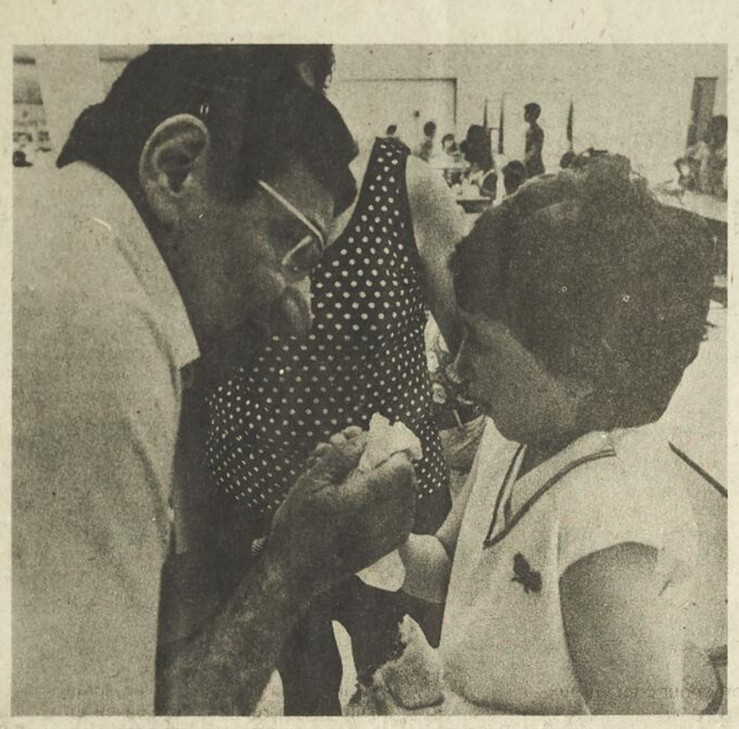

Pour M. Robert Attar, être directeur du Bureau d'accueil et d'information aux immigrants de la CECM, c'est aussi consoler à l'occasion celle qui vient d'ailleurs et à qui on a fait un gros chagrin.

Comme le disait récemment Mme Thérèse Lavoie-Roux, présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), "nous devons travailler à rebours".

En 17 langues

C'est donc de la sollicitation que le Bureau d'accueil et d'information des immigrants de la CECM doit faire pour atteindre son objectif "d'intégrer harmonieusement, dans un cadre propice, les enfants d'immigrants qui n'ont aucune connaissance de la langue française".

Avec des crédits qui lui viennent du ministère de l'Éducation (un peu plus de $700,000) et l'aide ("précieuse", nous dit M. Robert Attar, de la CECM) de M. Guy Dozois, coordonnateur du Bureau d'accueil des enfants immigrants de ce ministère, la CECM tente de rejoindre les nouveaux arrivants au pays et les enfants d'immigrants déjà installés au Québec, mais ne parlant que leur langue maternelle.

Ce n'est pas là tâche facile. Jusqu'à présent, on n'a réussi à rejoindre que 35% des immigrants arrivés au Québec depuis une période de cinq ou six mois. Cette opération de recrutement des immigrants, M. Attar l'a surnommée "la pêche à la ligne"! Il lui faut compter sur la collaboration des sociétés d'aide aux immigrants, des associations de groupes ethniques, des paroisses, des services d'accueil de Dorval, etc.

Pourtant, le ministère fédéral de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration tient à jour la liste de tous les immigrants, qui comprend l'adresse, le nom et la nationalité des sujets. Il refuse d'en faire tenir une copie au Québec et à la CECM. C'est donc avec les moyens du bord qu'une organisation comme celle-ci est obligée de se débrouiller.

À force de solliciter des immigrants un peu partout à travers la ville, le mot se passe, la satisfaction se dit et petit à petit, on en rejoint un plus grand nombre. Mais ce n'est quand même pas une méthode commode ni à toute épreuve.

"Au cours de nos entretiens avec les immigrants, dit M. Robert Attar, nous avons constaté à quel point ils manquaient d'information non seulement sur nos classes d'accueil, mais sur le Québec en général".

C'est pourquoi une lettre d'information et de bienvenue, imprimée par la CECM dès 1971, en français au recto et en l'une de 17 langues au verso est adressée à chaque immigrant qui arrive au Québec et dont l'adresse est communiquée à la CECM par les différents organismes avec lesquels elle est en contact. La plupart du temps, les immigrants sont touchés par ce geste et téléphonent pour obtenir plus de renseignements.

"C'est uniquement par la persuasion et grâce à des entretiens francs, empreints d'amabilité et animés d'un esprit d'accueil, que nous avons amené les immigrants à nous confier leurs enfants", dit M. Attar.

Les parents

L'attrait du transport des élèves de la porte de leur domicile à la porte de leur école, le fait que les enfants prennent leur déjeûner de midi à l'école, que les classes sont ouvertes pendant les vacances estivales, tous ees services encouragent les parents à diriger leurs enfants vers les classes d'accueil de la CECM.

Pourtant, la grande majorité des parents ont déjà opté personnellement pour l'anglais. Lorsque le Bureau d'accueil organise des soirées-rencontres avec les parents de ses élèves, on assiste à une petite Société des nations; on y parle plusieurs langues, outre l'anglais et le français. Les six membres du Bureau d'accueil de la CECM parlent au total une douzaine de langues différentes.

La présence des parents à ces soirées est en moyenne de 80%. Ils s'intéressent à ce qu'on offre à leurs enfants et pour les impliquer davantage, on leur montre en vidéoscope ce que leurs enfants font dans les classes d'accueil. Certains parents s'inscrivent ensuite à des cours de français; la CECM envisage d'organiser pour eux des cours dans l'école même que leurs enfants fréquentent, dans leur propre quartier.

"L'école est l'organisme le plus près du milieu familial", dit M. Attar, et il est important qu'elle devienne le centre et le symbole de l'accueil des immigrants au Québec. Cette année, on tentera de faire nommer de ces parents sur les comités d'écoles pour qu'ils s'intègrent mieux et que les parents québécois réalisent qu'ils ont les mêmes problèmes que les immigrants avec leurs enfants, quand il est question de l'école.

Après quatre ans de travail, M. Attar est en mesure d'affirmer que des immigrants qui auraient indéniablement dirigé leurs enfants vers les écoles anglaises ont, par le truchement des classes d'accueil, décidé de les envoyer aux écoles françaises.

Les leçons

Le Bureau d'accueil des immigrants de la CECM, dans un récent rapport, notait un certain nombre de problèmes. Les classes d'accueil ont permis de constater que le milieu scolaire n'est pas encore prêt à "accueillir" les jeunes immigrants. Un travail d'envergure doit être fait dans ce domaine du changement des mentalités; la CECM entend adopter bientôt un programme spécial qui développerait chez les enfants québécois une plus grande ouverture d'esprit.

Un autre problème est celui de la pénurie de professeurs compétents pour dispenser l'enseignement aux élèves des classes d'accueil; seule, une solution à ce problème permettra l'expansion de ces classes. Enfin, il est essentiel qu'une information adéquate concernant ces classes atteigne les immigrants dès leur arrivée à Montréal et même avant.

Tout n'est pas que problème cependant. "Il est rassurant de constater que malgré le "climat" de tension qui règne actuellement dans les milieux des groupes ethniques, les parents non-francophones ont choisi majoritairement de diriger leurs enfants vers nos maternelles françaises", écrit M. Attar dans son plus récent rapport d'action.

C'est à travers la formation de ces enfants et leurs activités parascolaires que les immigrants s'initient le mieux à la vie québécoise. C'est du moins ce que la CECM est en train de démontrer.

Il faut que le Québec ait le choix de ses immigrants

"Il faut absolument que le Québec ait le choix des immigrants qui viennent chez lui. Nous devons pouvoir faire notre propre sélection et notre recrutement", nous déclare M. Robert Attar, directeur du Bureau d'accueil et d'information aux immigrants de la CECM.

C'est exactement ce que le ministre de l'Immigration, M. Jean Bienvenue, réclame d'Ottawa Pour le Québec, il ne peut être question d'autonomie culturelle ou linguistique sans pouvoir de sélection et de recrutement. Et ce n'est pas non plus avec un mini-ministère de l'Immigration que le Québec arrivera à faire quelque chose de valable.

Le ministère appuie la CECM dans son action, mais ses faibles moyens, il ne peut que tenter de diriger des immigrants vers ses services d'accueil et de financer certaines de ses activités. Il faudrait lui donner le pouvoir de faire cent fois plus.

La majorité des immigrants, nous explique M. Attar, ignorent au moment de s'y étzblir que le Québec est francophone. La majorité ne pensent qu'au niveau de vie lorsqu'ils adoptent un pays seuls les plus instruits s'inquietent de la langue et de la culture. Il faudrait pourtant commencer le processus d'intégration dès avant leur départ de leur pays d'origine.

Le projet de loi 22

M. Attar d'inquière de la courte vue de ceux qui concoivent les projets de lois. On n'intègre pas un immigrant à une société en criant ciseaux... On a vu hier que le processus exige un peu plus de respect des personnes et des enfants.

"Si le projet de loi 22 prévoit que tous les enfants d'immigrants devront obligatoirement s'inscrire à l'école française, au rythme actuel de l'immigration ce sont 3,000 élèves qu'il nous faudra recevoir dans un an. Il n'y a pas asses d'école et nos budgets ne sont pas assez élevés. J'espère que les gens du ministère y penseront avant qu'il ne soit trop tard et qu'ils nous donneront les moyens de faire un aussi bon travail qu'avec seulement un millier d'élèves!"

On ferme des écoles actuellement, dans certains quartiers. Il ne faudrait peut-être pas aller trop vite en ce domaine et prévoir que plusieurs d'entre elles pourront servir à l'ouverture de classes d'accueil.

Les maternelles

Mais l'attitude du ministère de l'Éducation dans le domaine de l'intégration des immigrants est parfois fort étrange.

En septembre 1973, la CECM permettait à certaines écoles d'organiser des "maternnelles temps plein" (normalement elle sont organisées sur une base de demi- journées. Ces maternelles recevaient des immigrants et des Québécois, dans le but d'aider l'immigrant à s'intégrer au système scolaire avec l'aide de Québécois, et de permettre aux petits Québécois de traverser le stade de la socialisation en s'habituant à fréquenter des immigrants non-francophones. Cela devait permettre la préparation d'une génération à l'esprit plus ouvert.

L'expérience vient de se terminer et elle a été assez réussie. Pour continuer ce travail en septembre prochain, il faudrait embaucher une quinzaine de jardinières de plus. Le ministère de l'Éducation refuse dorénavant d'encourager l'expérience et de permettre l'ouverture de maternelles "plein temps".

Les raisons dot-on, sont d'ordre financier et "prudent": on ne veut pas créer de précédent pour d'autres commissions scolaires! Pourtant, Montréal est la seule ville du Québec qui est si cosmopolite et puis est-ce là l'attitude que devrait prendre le ministère de celui qui parraine un projet sur la langue et l'intégration des immigrants?

La CECM a refait une demande au ministère et de nouveau insisté sur l'importance d'une telle expérience. Elle compte bien recevoir une réponse positive du ministère d'ici quelques jours ou quelques semaines.

LE QUÉBEC EN 80 JOURS

Maniwaki

Un autre coin abandonné qui doit lutter seul contre la mort lente

Par Pierre Sormany

En partant de Hull, il faut prendre franc nord. Une route assez belle somme toute, mais tortueuse à souhait, et qui redevient chaque printemps le cauchemar des gens du Nord de l'Outaouais.

Jusqu'à Gracefield, passe encore, mais les 25 derniers milles, au seuil de Maniwaki, font bien comprendre pourquoi les gens de cette municipalité ont déjà décidé, il n'y a pas si longtemps, de bloquer leur route.

Les gens de Maniwaki... mélange de fatalisme et de débrouillardise de ceux qui ont toujours eu à ne compter que sur eux-mêmes. On a dit du Québec qu'il négligeait ses zones frontières, qu'il laissait l'Outaouais s'éroder tranquillement vers l'Ontario. Que penser de cette ville que les gens de Hull eux-mêmes semblent oublier?

Pour Maniwaki, à 80 milles de Hull, il faut compter deux heures de route. La ville, avec ses municipalités voisines, forme un noyau de près de 8,000 habitants. Toutefois, la polyvalente moderne dessert une population de plus de 12,000, répartie sur un rayon d'une vingtaine de milles.

Une mort lente

Énumérer les problèmes de Maniwaki, c'est s'engager dans un processus qui risque de n'avoir pas de fin.

Problème industriel d'abord. La ville est la tête de pont d'un immense réservoir à bois. Mais la ville possède aussi ses cours d'eau, et le flottage du bois facilite l'installation des usines en aval, plus près du sud et de l'Ontario.

Le ministre Goldbloom, devant l'état avancé de la pollution de la Gatineau, avait promis d'interdire le flottage. Mais la décision ne vient pas. Et le chemin de fer local (aujourd'hui inutilisé), et la route qui pourrait être améliorée, rendent vains les espoirs de développer une solide industrie de première transformation à Maniwaki même.

L'usine de la Maniwaki Forest Products (Maki), anciennement acquise par Sogefor mais revendue peu de temps après, fonctionne encore. Mais Barwood, une petite "shoppe" de panneaux pré-finis songe à fermer, partiellement à cause des inondations, partiellement à cause de problèmes syndicaux.

Au niveau des services, la municipalité subit une double érosion. Dans le comté d'Outaouais, les priorités sont ailleurs. Mais Maniwaki n'est qu'à une quarantaine de milles (une heure de route pourtant) des Laurentides et de Mont-Laurier. C'est finalement dans cette dernière région que se retrouveront tous les services gouvernementaux qui auraient pu donner espoir à Maniwaki de redevenir le chef-lieu du Nord de l'Outaouais. La voirie par exemple!

Avec le résultat que Maniwaki est déjà un paradis de chômeurs et d'assistés sociaux. Et si, chaque année, le ciel s'acharne pour y déchaîner ses éléments (tornades, inondations, etc.), la situation ne peut qu'empirer.

Vocation touristique

Mais nous sommes aussi au coeur d'une région à vocation touristique. Le Québec avait pourtant promis d'y ouvrir le parc Pontiac. Mais voici que l'aménagement de ce coin ne figure plus au niveau des priorités.

Or, à la même époque, l'époque des promesses à gogo, on avait "déclubé" les lacs (rachat des plans d'eau des clubs privés). Le mouvement, planifié à Québec sous la pression populaire, devait favoriser la naissance d'un tourisme plus populaire et plus rentable au Québec. Aujourd'hui, ces terres ont été revendues à des "favorisés", et Maniwaki, comme bien d'autres patelins québécois, se retrouve châtrée de ce qui pourrait pourtant être une amorce de solution.

Et tous ces problèmes sont reliés. Il n'y a que quarante milles de Mont-Laurier à Maniwaki. Une bonne route suffirait à y emmener une partie du tourisme qui s'entasse aujourd'hui dans les Laurentides. Mais pour y construire un réseau routier adéquat, il faudrait peut-être que les services gouvernementaux cessent de bouder cette ville comme si elle était hors du Québec, ou comme si sa mort lente était à tout prix souhaitable.

Et entre temps, les gens de Maniwaki, avec leur ferme résolution de tenir sur leur terre, et de s'arranger seuls comme ils l'ont toujours fait, développent de nouvelles industries qui seront peut-être demain la solution.

L'arbre de Noël par exemple... Et ce n'est pas uniquement un sapin! À l'entrée de la ville, plusieurs champs plantés. Les ventes iront chaque hiver vers les États-Unis. C'est peut-être là-bas seulement que les Québécois en vacances apprendront qu'il existe chez eux une région qui refuse encore de mourrir... et qui y parviendra seule.

Après les inondations...

(P.S.) — "Les gens nous connaissent rien qu'à cause des cataclysmes! Y'a deux ans, c'était la tornade. Maintenant, les inondations. Entre les deux, personne n'a parlé de nous autres!"
Cette phrase, entendue à Maniwaki, c'est le drame de la ville.

Déjà économiquement faible, en net recul, cette municipalité semble aussi devenue la proie favorite du destin. À Saint-Jean-Vianney, après le glissement, les citoyens refusaient de réintégrer cette terre meurtrière. Il a fallu qu'ils se regroupent face à Québec. Ils ont eu gain de cause.

Mais à Maniwaki, la cruauté des éléments n'a pas causé de morts. Elle relevait du "fait divers"... Dans l'épreuve, bien sûr, les voisins ont appris à s'entraider. Une expérience unique de solidarité sincère. Mais après, plus rien. En 1972, aucun subside gouvernemental n'était venu aider les sinistrés.

En 1974, dans certains quartiers, l'eau a atteint les toits. Nulle autre ville au Québec fut aussi touchée. Mais qui parle encore de la "Maniwaki-d'après-les-inondations. Bien pire, cette ville n'a même pas été déclarée zone sinistrée!

Pourquoi? Inexplicable... À moins que ça ne soit les autorités municipales qui aient craint de perdre leur prestige, advenant l'arrivée des secours de l'armée. C'est avec fierté qu'un notable de la place affirmait que, grâce à la bonne volonté et le courage de chacun, la "situation était sous contrôle".

Au moment même de l'inondation, c'était vrai. Mais après? Qui décidera l'épicier Poirier de reprendre son commerce lui qui veut maintenant tout laisser? Et qui fournira des emplois aux travailleuses de Barwood, si la firme porte ses pénates ailleurs?

Et l'aide du gouvernement, elle viendra certes... Mais quand? Et combien de gens accepteront d'attendre aussi lontemps une aide à laquelle ils ne croient pas tout-à-fait? Car c'est bien plus urgent de réparer la maison "au plus sacrant". Accepteriez-vous de vivre trois ou quatre semaines dans une maison redevenue chantier?

Alors les vraies solutions, celles qui partiraient d'un regroupement de la population, encore une fois elles seront mises de côté à Maniwaki. Les habitants de la municipalité se mettront à la tâche de la reconstruction, réclameront parfois les sommes que leur offre le gouvernement ($5,000 pour une résidence principale, $3,000 pour l'ameublement), et tenteront encore une fois d'oublier.

Ils oublieront aussi de poser les bonnes questions. Comme celle-ci, par exemple, qui est dans la bouche de Robert Bisaillon, enseignant à la polyvalente, dans celle de Jean-Louis Thibeault, homme d'affaires, et de beaucoup d'autres: "Avez-vous déjà vu le gouvernement s'offrir aussi rapidement pour payer les dégâts? Non... Et s'il le fait cette fois-ci, c'est qu'il sait bien qu'il est responsable des inondations".

Comment?

Rien d'assuré (le député Gratton avait certes promis de poser toutes les questions pertinentes... mais il s'est contenté des statistiques de l'Hydro sur l'eau tombée). Mais de plus en plus de gens adhèrent à l'hypothèse suivante.

Autrefois, le débit de chaque barrage était décidé sur place. Aujourd'hui, l'Hydro-Québec a tout centralisé à Montréal. De là, on constatait que le niveau du réservoir Baskatong augmentait normalement, et qu'il faudrait l'ouvrir, comme chaque année, pour laisser passer le surplus d'eau de fonte.

Le problème, c'est qu'à ce moment, la fonte (en retard de deux semaines cette année) n'était pas encore commencée, et que ce que l'Hydro retenait, c'était les eaux de pluies et l'écoulement lent. Le débit de la Gatineau, en bas du barrage était désespérément bas ("Y aura pas de fraie c't'année!" disaient les habitants du coin).

L'ouverture des barrages a donc commencé en même temps que la fonte. En 24 heures, le niveau de l'eau a grimpé de 20 pieds à Maniwaki. Et même le gérant du foyer pour vieillards, M. André Blais, n'a eu que 10 heures pour préparer et mettre en pratique le plan d'évacuation.

Désormais, l'Hydro ne se fera plus prendre. Elle vérifiera sur place la fonte des neiges. Et tant pis pour les statistiques! Mais en attendant, il y en a beaucoup qui refusent de croire en une "erreur technique".

Alors ils parlent de la "condamnation de Maniwaki" pour sauver le bois de flottage de la CIP, ou garder le courant électrique aux Américains, ou pour sauver les bords de l'Outaouais, ou même Montréal...

Allez donc leur faire changer d'idée!

Les maisons se sont finalement écroulées comme des châteaux de cartes. (Photos: Pierre Sormany)

Un camion bien équipé. Seuls les vendeurs de chaloupes, de canots et de pompes ont fait de l'argent.

Le cahier du Jour kidnappé

Le Sombre vilain ne cède pas au chantage

Un groupuscule d'activistes extrémistes s'est emparé du cahier qui, lancé près du pont Viau par notre collaborateur Alain Gerbier à la fin de juin, devait parcourir le Québec aux mains de marcheurs de fortune se relayant sur toutes les routes de la province.

Apprenant la nouvelle de ce kidnapping aujourd'hui, la réponse du Sombre vilain ne pouvait se faire attendre. Il ne cède pas au chantage.

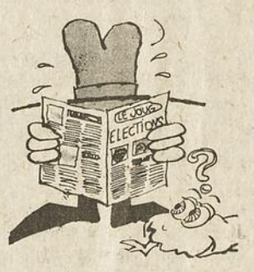

Communiqué numéro un de la Fédération des freaks fédéralistes

La FFF (Fédération des freaks fédéralistes), considérant que l'initiative d'un cahier faisant le tour de la province à pied ne pourrait qu'accroître l'esprit nationaliste des Québécois; désirant prouver que le système fédéraliste est le meilleur en faisant la preuve de notre force:

Nous vous annonçons que le cahier a été enlevé par un de nos agents ayant pris le relais d'un marcheur.

Le cahier actuellement en marche est un faux que notre agent a remis au marcheur suivant pour brouiller les pistes. (D'ailleurs il s'autodétruira dans les prochaines heures).

Le véritable cahier est actuellement entre nos mains, au quartier général de la FFF à Ottawa. Inutile d'essayer de venir nous le reprendre; tout le monde sait que ce qu'Ottawa subtilise revient difficilement au Québec.

Si vous voulez récupérer le cahier: vous devez retirer de vos pages la chronique de votre révolutionnaire-subversif, nous avons nommé le Sombre Vilain. Mais avant, il devra faire des excuses et retirer tout ce qu'il a dit de vilain dans ses sombres propos, il devra aussi rester à genoux dans le coin de la case pendant (3) trois jours consécutifs.

22 heures vous sont accordées pour vous rendre à nos conditions, sinon nous traversons le Canada à pied avec le véritable cahier et nous allons le jeter dans les vagues tumultueuses de l'océan Pacifique.

A mare usque ad mare.

Cellule Lord Durham

P.S. Les modalités du retour du cahier vous parviendront par la poste de Sa Majesté une fois que vous aurez rempli nos conditions.

Le calendrier du JOUR

Vendredi 12 juillet: Le JOUR campe à Berthierville et rayonne aux environs.

Samedi 13 juillet: St-Charles de Mandeville en fête (Près de St-Gabriel de Brandon).

Dimanche 14 juillet: Tricentenaire de Kamouraska

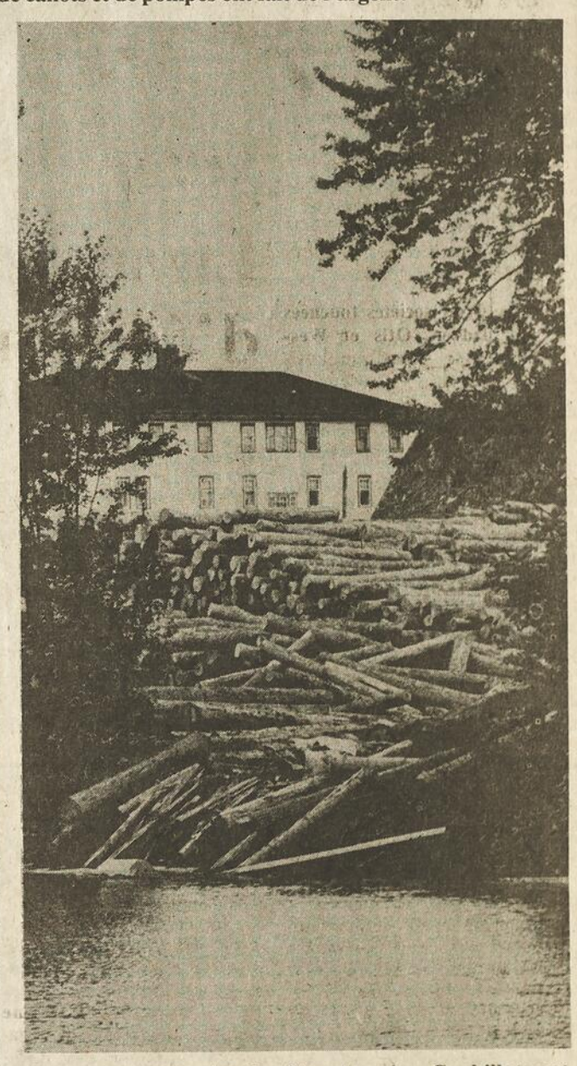

Ce n'est pas une usine de pâtes et papier. Ces billots ont été abandonnés sur la pelouse lorsque l'eau s'est enfin retirée.

la cuisine d'été

par Jacques Guay

Je suis actuellement bien occupé à coordonner les mois qui viennent et je vous prie d'excuser mon absence d'aujourd'hui. Mais vous avez à lire un intéressant reportage sur Maniwaki.

L'équipe du JOUR remercie ceux qui ont contribué à cette tournée du Québec en 80 jours.

—La Société des Tabacs Laurentiens qui produit la cigarette La Québécoise.

—Les Roulottes Unik de Saint-Jérôme qui nous ont prêté une Safari pour l'été.

—M. Guy Simard de Transition Audio-Visuelle qui a installé le système de son de la caravane.

—Les Disques Lemaire qui a fourni les cartouches de chansonniers.

527-4444 4349, Papineau
CADET ENRG.
RÉFRIGÉRATION
Vente & Service Pièces de rechange
Réfrigérateurs, poêles, laveuses
Neuf & usagé

OYEZ OYEZ OYEZ !
Les jeunes de Longueuil et Saint-Hubert; LE JOUR a besoin de camelots. composez 331-8961

ATELIER DE COMPOSITION TYPESETTING Inc.
385 Boul. LEBEAU VILLE ST-LAURENT
SPÉCIALISTES EN COMPOSITION ET MONTAGE TYPOGRAPHIQUE et ARTISTIQUE
●CATALOGUES ●CIRCULAIRES ●JOURNAUX ●REVUES

Résultat définitif

Boisvert est battu dans Drummond

DRUMMONDVILLE (PC) — À la suite de la vérification officielle du directeur du scrutin dans le comté de Drummond, le candidat libéral Yvon Pinard obtient onze voix de majorité sur son adversaire créditiste, Jean-Marie Boisvert.

M. Pinard a reçu 15,565 votes et M. Boisvert, 15,554. Le nombre de voix de majorité étant inférieur à 25, le dépouillement judiciaire devient obligatoire. Un juge devrait être nommé lundi pour présider à ce travail.

Aux élections de 1972, une situation analogue s'était produite, le ministre libéral Jean-Luc Pepin ayant perdu son siège, à la suite du dépouillement judiciaire, par une marge de 66 voix.

Aux élections de lundi dernier, le candidat conservateur dans Drummond, Armand Cyrenne, a recueilli 5,170 voix et Gisèle Marotte, qui représentait le NPD, 652 voix.

Grève dans les ascenseurs

MONTRÉAL (PC) — Sans convention collective depuis 1972, quelque 200 rpéposés à l'entretien des ascenseurs ont décidé de débrayer, hier.

Un dirigeant syndical, M. Warner Baxter, a déclaré qu'il ne restait plus "qu'à appeler les pompiers" si une défectuosité quelconque surgissait dans le fonctionnement des ascenseurs. Plusieurs hôpitaux dépendent des trois compagnies affectées par la grève pour l'entretien de leurs ascenseurs. Ces compagnies, toutes américaines, installent les ascenseurs dans les édifices et se chargent de les entretenir.

Les trois sociétés touchées sont Dover, Otis et Westinghouse. Leurs employés sont membres des locaux 89, et 101 de l'Union internationale des constructeurs d'ascenseurs qui y recrute 80% de ses effectifs.

Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, doit déposer précisément aujourd'hui, en première lecture, un projet de loi sur la mise en tutelle de ces syndicats.

Le conflit, en fait, remonte à un an, au moment où le ministère du Travail avait décidé de soumettre au décret provincial de la construction les préposés à l'entretien des ascenseurs. Depuis 30 ans, ces employés étaient régis par un contrat de travail national. Les préposés à l'entretien des ascenseurs ont prétendu que cette décision leur faisait perdre des emplois, puisqu'il n'était plus question pour eux de peindre les ascenseurs ou de s'occuper du secteur de l'électricité.

M. Baxter a fait remarquer que depuis la décision du ministère du Travail la plupart des compagnies s'étaient entendues avec le syndicat, mais qu'il n'en était pas de même des trois sociétés affectées par la grève.

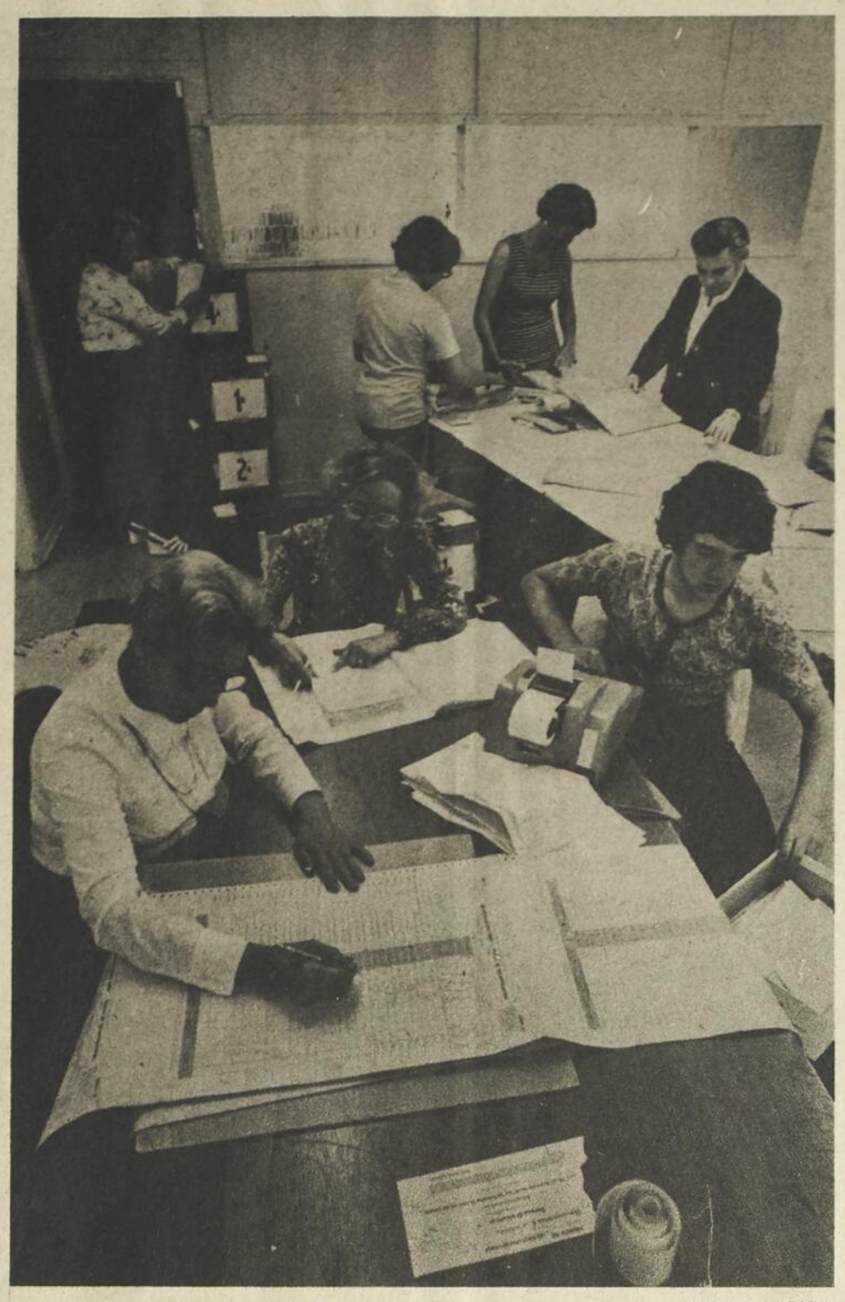

Photos Antoine Désilets

Le décompte des votes rejetés

C'était le début du comptage officiel dans les 274 bureaux des présidents d'élections. Dans la plupart des comtés, cette opération peut durer au moins trois jours. Au Québec, le comptage officiel revêt une importance spéciale, puisque le total des votes rejetés se fait à cette occasion. C'est lundi seulement que l'on connaîtra ces résultats. Sur notre photo, les officiers de la circonscription de Dollard, sous la direction du président Aimé Caron, font la compilation du vote.

Québec-Presse

La suspension permettra d'économiser $40,000

par Maurice Giroux

Si Québec-Presse avait continué sa publication au cours de l'été, c'est un déficit de l'ordre de $80,000 que le journal aurait à éponger au cours de la présente année.

M. Normand Caron, directeur général de Québec-Presse, a fourni cette précision hier au cours d'une conférence de presse convoquée pour expliquer les causes de la suspension du journal pendant la saison estivale.

Le déficit actuel est de $40,000, mais il a été annulé grâce à la récente campagne de financement, qui a rapporté $20,000, à la subvention statutaire annuelle de la Centrale de l'enseignement du Québec ($9,000). Une somme équivalente est également attendue des différents syndicats de la Fédération des travailleurs du Québec.

M. Caron a expliqué que le seuil de rentabilité de Québec-Presse était de 23,500 exemplaires. Une étude est en cours pour déterminer certains aspects de cette rentabilité, de même que pour trouver 1,500 nouveaux lecteurs. Ce chiffre équivaut à la perte des lecteurs occasionnée par la création du quotidien LE JOUR. Le tirage moyen de Québec-Presse est actuellement de 21,000 exemplaires par semaine.

Plutôt que d'opérer à perte au cours de l'été, la direction et les employés ont décidé de préparer la relance du journal prévue pour la Fête du Travail, et non pour le 6 octobre, comme LE JOUR l'annonçait hier.

Le syndicat des 19 employés de Québec-Presse a donné son accord à la décision du conseil d'administration, même si certains journalistes devront consentir, sur une base volontaire, à une diminution de traitement au cours de l'été.

En ne paraissant pas durant l'été, le journal épargnera $35,000 qui seront affectés à la nouvelle formule que veut adopter Québec-Presse pour sa relance de l'automne.

M. Caron a donné comme exemple possible des changements à apporter le style et l'allure des reportages, le ton agressif de certains articles, de même que la présentation typographique.

La direction du journal demande à tous ses lecteurs et souscripteurs des suggestions et des commentaires pouvant orienter dans l'avenir cette nouvelle formule. Une lettre sera envoyée cette semaine à tous les sociétaires les informant des décisions prises plus tôt cette semaine par le conseil d'administration. Les journalistes possèdent au sein de ce conseil un droit de veto sur le contenu rédactionnel du journal.

Québec-Presse fêtera son cinquième anniversaire de naissance le 19 octobre prochain. L'éditon de la Fête du Travail, marquant sa relance, portera le numéro 254. La première série a été publiée d'une façon ininterrompue.

Les observateurs s'attendent à un important remaniement ministériel

OTTAWA (PC) — À la suite de la victoire libérale de lundi, les observateurs politiques s'attendent à un important remaniement ministériel, mais plusieurs ministres ne le souhaitent pas immédiatement.

"Cela pourrait arriver dans une dizaine de mois," a déclaré un ministre. Et il base sa prédiction sur le fait que plusieurs ministres sont en train de préparer d'importants projets de loi; le moment serait donc mal choisi pour procéder à un remaniement.

Et pour réaliser un ramaniement général, M. Trudeau aurait à faire de la place au sommet, par exemple aux Affaires extérieures. Pourtant, on estime que le premier ministre ne mettra pas de côté le ministre actuel, M. Mitchell Sharp, du moins pour le moment. On ne fait pas reculer facilement des ministres qui font partie du cabinet depuis 13 ans. D'ailleurs, M. Trudeau n'a jamais aimé rétrograder des ministres.

M. Sharp, bien entendu, pourrait toujours demander qu'on allège son fardeau. Le ministre des Affaires extérieures est considéré comme le joueur-clé dans tout remaniement ministériel, car son portefeuille est le plus important après celui du premier ministre. Et si ce portefeuille devenait vacant, plusieurs ministres pourraient grimper d'un cran, certains pourraient être déplacés de côté, et on finirait par trouver place pour un ou deux nouveaux ministres.

Il y a longtemps, dans les cercles fédéraux, qu'on assure que le ministre des Finances John Turner, sera le prochain ministre des Affaires extérieures. Il a gardé avec succès son portefeuille des Finances durant trente mois, même si ce poste n'est pas de tout repos. Mais il se peut que le choix de M. Trudeau ne soit pas automatique, quand viendra l'heure des décisions.

On sait aussi que d'autres ministres qui ont longtemps servi lorgnent du côté des Affaires extérieures. Par exemple, le président du Conseil privé, M. Allan Mac Eachen, qui a joué un grand rôle comme leader parlementaire durant le dernier Parlement majoritaire.

Expansion

Le ministre de la Justice, M. Otto Lang, qui a été mis à rude épreuve avec la responsabilité du Conseil canadien du blé, pourrait également songer à un poste plus reluisant.

Il y aurait une façon pour M. Trudeau d'ouvrir la voie à un remaniement majeur, en créant un nouveau portefeuille peut-être celui de premier ministre adjoint à l'intention de M. Sharp, mais le premier ministre n'a jamais indiqué qu'il songeait à une telle formule d'expansion pour son cabinet.

M. Trudeau, cependant, a déjà dit qu'il tenait à un ministre responsable des Pêcheries seulement. C'est dire que deux députés seront appelés à remplacer M. Jack Davis, qui s'occupait à la fois de l'Environnement et des Pêcheries. Il a été défait lundi.

Si le bill 22 est adopté

Un automne chaud! *prédit le MQF*

par Evelyn Dumas

QUEBEC — Le président du Mouvement du Québec français, M. François-Albert Angers, a laissé entendre hier au cours d'une conférence de presse que l'opposition au projet de loi 22, même si celui-ci était adopté, pourrait devenir plus virulente dans les milieux francophones à l'automne.

Venant après la conférence de presse du Regroupement démocratique, tenue la veille, où l'on avait également annoncé des actions pour la saison prochaine, ces propos portent à croire que l'automne pourrait être chaud en ce qui concerne le débat sur la langue.

M. Angers a souligné que jusqu'ici, le MQF avait "retenu" les gens, en les invitant à jouer le jeu parlementaire, à se présenter devant la commission dont les travaux sont maintenant interrompus et à se fier à l'Opposition officielle "qui défend nos positions".

Mais a-t-il ajouté, "vient un moment où les gens qui nous suivent nous disent: qu'est-ce que ça donne vos gentillesses, on va faire autre chose. Quand la langue est touchée, c'est peut-être la seule question où nous réagissons de façon certaine; ça finit par des réactions très vives".

Quant au MQF, a-t-il dit, il n'aura de cesse, si le bill 22 est adopté, d'ameuter la population du Québec pour qu'elle comprenne la trahison dont elle est victime.

Le MQF s'est fait hier en conférence de presse le "haut-parleur" de 48 organismes régionaux et individus qui n'ont pas pu se faire entendre à la commission parlementaire sur le projet de loi linguistique.

M. Angers a souligné que si, jusqu'à maintenant, ce sont surtout les organismes nationaux qui se sont faits entendre, "l'opposition est aussi, sinon plus grande, au sein des groupes locaux et régionaux oeuvrant dans les différents coins du Québec".

Il a fait état de fronts régionaux contre le bill 22 et pour la promotion d'un Québec français dans les régions de Lanaudière (Joliette), du Nord-Ouest québécois, de Québec, de l'Est du Québec, au Saguenay Lac-St-Jean, à Mont-Laurier et dans la région de Drummondville.

M. Angers a dit que s'il y avait encore des Québécois francophones qui considéraient le bill 22 comme un progrès, c'est qu'ils partent du principe que le Québec est déjà bilingue. C'est la tâche du MQF de démontrer que c'est fondamentalement faux et que le bill 22 donne 15 droits nouveaux aux Anglophones.

"Les manifestations viendront avec la sensibilisation de la population", a-t-il dit.

La loi doit permettre l'intégration de la minorité anglaise à la majorité

QUÉBEC (par P.B.-C.) — M. Charles Castonguay, professeur de mathématiques à l'Université d'Ottawa, déclare dans le mémoire qu'il n'a pu remettre à la commission parlementaire sur la question linguistique, que le projet de loi 22, dans sa formulation actuelle, rate complètement sa cible: cette législation, dit-il, consacre en droit la minorité anglaise comme extension active et inexpugnable de la majorité canadienne assimilante en territoire québécois.

Il invite le gouvernement à retirer temporairement son projet de loi pour pousser plus loin sa réflexion et revenir avec une législation assurant "l'intégration, au sein de la majorité québécoise, de l'actuelle minorité anglaise assimilante. Le français doit devenir la première langue de promotion socio-économique, la langue indispensable au Québec".

M. Castonguay, qui s'est révélé être ces deux dernières années, le spécialiste du phénomène d'anglicisation des Québécois, accompagnait hier le Mouvement Québec français venu annoncer des actions de protestations contre le projet de loi 22.

Dans son mémoire à la commission, M. Castonguay souligne qu'on ne définit pas qui est une personne de "langue anglaise" dans le projet de loi. À son avis, il faudrait remplacer ce terme par "unilingue anglais", insistant ainsi sur le caractère exceptionnel de cet unilinguisme et intégrant par la même occasion les anglophones bilingues à la majorité.

Dans le domaine de la langue de travail, M. Castonguay insiste notamment sur le fait que "la souveraineté culturelle doit s'affirmer sans ambiguité sur les frontières". Le Québec, dit-il, doit obtenir du gouvernement fédéral que le français devienne à très court terme la langue de travail des employés fédéraux en territoire québécois. En plus d'être un employeur prestigieux, le fédéral n'a pas le loisir de retirer ses services du territoire québécois. "Autant de raisons d'en faire un exemple pour les autres employeurs au Québec".

Sur la question de la langue d'enseignement, M. Castonguay appuie la position de la Ligue des droits de l'homme qui réclame l'instauration progressive d'un seul réseau d'enseignement, francophone.

Cette intégration de la minorité anglaise à la majorité française, explique-t-il, fera que tous les Québécois auront une bonne connaissance du français, écrit et parlé (ce qui est le but de l'article 52 du "bill"); elle n'implique aucunement, par ailleurs, grâce au poids culturel considérable de la majorité canadienne, voire nord-américaine, que les parlant anglais soient jamais en danger de disparition au Québec.

Reprenant les chiffres du recensement de 1971, M. Castonguay démontre, dans la première partie de son mémoire (qui résume les quatre analyses qu'il publie ensuite et dont nous avons déjà eu l'occasion de parler), qu'il y a autant de francophones anglicisés au Québec qu'il y a d'immigrants anglicisés. Les enfants de ces francophones sont de langue maternelle anglaise!

La politique linguistique doit corriger une situation explosive

QUEBEC (P.B.-C.) — Ce qui est grave au Québec à l'heure actuelle, c'est la tendance des groupes ethniques minoritaires à s'assimiler à un groupe ethnique minoritaire particulier, le groupe anglo-québécois. Cela a pour effet de diviser artificiellement le Québec en deux blocs. Cette situation ouvre la porte toute grande à un éventuel éclatement violent de notre société. "L'État doit intervenir et la politique linguistique que nous attendons doit contribuer à corriger cette situation explosive, notamment en enlevant à l'anglais son privilège abusif d'être une langue indispensable dans la vie économique interne du Québec".

C'est ce que déclare un autre mémoire laissé pour compte par la commission parlementaire, bâillonnée par la majorité libérale. Ce mémoire devait être présenté par le Regroupement régional de la capitale québécoise contre le bill 22.

Cet organisme soutient que le projet de loi est inacceptable parce qu'il ne fait pas du français la seule langue officielle du Québec, mais aussi parce qu'il tend à décourager l'usage facultatif de toute autre langue minoritaire que l'anglais. Il souligne également "ce besoin quasi-maladif du rédacteur de ce bill" de mentionner à tout propos qu'il est permis de produire une version anglaise de tel ou tel document. Cela peut créer une obligation de la produire sur demande "et alors on accorde effectivement à l'anglais un statut équivalent en pratique à celui du français".

Le mémoire s'occupe surtout de définir les principes de ce que doit être une politique linguistique. Toute politique linguistique, dit-il, est fonction de la définition que l'on donne de la société québécoise. Une fois admis le caractère distinctif du Québec, l'établissement, la promotion et la diffusion d'une langue nationale unique, accessible à tous, bien que s'imposant au nom de l'intérêt national ne doivent pas brimer le droit des individus et des familles à conserver et à retransmettre leurs langues maternelles particulières, ni le droit des minorités d'en faire un usage privé.

Ayant distingué entre langue maternelle et langue nationale, le Regroupement fait valoir que l'italien, l'allemand et les langues amérindiennes, par exemple, auront plus de chance de survivre comme langues maternelles dans un Québec où une seule langue sera vraiment nécessaire à tous, que dans un Québec où deux langues resteraient en perpétuelle concurrence comme langues de communication dans divers domaines.

CONTENU DU COURS COMPLET * LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD

***LE COURS D'INITIATION NE FAIT PAS PARTIE DES 8 LEÇONS**

- cours entièrement garanti
- tarif spécial pour groupes sur place
- réductions pour tous les étudiants et enseignants
- horaire flexible
- nouvelle direction section française
- Cours à Ottawa et Québec en août et octobre.

Horaire: 8 modules de trois heures suivis normalement à raison d'un par semaine. Cependant chaque module étant autonome, il est possible de les étaler sur plusieurs sessions. Vous avez aussi le choix de changer de jour de présence durant une même semaine.

Module 1 Tests destinés à évaluer votre vitesse de départ, votre taux d'assimilation et vos habitudes d'étude. Initiation aux techniques élémentaires et explication détaillée du premier guide de travail.

Module 2 Exercices moteurs, exercices de perception. Les étapes élémentaires en lecture facile. Organisation de la lecture de journaux. Lecture en colonnes étroites.

Module 3 Initiation à la lecture visuelle. Exercices à grandes vitesses. Initiation aux techniques de rappel. Système de prise de notes. Facteurs de mémoire, facteurs de compréhension, facteurs de concentration.

Module 4 Initiation à la lecture de documents techniques dans un but d'étude et d'analyse. Introduction aux formes inductives de rappel.

Module 5 Lecture de documentation et de recherche. Méthodologie de la recherche en bibliothèque. La préparation aux examens. Lecture des revues et publications.

Module 6 Lecture de culture. Exercices de lecture et de prise de notes à grandes vitesses. Deux romans sont lus à raison de 30 à 40 minutes chacun. Tests de contrôle.

Module 7 Repérage en documentation. Consolidation des techniques de compréhension, de mémorisation, de concentration.

Module 8 Evaluation finale, exercices de stabilisation, présentation des exercices de maintien. Présentation des diplômes.

Avant de vous inscrire si vous désirez participer à un cours d'initiation ou obtenir de plus amples renseignements téléphonez au registraire (514) 844-1941.

Inscrivez vous la semaine prochaine pour les cours d'été à l'un des 187 Instituts Evelyn Wood à travers le monde.

Montréal-Hotel Sheraton Mont-Royal Mezzanine Sud Ch M-37, M-38 1455 Peel

Vous venez par métro. Descendez station Peel

HORAIRE POUR MONTRÉAL
LECTURE DYNAMIQUE — 66 heures (24h. théo. - 42h. pr.)

COURS DU MATIN 9h.30 à 12h.30
Début Sam. 20 juillet — Fin 7 sept.
*Début Mer. 24 juillet — Fin 11 sept.

COURS DU SOIR 18h.30 à 21h.30
*Début Mardi 23 juillet — Fin 10 sept.
Début Jeudi 25 juillet — Fin 12 sept.

* Inscription minimale 15 étudiants par cours.
Il y a une heure de pratique chaque jour entre les classes.

INSTITUT DE LECTURE INTERNATIONAL
LA LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD AU QUÉBEC
Une école privée accréditée par le ministère de l'Éducation Permis 749833
1000 professeurs à travers 11 pays — près de 1,000,000 gradués depuis 1959.

les placements

toronto

Les pétrole vont bien

TORONTO (PC) — L'indice des pétroles de l'Ouest à la Bourse de Toronto était à la hausse jeudi pour la seconde journée consécutive, mais le virement sur l'ensemble du marché a été faible.

Les pétroles montent de 63 et atteignent 176.42, les aurifères, de 5.95 et atteignent 440.50, mais l'indice industriel recule de .13 et tombe à 180.17 et l'indice des métaux de base, de 1.07 et tombe à 77.41.

Des observateurs attribuent la montée des pétroles à la décision que le gouvernement britannique a prise de former une société nationale des pétroles et de s'assurer ainsi qu'il jouera un rôle de leader dans l'exploitation pétrolière dans la mer du Nord.

Les mines industrielles et les raffineries de pétrole sont des gagnants dans l'indice industriel, où on trouve quatre autres gagnants et dix perdants, dont les banques et les boissons alcooliques.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby Glen	300	375	365	375	+25
Abitibi	3510	$11¼	11⅛	11⅛	
Acme Gas	1000	11½	11½	11½	
Acres Ltd	216	$6¾	6¾	6¾	
Acres A pr	26	$38	38	38	
Acres wt	216	28	28	28	
A.G.F.M	309	170	170	170	—10
Agnico E	4100	57	6⅜	6⅞	— ⅛
Agra Ind	850	57	6⅝	6⅝	— ⅛
Akaitcho	4300	180	179	180	
Albany	1000	39	39	39	
Alta Gas A	1250	$12¾	12½	12¾	
Alta G E p	200	$23	23	23	
Alcan	4725	$27½	27	27½	+ ⅛
Algo Cent	309	$11	11	11	
All-Can B	1000	26¢	26¢	26¢	— ½
Allarco Dv	600	9¢	9¢	9½	
Alminex	4500	5¾	5½	5½	— 0¢
Alpa Ind	1200	7½	7¾	7½	
Alum 4½ p	250	$32½	32½	32½	
Am Bonza	1400	200	190	200	+10
A Quasar P	100	$10½	10½	10½	
Andres W	200	11	11	11	— ¼
Anglo-cn	250	$18⅜	18	18⅜	+ ⅛
Ang U Dev	2500	95	95	95	
Aquitaine	200	$22⅛	22⅛	22⅛	— ⅛
Argosy	1000	15½	15½	15½	—2½
Argus C pr	100	11	11	11	
Asamera	3450	7⅝	7½	7½	+ ⅛
Ashland C	300	7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Asoc Porc	1557	113	113	113	— 4
Atco A	250	$13¾	13¾	13¾	
Bad Boy	200	5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Ballndery	1000	102	102	102	+ 7
Bankeno	400	310	310	310	+10
Bank B C	300	23	23	23	+ ⅛
Bank Mtl	8868	$15⅜	15	15	— ½
Bank N S	2488	$34⅜	33¼	33¼	— ¾
B Cdn Nat	100	17	17	17	
Bay Mills p	160	99¾	99¼	99¾	+ ¼
Bell Can	13173	$41½	41	41½	+ ⅜
Bell A pr	251	$41½	41	41½	+ ⅜
Bell B pr	1210	$42⅛	42	42	— ½
Bell C pr	100	$27¼	27¼	27¼	+ ⅛
Beth Cop	130	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅜
Bl Hawk	2800	40	40	40	— 2
Block Bros	700	295	295	295	+ 5
Bow Valy	1350	18	18	18	
BP Can	1750	13⅜	13⅜	13⅜	
Bralor-Res	250	120	120	120	
Bralsa	100	325	325	325	
Bramalea	500	470	470	470	
Brascan A	6525	13¾	13½	13½	+ ⅛
Brenda M	1400	5½	5½	5½	+ ¼
Brinco	935	5⅝	5⅝	5⅝	
Br Am Bnk	125	14½	14½	14½	— ½
BC Forest	1000	14¼	14	14	
BC Pack B	225	32	32	32	
BC Sugar A	200	18¾	18½	18½	— ¼
BCPh 4¾ p	25	50	50	50	
BCPh 4.84	220	12⅜	12⅜	12⅜	
BCPh 5.15	25	51½	51½	51½	
BCP4 6.80	550	18¼	18	18	
Broul R	1300	50	50	50	— 2
Brunswk	200	400	400	400	
Budd Auto	960	7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Budd A w	215	315	315	315	
Bulora Cor	1700	140	135	140	+ 5
C					
Cad Frvw	100	13⅞	13½	13½	
CAE Ind	363	8¾	8¼	8¼	
Cal Pow	859	22¼	22¼	22¼	— ⅛
Cal P 5 p	200	60¼	60	60¼	— 3¼
Cal P 7 p	230	86½	86½	86½	
Cal P 7½p	210	88	88	88	
Camflo	8115	15⅛	14⅞	15	+ ⅛
Cam Chib	700	485	480	485	— 5
Camp RL	4810	35¼	34	35¼	+ ¼
Campau A	450	67¢	6⅞	6⅞	— ⅛
Can Cem L	300	11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
C Cem L p	280	15¾	15¾	15¾	+ ⅛
C Geother	2500	89	84	88	— 2
C Nor West	2350	5	490	5	
C Pakrs C	100	19	19	19	— ¼
Can Permi	4670	16⅞	16⅝	16⅞	
CS Pete	3600	320	315	320	+10
C Tung	100	370	370	370	+10
C Cabl	21100	13⅛	13	13	— ⅛
Cdn Can A	175	8½	8½	8½	
Cdn Cel	900	5	5	5	
C Curtis	2200	42	42	42	
C Ex Gas	5600	275	265	265	
CGE pr	275	$22¾	22¾	22¾	
C Homestd	2100	410	390	400	+10
C Hydr	700	6⅜	6¼	6¼	+ ¼
C Imp Bank	2802	$23	22⅞	23	
CIGO	18300	6⅞	6½	6⅝	— ⅛
CIL	781	$20¼	20¼	20¼	+ ⅛
CIL pr	250	$42½	42½	42½	
C Lencour	9000	14	13	14	+ 1
C Malart	3000	22	21	21	—1½
C Occdental	400	8¼	8¼	8¼	
CP Inve	410	$14⅜	14⅜	14⅜	
CP Inve pr	720	$29	28½	28½	— ½
CP Inve w	3550	130	125	126	— 2
CP Ltd	7325	$13⅜	13⅜	13½	— ⅛
CPL A p	210	$9	9	9	+ ¼
C Reserve	100	305	305	305	
CRenol A p	100	12	12	12	— 2
Cdn Sup O	1000	35½	35½	35¼	— ¼
Cdn Tire	220	37½	37½	37½	— ½
Hardee	4500	99	98	98	
Hard Crp C	210	5¾	5¾	5¾	
Harris J S	1150	370	365	370	+ 5
Hawker S	800	5⅝	5½	5⅝	
Holinger A	150	28½	28½	28½	
Home A	3050	34¼	33¾	34¼	+ ¼
Home B	700	32¾	32⅜	32¾	+ ¼
Houston O	600	177	170	170	—10
Hud Bay A	150	18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
H Bay Co	4404	15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
HB Oil Gas	300	27	26⅞	27	
Huron Eri	300	22	22	22	
Husky Oil	4680	16½	16⅜	16½	+ ⅛
Husky E w	2500	6¾	6½	6½	— ¼
Hydra Ex	1000	69	68	69	+ 8
IAC	100	15¼	15¼	15¼	— ⅛
IAC wt	2780	280	275	275	
Imasco A	1175	26¼	25⅞	25⅞	— ⅜
Imasco A p	1093	335	335	335	
Indal Can	200	51	10¾	10¾	— ⅛
Indusmin	24	7⅞	7⅞	7⅞	
Inglis	600	12¾	12¾	12¾	
Inland Gas	255	9	9	9	
Intrmetco	500	460	460	460	+ 5
IBM	229	$190⅛	188	190	
Int Mogul	500	6⅝	6⅝	6⅝	
I Mogul A	150	12½	12½	12½	
Inco	13420	$25⅜	25½	25½	
Intpr Pipe	1675	$14½	14¼	14½	+ ⅛
Int Pipe w	200	282	282	282	—13
Iosco	350	$15½	15¼	15¼	— ⅜
Inv Grp A	1855	$6¾	6¾	6¾	
Inv Grp 5 p	200	$14⅜	14¼	14⅜	— ⅛
Iron Bay T	2500	475	475	475	
Irwin T A	210	270	270	270	
Isa	800	131	131	131	— 2
I U Intl	11437	$10¾	10	10⅜	— ⅛
Ivaco Intl	1200	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Jannock	300	5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Jannock A	100	$12½	12½	12½	— ½
Jorex Ltd	500	36	36	36	— 1
Kaiser Re	2300	375	370	375	+ 5
Kaiser w	8200	175	170	175	+ 5
Keen Ind	350	5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Keeprite B	300	6⅞	6⅞	6⅞	
Kelly D A	200	480	480	480	—20
Kelsey H	100	7⅜	7⅝	7⅜	+ ⅛
Kenting	100	475	475	475	+10
Kerr Add	533	$12	11¾	11¾	— ¼
Koffler	450	5¼	5⅛	5⅛	
Labat A	15000	$22½	21¾	21⅞	— ⅜
Labatt A p	100	$22½	22½	22½	— ⅜
Laidlaw T	1000	5⅛	5⅛	5⅛	— ¼
LOnt Cem	300	305	305	305	
L Shore	2050	455	445	450	—25
Laura Sec	1000	5¾	7¼	7¼	+ ⅛
Leigh Inst	700	225	225	225	+ 3
Levy A pr	200	5¼	5⅛	5⅛	
LL Lac	222	215	215	215	+ 5
Lob Co A	1650	6¾	6⅜	6⅜	— ½
Lob Co B	2050	6¾	6⅜	6¾	— ⅛
Lochiel	2150	159	155	159	+ 4
Lost River	400	299	299	299	+ 4
Lytton M	300	155	150	155	+ 4
M		to	O		
MB Ltd	1210	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
Madeline	1200	440	435	435	— 5
Magna Int	200	59	9	9	
Magnetics	1500	48	48	48	— 3
Maist Wil	2000	435	430	430	—15
Man Bar	2000	107	105	105	— 4
M Lf Mills	250	$20¾	20	20¼	
Maritime	100	$16¾	16⅜	16⅜	+ ⅛
Martim A p	300	8	8	8	
Martin	10500	32½	32	32½	+ ½
Mass Fer	3570	$15¼	15¼	15⅜	
Matchan	2000	15	15	15	+ 1
Matt	15100	$14½	14⅜	14⅜	+ ¼
Mc Intyre	665	$30¼	30	30½	+ ½
McLaghlin	100	13½	13½	13½	— ⅛
Mercantil	1320	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ⅜
Meta Uran	2000	15½	15½	15½	
Met Stors p	250	$15⅛	15⅛	15⅛	
Met Trust	211	$20¼	20¼	20¼	
MICC	400	$10¾	10¾	10¾	
MICC r	1100	10	9	9	— 1
Microsyst	4175	425	405	425	
Mindamr	170	185	165	185	+ 8
Molson A	1306	$20⅜	18	20¼	+ ⅜
Molson B	216	$17¼	17⅛	17⅜	
Monarc W	200	175	175	175	
Multi-Mi	500	47	47	47	
Multi Acc	700	375	375	375	
NaChrs I	1100	$6⅛	5⅞	5⅞	— ⅛
Nat Sea A	200	$10½	10½	10½	
Nat Trust	24	$14½	14½	14½	
NBU Mine	2100	340	340	340	+ 15
Neonex	7900	200	197	200	+ 5
NB Tel	2125	512	11¾	11¾	
Newconx	1000	450	450	450	+15
N Goldvue	4500	11	10½	10½	—1½
N Kelore	5300	31	30	31	
N Senator	3000	20	20	20	— 2
Nfld Life	250	$10⅞	10⅞	10⅞	
Noranda A	1331	$36¾	36½	36¾	+ ¼
NC Oils	7700	325	305	310	— 5
Nor Cti G	2565	10	10	10	
Nor Ctl B p	950	$20	20	20	
Nor Ctl 6Sp	212	$27¼	27¼	27¼	
Nor Ct 150 p	1075	$19½	19¼	19½	
Nor Ctl w	200	225	225	225	+10
Steep R	2725	150	149	150	+ 1
Strathrn A	250	155	155	155	
Sullivan	25	260	260	260	
Sundale O	6950	$6⅜	6⅛	6⅛	
Systems D	100	5⅝	5⅝	5⅞	+ ⅛
T		to	Z		
Teck Cor A	1400	315	305	305	— 15
Teck Cor B	232	280	280	280	— 1
Texaco	177	$34	34	34	+ ⅛
Texasgulf	4660	$24⅜	23¾	24	— ⅛
Texmont	3000	19½	19	19	+ ¼
Texore	2000	18	18	18	+ ½
Thom L	3500	41	40	40	— 2
Thom N A	5200	$11	10¾	10⅞	— ⅛
Tor Dm Bk	1655	$34⅞	34⅝	34⅞	+ ⅛
Tor Star B	320	$13	13	13	+ ⅜
Total Pet	4400	$7½	7⅜	7½	
Total P A p	500	$15	15	15	
Traders A	1101	$9¾	9⅝	9¾	
Trader 66 w	200	235	235	235	— 15
Trader 69 w	400	350	350	350	
Trnsair	1100	180	180	180	
Tr C Glass	100	460	460	460	— 5
TrCan PL	6603	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
TrCan A pr	912	$54½	54¼	54½	+ ⅜
TrCan C pr	250	$35¼	35¼	35¼	
TrCan PL w	474	100	100	100	
Tr Can	23800	100	92	94	+ 3
Trans Mt	695	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Travlway	300	$6	6	6	
Treco Inc	600	325	300	300	
Trizec w	2000	49	48	48	+ 2
Turbo R	500	79	79	79	— 1
Ulster Pet	2000	94	94	94	— 1
Unicorp F	100	160	160	160	— 20
Un Carb	12045	$19	18⅞	19	+ ⅜
Un Gas	3575	7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
U Asbesto	426	230	230	230	
U Can	30305	$13½	14⅛	14¼	+ ⅛
U Corp B	150	$12¼	12¼	12⅛	— ⅛
U Keno	175	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
U Siscoe	2800	485	475	475	— 10
Upp Can	1000	235	226	226	— 14
Van Der	200	6½	6½	6½	
Van Ness	1200	260	255	260	+ 5
Vencap	300	170	165	165	— 5
Versati A	1800	5½	5½	5½	
Voyagr P	150	450	450	450	
Vulcan Ind	200	495	495	495	
Walk GW A	4023	$44¾	44¼	44⅜	— ⅝
Weco Dev	500	225	225	225	
Weldwod	360	$10⅜	10⅛	10⅛	
Wstburne	100	17½	17½	17½	+ ¼
Wcoast Pt	1000	315	315	315	
Westcost	239	$17⅞	17¾	17¾	
Wcoast w	300	245	245	245	
WB B	25000	9	9	9	
W Decalta	8525	5⅞	5¾	5¾	+ ⅛
Westnhse	200	$14½	14½	14½	+ ¼
Westmill	500	390	380	380	—15
Weston	100	$22¾	22¾	22¾	+ ½
Whonok A	900	5½	5½	5½	+ ⅛
Willroy A	4900	170	170	170	+ 2
Winco S	100	5¼	5¼	5¼	— ¼
Woodwd A	210	$22⅜	22⅜	22⅜	
Yk Bear	100	290	290	290	
Yukon C	2000	105	105	105	+ 4
Zellers	750	$7¾	7⅝	7¾	
Zellers pr	400	$30½	30½	30½	— ½
Zenmac	6000	8½	8	8½	
Zulapa	1000	14	14	14	— 1

Trust Units

BBC R wt	100	150	150	150	+10
BM-RT wt	21	160	160	160	
C Perm un	230	$8⅝	8⅝	8⅝	
Heitman u	235	7	7	7	
Heitman w	2100	69	69	69	
TD Rlt un	300	$24	24	24	— 1
TD Relt w	514	290	260	260	— 25

Indices de la Bourse de Toronto

	Ind.	Aurif.	Mét.	Pét.
Fermeture	180.17	440.50	77.41	176.42
La veille	180.30	434.55	78.48	175.79
Sem. Dern.	180.64	402.48	76.00	175.59
Mois dern.	194.99	437.68	84.64	195.15
L'an dern.	213.60	305.26	106.86	225.38
Haut 1974	228.78	622.04	109.23	274.81
Bas 1974	178.75	384.14	75.36	169.29

Cutil 6 pr	210	$61	61	61	
C Util w	300	220	220	220	+ 35
C Vickers	100	$17	17	17	— 15
Canbra	500	310	310	310	+ 5
Candel Oil	212	$97⅜	97⅜	97⅜	
Canron	250	$20⅜	20⅜	20⅜	
Carl Oil	2600	239	235	235	— 4
Cassiar	1092	$57⅜	57⅜	57⅜	
Cassidy p	300	$7½	7½	7½	
Celannese	1350	55⅜	54¾	55⅛	
Celan 175 p	600	$18	18	18	— ½
Cent Pat	2400	87	87	87	
Charter Oil	200	400	400	400	
Chemaloy	1300	242	238	238	+ 2
Chib Kay	7000	22	22	22	— 1
Chib M	1000	35	35	35	— 1
Chieftan D	2100	56¾	63⅜	6½	
Chimo	1000	110	110	110	— 1
Chrysler	5030	$14¾	14½	14½	— ⅛
Coch Will	4900	149	143	149	+ 9
Coin Lake	4000	20	20	20	
Compr Ap	100	$11	11	11	— ½
Cominco	515	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅜
Com Cap	500	180	180	180	
CHins A p	250	$24¼	24¼	24¼	
Coniagas	700	175	170	175	— 5
Conn Chm	200	405	405	405	—25
Con Bath	760	$26¼	26	26¼	+ ½
Con Bath p	925	$16¼	16⅛	16¼	+ ⅛
Con Bath w	1500	73	70	73	+ 3
C Bath 68 w	100	$12¼	12¼	12¼	— ⅜
C Durham	2500	80	80	80	
C Marben	1300	60	60	60	
C Morisn	1500	160	151	155	— 5
Cons Pipe	500	285	285	285	—15
C Prof	12000	83	78	83	+ 5
C Rambler	1500	256	255	255	— 1
C Rexspar	1500	19	19	19	+ ⅛
Con Textle	900	325	320	320	— 5
Con Distrb	4300	6¾	6¼	6¼	
Cons Gas	2985	$14⅛	13⅞	14	— ⅛
Cornat Ind	3500	475	465	465	— 10
Coseka R	2000	165	160	165	+ 3
Courvan	5000	14	13½	13½	
Craigmt	975	55	465	475	—50
Crain R L	350	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Crestbrk	500	5¼	5	5¼	— ⅛
Cstland	5000	22	21	21	
Crush Intl	600	$7¼	7⅛	7¼	+ ¼
Cuvier M	3000	135	131	133	— 2
Daon Dev	200	8¾	8¼	8¼	+ ⅛
Decca R	1000	275	275	275	
Denison	915	$39⅜	39	39	
Dicken	14850	9	8⅜	9	+ ½
Distl Seag	1845	$33¼	33	33	+ ¼
Doman I	650	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Dome	1070	$45	44½	45	— 1
Dome Pete	7900	$26	25	25¼	+ ½
Dolasco	3400	$28	27¾	27⅞	+ ⅛
Dom Store	210	$14½	14½	14½	
D Textile	1200	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Domtar	4328	$23⅞	23⅜	23⅞	
Dover pr	100	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅜
Du Pont	100	$29½	29½	29½	+ ½
Dustbane	100	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Dynasty	1500	$7⅞	7½	7⅝	— ⅛
East Mal	1800	$5½	5¼	5⅜	+ ⅛
Electro A	350	$7¼	7	7¼	— ¼
Exquisite	100	190	190	190	
Extndcar	400	$5⅜	5⅜	5⅜	
Falcon C	2350	$10	9¾	10	+ ⅛
Falcon Ltd	560	$42¼	42	42	— ¾
Fed Ind Ltd	600	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Fields S	300	$14½	14½	14½	— ½
Finning T	225	$9	9	9	— 3
F Mar	1000	40	40	40	
F Orenada	211	11	11	11	
Foodcrp L	200	130	130	130	
Foodex S	256	385	385	385	
F Seasons	250	$5¼	5¼	5¼	
Fraser A	264	$23	23	23	
Gaz 5½ p	25	$55	55	55	
Gen Baker	275	325	325	325	
Gen Distrb	300	$6¾	6¾	6¾	
GMC	411	$44⅛	44	44	
Genstar L	5700	$16⅞	16¾	16¾	— ¼
Gnt Masct	2600	94	90	90	
Gibraltar	300	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Glendale	300	355	350	350	—10
Goldund M	2200	50	50	50	
Gozlan	250	$7⅛	7⅛	7⅛	
Gt W Life	400	$55½	55½	55½	— ½
Gt West S	1000	445	445	445	— 5
Greb I B	300	$15	15	15	+ ½
Gulf Can	4350	$28	26⅜	27½	+ 1
Gulf Corp	210	$19⅛	19⅛	19⅛	
Gulfstrem	1000	50	50	50	
H		to	L		
H Group	1400	415	415	415	—10
Nor Elect	325	$23¾	23¾	23¾	+ ½
Northgat	2400	480	460	460	—20
Northld	2500	16	16	16	— 1
N Rock	8000	11	10	10	— 1
Nudiama	3300	113	108	110	+ 5
Numac	1650	$11⅜	11	11	— ½
Nu-Wst A	300	$6¼	6	6	— ¼
NW Fin	400	111	111	111	
Okwd	13900	140	122	125	— 1
Obrien	2000	64	63	63	— 2
Ocdentl Pt	1000	$8½	8½	8½	— ⅛
Ocelot Ind	1400	440	420	440	+ 15
Oil Patch	1000	215	205	205	— 10
Oshawa A	1000	405	400	405	— 5
Orlando R	100	$10	10	10	
OSF Ind	100	$5⅜	5⅜	5⅜	
Oshawa A	225	$5¾	5¾	5¾	
P		to	S		
Pac Coper	1000	57	53	53	— 7
Pac Pete	1035	$18⅞	18¾	18¾	— ⅛
Pac West A	250	$8¼	8	8	+ ⅛
Page Pet	125	165	165	165	+ 5
Pamour	3700	$13	12⅞	13	+ ¼
Pancana I	1900	120	118	120	+ 4
PanCdn P	400	$9¼	9¼	9¼	
Pan Centr	300	144	144	144	+ 9
Pango Gld	230	135	135	135	— 5
Pan Ocean	6925	$9½	9	9	— ¼
Paulin	210	400	400	400	
Peel Elder	800	$13	13	13	
Penningtn	200	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
P Jewl A	600	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Petrofina	1165	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅛
Peyto Oils	3850	$5½	490	5	— 1
Phillips Cb	100	57⅜	10⅞	10⅞	+ ¼
Pick Crow	2300	79	79	79	
Pine Point	735	$31	31	31	
Pinnacle P	2500	30	29	30	+ 1
Pitt Eng C	540	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Place G	2000	35	35	35	
Placer	1196	$19¼	19¼	19¼	— ¼
Pominex	3000	55	52	52	— 3
Pow Corp	5800	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
Pow Crp pr	200	$25⅛	25⅛	25⅛	
Pow C 5 pr	300	$11¼	11¼	11¼	
Precamb	3100	131	130	130	
Preston	1200	$12⅛	12	12	— ⅛
Price Co	375	$13¼	13⅛	13¼	+ ¼
Prov B Can	25	$15	15	15	
QCI Ind A	5500	53	51	51	— 2
Que Man	5000	20	20	20	— 1
Q Mattgmi	4000	44	43	44	+ 2
Ram	2900	250	241	241	— 4
Rang	19705	$23¼	22⅛	23	+ ⅜
Rnk Org A	600	385	370	370	—10
Ravrock	500	105	105	105	+ 3
Redpath I	225	$21¾	21¾	21¾	
Redstone	1000	12	12	12	— 2
Reed S A	10600	$7¾	7½	7½	+ ⅛
Reid Litho	350	$41	41	41	
Reitman	200	$9½	9½	9½	
Reitman A	100	$7½	7½	7½	
Revelstk	400	$9	9	9	+ ⅛
Revnu Prp	6343	130	127	130	
Rileys D	500	120	120	120	
Rolland	400	$9	9	9	+ ¼
Roman	220	$9	9	9	
Rothm A p	220	$70	69½	69½	
Rothm 2p	100	$14½	14½	14½	
Royal Bnk	8537	$29½	29¼	29⅜	
Russel A	2250	$17½	17½	17½	
SIL Corp p	250	64	64	64	
Savvette	600	210	200	200	— 40
Schneid b p	2100	$9½	9¼	9½	
Scot York	2500	180	177	177	— 3
Scot Paper	2500	$32¾	19¾	19¾	
Seaway M	200	375	375	375	—20
Seaway pr	100	465	465	465	—10
Shell Can	3070	$13½	13⅛	13⅜	
Sherritt	1113	$9⅜	9	9⅛	— ⅛
Siebens	200	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Sigma	3500	$32½	31½	32½	— 1
Silma	28000	32½	30	30	—1½
Silverwd A	260	$10

l'économie

Des achats massifs d'équipement étranger

Le 10ème plan soviétique sera facilité par des rentrées inespérées de devises

MOSCOU (AFP) — Les experts soviétiques suivent avec vigilance les réajustements économiques et financiers qui s'opèrent actuellement à l'échelle mondiale et étudient leurs répercussions sur l'économie de l'URSS.

Dans l'immédiat, face à la montée de l'inflation dans les pays occidentaux, les Soviétiques s'efforcent d'exploiter au maximum les contradictions du système capitaliste. La tâche des Soviétiques dans ce domaine est d'autant plus aisée qu'ils maîtrisent presque totalement la hausse des prix à l'intérieur de leurs frontières.

Les spécialistes soviétiques surveillent cependant de très près les répercussions possibles de l'inflation à moyen terme, car ils préparent les grandes options du 10ème plan quinquennal, qui couvrira la période de 1976-1980.

La hausse générale des prix des matières premières a déjà eu un double effet sur l'économie soviétique: à l'intérieur, mais aussi sur les relations commerciales de l'URSS avec certains pays étrangers.

Politique URSS

L'Union soviétique étant l'un des premiers pays exportateurs de matières premières, la flambée des prix du pétrole, du bois, des métaux précieux et des diamants lui procure depuis plusieurs mois des rentrées substantielles et inespérées de devises. Les facilités de trésorerie dont disposent les Soviétiques leur permettent, dans de nombreux cas, de payer comptant certains achats qui, en d'autres circonstances, auraient été différés ou réglés à crédit.

La politique soviétique consiste à répercuter très rapidement dans les prix de vente les hausses concernant les matières premières et à retarder le plus possible les augmentations présentées par ses fournisseurs.

Cette politique se heurte aux réticences des partenaires commerciaux de l'URSSS, notamment l'Irak et l'Iran.

Les Irakiens, qui doivent vendre cette année de 14 à 15 millions de tonnes de pétrole brut à l'URSS ont demandé que leurs livraisons soient comptabilisées aux pris des cours mondiaux. De leur côté, les Iraniens ont présenté, au cours des dernières semaines, une demande d'augmentation de 10 pour cent du prix du gaz naturel qu'ils vendent à l'URSS.

L'inflation, contrairement aux affirmations des experts soviétiques, aura des répercussions sur les relations commerciales de l'URSS avec ses partenaires du Comecon, Conseil d'assistance économique mutuelle des pays de l'Europe orientale. Les Soviétiques ont annoncé aux "pays frères" que le prix du pétrole que l'URSS leur livre restera inchangé jusqu'à la fin du 9ème plan quinquennal en 1975. Ils ont cependant précisé que les prix seront augmentés à partir de 1976.

Photos Antoine Désilets

Problèmes

Le Kremlin va devoir affronter toute une série de problèmes, non seulement avec ses partenaires commerciaux des États capitalistes et des pays en voie de développement, mais aussi avec les membres du Comecon. Les membres du "Marché commun de l'est", qui doivent harmoniser leurs plans quinquennaux conformément au processus d'intégration économique du Comecon, vont probablement accueillir avec beaucoup de réticences les hausses demandées par Moscou.

Les négociations seront d'autant plus difficiles que plusieurs partenaires de l'URSS disposent de réserves importantes de "roubles transférables", unité de compte interne au Comecon, qu'ils ne peuvent utiliser actuellement. L'industrie soviétique n'est pas en mesure de produire et de livrer les biens d'équipement que ces pays souhaitent acheter. Il est probable que les Soviétiques préfèrent éponger ces "roubles transférables" en faisant payer plus cher leur pétrole.

Les Soviétiques ne sont pas préoccupés par la baisse des prix de certaines matières premières intervenue au cours des dernières semaines. Ils s'attendent à un ralentissement de la demande de matières premières cette année et à un affaiblissement de la tendance à la hausse des prix. Ils prévoient cependant le maintien des prix à un niveau relativement élevé au cours des prochaines années.

Quant aux transferts de richesses vers les pays pétroliers, ils sont intéressants pour l'URSS dans la mesure où certains de ces États, disposant de revenus considérables, achètent du matériel militaire soviétique. Les experts soviétiques estiment que les avoirs croissants de certains pays arabes exportateurs de pétrole constituent un facteur de poids dans l'instabilité du système monétaire capitaliste.

L'Union soviétique, estiment enfin les observateurs, va chercher à obtenir d'importants crédits des États-Unis et à profiter des facilités de trésorerie que lui procure la hausse des matières premières, pour accélérer son programme d'équipement. Dans ces conditions, le prochain plan quinquennal, 1976-80, pourrait être marqué par des achats massifs par l'URSS de biens d'équipement et de procédés de fabrication à l'étranger.

Tout en profitant de la situation économique et financière actuelle du monde capitaliste, Moscou ne manquera pas de souligner l'aggravation des contradictions et des rivalités dans les domaines monétaire, financier, commercial et politique.

"Le pétrole de la participation"

KOWEIT (AFP) — Le Koweit déciderait de réduire sa production pétrolière si les négociations qu'il mène actuellement avec les représentants au Caire de la "Gulf Oil" et de la "British Petroleum" (BP) concernant la vente du "pétrole de la participation" des quatre premiers mois de 1974, venaient à échouer, apprenait-on hier à Koweit de source bien informée.

On rappelle que le "pétrole de la participation" est la part qui revient à l'État en tant qu'actionnaire. Au terme de l'accord conclu récemment entre le Koweit et la compagnie exploitante (Koweit Ojl) 60-0/0 de la production appartient à l'État.

Une telle décision, a ajouté la même source, viserait à maintenir le niveau actuel du prix de vente du pétrole, d'autant que le gouvernement koweitien est intransigeant sur la question des prix et exige que le pétrole de la participation soit vendu à un prix au moins égal à 95 pour cent du prix affiché du pétrole.

Des représailles: les États-Unis bloquent les oeufs canadiens

WASHINGTON (PC) — Le Trésor des États-Unis a pris des mesures pour mettre fin au dumping des oeufs canadiens sur le marché américain. Les producteurs canadiens ont exporté pour plus de $4.5 millions d'oeufs au cours de l'année passée.

Il y a quelques semaines, le secrétaire à l'Agriculture, M. Earl Butz, avait mentionné les oeufs canadiens comme étant une cible possible, en représailles contre l'embargo imposé par le Canada sur le boeuf américain.

Cependant, à Washington, les porte-parole du secrétariat à l'Agriculture ont assuré que, bien que des représentants de ce ministère et du secrétariat d'État s'étaient rendus mercredi à Ottawa pour discuter de la question du boeuf, il n'y avait aucun lien entre celle-ci et celle des oeufs.

Le secrétaire adjoint à l'Agriculture, M. David Macdonald, en annonçant les mesures prises par le Trésor, au sujet du dumping des oeufs, a expliqué qu'elles faisaient suite à une plainte, sans préciser qui s'était plaint.

Les raffineries des Maritimes

Shaheen fait état d'exigences

NEW YORK (PC) - M. John Shaheen, président de Shaheen Natural Ressources Co., a déclaré, mercredi, que les coûts de la main-d'oeuvre et de production devront être écrits "noir sur blanc" avant qu'il ne s'engage dans la construction de deux raffineries de pétrole, l'une en Nouvelle-Écosse et l'autre à Terre-Neuve.

M. Shaheen a expliqué que les entrepreneurs et les syndicats devront s'asseoir autour d'une table afin d'établir les coûts réels des deux projets, afin de ne rien laisser au hasard.

Il a ajouté que ses créanciers exigeaient plus qu'un "estimé" des coûts afin d'éviter que ne se reproduise l'affaire de Come-by-Chance, raffinerie terre-neuvienne qui produit quelque 100,000 barils de pétrole par jour.

À cet endroit, des conflits de travail et la hausse des coûts de production avaient entrainé des délais de plusieurs mois dans le parachèvement des travaux et des pertes de quelque $30 à $40 millions attribuables aux délais de production.

Syndicats

Dans une interview accordée à la Presse Canadienne, l'homme d'affaires multimillionnaire a déclaré à plusieurs reprises qu'il ne pouvait se fier aux estimations des entrepreneurs, et qu'il devait tenir compte des facteurs inflationnistes.

Toutefois, en raison de "l'excellente coopération" qu'il a reçue de la part des gouvernements, M. Shaheen a confiance que le tout aboutira à la grande satisfaction de tous les intéressés.

M. Shaheen apprécie également beaucoup la collaboration des syndicats de la Nouvelle-Écosse, et souhaite que ceux de Terre-Neuve suivent leur exemple.

Et M. Shaheen est catégorique: "Sans la conclusion d'une entente satisfaisante entre les syndicats et les entrepreneurs des deux provinces, jamais je ne me lancerai dans la mise en chantier de ces deux projets".

"Mais si nous obtenons cette collaboration, alors nous irons de l'avant. C'est aussi simple que cela."

Les Arabes créent leur propre Société d'investissements

LE CAIRE (AFP) — Les ministres arabes du pétrole de l'OPAEP ont clôturé leur réunion jeudi au Caire. Au cours de leurs travaux, qui avaient commencé mercredi, deux décisions importantes ont été prises: la levée de l'embargo contre la Hollande et la création d'une société d'investissements au capital de 300 millions de dinars koweitiens (un milliard cent millions de dollars).

Cette société, dont le siège sera à Djeddah, en Arabie Saoudite, aura pour tâche d'investir les revenus pétroliers des pays arabes exportateurs de pétrole et de développer les champs pétroliers en exploitation. Le capital initial de cette société sera de cent millions de dinars, qui seront portés à 300 millions au cours des prochaines années. La participation des gouvernements de l'OPAEP sera de vingt pour cent de ce capital au maximum et de 3% au minimum.

Selon le secrétaire général de l'OPAEP, qui a donné ces précisions à l'issue de la réunion, les ministres ont approuvé également le principe de la création d'une société de services qui aura pour mission de prospecter et d'exploiter de nouveaux gisements pétroliers.

Cette question ne sera toutefois examinée en détail qu'au cours de la prochaine réunion des délégués de l'OPAEP qui se tiendra le 30 novembre prochain à Barhein.

Le conseil des ministres jordaniens a ratifié jeudi l'accord conclu entre la Jordanie et la "BIRD" portant sur l'octroi d'un prêt de 7,5 millions de dollars pour la BIRD à la Jordanie annonce-t-on de source officielle.

Ce prêt servira au financement d'un certain nombre de projets de développement dans la vallée du Jourdain. L'ambassadeur de Jordanie à Washington, M. Abdallah Salah, a ratifié l'accord au nom de son gouvernement.

carrières

Nos bureaux sont ouverts de lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD

recherche

TECHNICIENS (NES) EN RADIOLOGIE

à temps complet

Postes de rotation

Exigence:
Membre en règle de la Société en radiologie médicale du Québec.

Salaire:
Selon la convention.
Faire parvenir curriculum vitae complet à:

M. Yvon Lefebvre
Directeur du Personnel
CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD
245, rue Salaberry
Valleyfield, Qué.
(514) 373-3360

LE JOUR

COMMIS SENIOR au CREDIT

Le quotidien Le Jour recherche une personne dynamique pour travailler au service du crédit. Elle relèvera directement du contrôleur.

RESPONSABILITÉS
Effectuer les enquêtes de crédit.
Etablir les limites de crédit.
Voir à la perception des comptes recevables.

EXIGENCES DE L'EMPLOI
Expérience d'au moins 3 ans dans le domaine du crédit.
Connaissance du fonctionnement d'un journal serait un atout.
Expérience des comptes à recevoir.
Aptitude à travailler seul.
Connaissances de base de la comptabilité.

RÉMUNÉRATION
Salaire selon compétence et expérience.
Excellents bénifices marginaux.

Faites parvenir votre curriculum vitae ou téléphonez à:

Service du personnel
a/s M. Marcel Latendresse
387, boul. Lebeau
Montréal
331-8961

PROFESSEUR BILINGUE

Exigences:
- **Sujets:** [illegible] qualifié
- Expérience
- Enseignement à temps plein

- Comptabilité (sec. V)
- Marketing et Vente (sec. V)

Communiquer avec ***L. Gendron***

842-2934

collège de matane

POSTE OUVERT:
Enseignant en techniques d'aménagement

QUALIFICATIONS REQUISES:
1er cycle en génie civil ou en génie forestier, ou l'équivalent.

NATURE DU TRAVAIL:
Enseigner la topométrie, les sciences graphiques, les techniques touchant à l'aménagement physico-spatial (infra-structures urbaines, aménagement forestier, etc...) en techniques d'aménagement.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective des enseignants.

DEBUT DE L'EMPLOI:
Le 21 août 1974.

CANDIDATURES:
PAR ECRIT, immédiatement, à l'adresse suivante:
Georges-E. Bouchard
Service du personnel
C.E.G.E.P. de Matane
616, St-Rédempteur
Matane, Qué.

collège de matane

POSTE OUVERT: Conseiller en orientation.

FONCTIONS:
1) A partir d'entrevues de "counselling" (de groupes, individuelles) et de résultats de tests, conseiller les étudiants sur leur orientation;
2) organiser et voir à la réalisation de colloques, de journées d'études, de visites industrielles, propres à sensibiliser l'étudiant à la question d'orientation;
3) participer à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire et mettre de l'avant une stratégie de dépistage.
4) analyser, évaluer, codifier, adapter et diffuser des informations scolaires et professionnelles destinées aux étudiants.

QUALIFICATIONS REQUISES:
1) 1er cycle universitaire en orientation scolaire comportant des cours en counselling de groupe;
2) membre de la C.C.O.P.Q.

DÉBUT DE l'EMPLOI
Vers le 15 août 1974

TRAITEMENT:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education

CANDIDATURES:
PAR ECRIT, avant le **29 juillet** à l'adresse suivante:
Georges-E. Bouchard
Service du personnel
C.E.G.E.P. de Matane
616, St-Rédempteur
Matane, Qué.
G4W 1L1

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

IMMEUBLES 100
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus à vendre
108 propriétés à la campagne
110 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
120 cottages bungalows
123 administration des propriétés
126 maisons mobiles
128 immeubles
130 chalets à vendre
134 condominiums appartements à vendre
138 manufactures à vendre
141 entrepôts à vendre
144 commerces à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
154 maisons de pension à vendre
156 bureaux et locaux à vendre
159 magasins à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

LOCATION 200
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerces à louer
237 commerces demandés
239 bureaux & locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
250 propriétés demandées
252 bungalows et cottages à louer
254 pensions à la campagne
258 chalets à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne
266 places commerciales
269 entrepôts à louer
271 hôtels villégiature
273 terrains de camping
275 garages à louer
278 entreposage
280 terrains à louer
283 on demande à louer
285 salles - studios - ateliers
288 divers à louer

MARCHANDISES 300
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et ciné
325 caméras
328 machinerie
330 matériaux de construction
332 effets de bureau - magasins restaurants
335 tableaux - peintures
338 artisanat
340 tapis - carreaux - linoléum
343 terrazo - céramique
346 machines à coudre
349 lingerie - fourrure vêtements
350 T.V. stéréos - radios
354 monnaie - timbres
360 bois charbon - huile
367 terre jardinage
369 animaux à vendre
371 achèterais animaux
375 chevaux - voitures
377 imprimerie
379 divers à vendre
380 divers demandé
385 équipement de ferme

SERVICES 400
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste.
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 service divers
444 lavage - nettoyage
448 chapeaux - couture - couturière
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

FINANCE 500
502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasions d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

AVIS DIVERS 600
602 activités sociales
605 voyages & Transport
608 ventes de charité
612 encans
620 chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux appels d'offres demandes de soumissions
634 décès
638 remerciements
640 messe

ÉDUCATION 700
701 école
706 école de conduite
709 école de métiers
712 école de danse
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

EMPLOIS 800
800 service de personnel
807 couples demandés
810 hommes demandés
820 femmes-filles demandées
830 hommes-femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs-coiffeuses demandés
845 emplois demandés

VEHICULES 900
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipement à neige
933 motoneiges
940 avions
944 clinique d'autos
955 réparations autos camions
958 pneus
962 pièces d'auto
970 équipement de garage
973 accessoires d'autos et camions
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage peinture
990 autos camions demandés
999 autos à vendre

101 propriétés à vendre

OUTREMONT, en face du parc Pratt. Cottage détaché en pierre. Terrain immense, excellente condition, exclusif. Lucile Amyot 735-5791 735-2149.

147 terrains à vendre

Terrains à vendre, chemin Brunet Préfontaine, à 3 milles de route 11, St-Agathe, sud, Arthur Ménard Propriétaire - 326-0429.

150 terres à vendre

Terre à vendre, Estrie, 252 acres, 1 ruisseau, coupe de bois. 1-819-344-2401.

202 appartements à louer

1501 Jarry est, près Papineau, 1½, 2½, 3½ pièces. Modernes, équipées, grandes chambres, taxe d'eau payée. Sundec, garage, meublés ou non, raisonnables Tél.: 725-8757.

302 ameublement

Bureaux chambre à coucher, 1 grand contemporain avec miroir, 1 en bois ancien parfaite condition 522-8484.

Matelas, sommiers, directement du manufacturier: simple, double Queen King, lits ronds, sofas lits. Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

DÉFI

A 2 heures d'avis vos meubles seront livrés gratuitement à votre domicile. Avons 200,000 de meubles de tous les styles à écouler. Moitié prix. Aucun dépôt demandé. 522-7322.

305 antiquités à vendre

Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnables, ouvert 7 jours — 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350.

305 antiquités à vendre

LE PATRIMOINE, très beau choix d'antiquités. 5714 ouest, rue Sherbrooke, tél: 488-8524.

369 animaux à vendre

VILLAGE CANIN DU QUÉBEC

Berger Allemand, ligné exceptionnel, bon tempérament, enregistré, tatoué, vacciné. 3 mâles, 3 femelles. **581-3333 581-9483.**

Chiots braques allemands, enregistrés et vaccinés, nés le 5 juin 74. Paul Guy, Deschambault, 1-268-3132.

379 divers à vendre

Collection complète des prix Nobel. $100. Après 6 heures 735-6078.

LA PASTOURELLE, Bord de l'eau à ST-DENIS SUR RICHELIEU, produits de notre ferme, artisanat, peaux de veau et de mouton, toison et laine domestique, ouvert les samedis, dimanche et fêtes, 653-3386 653-2696.

Sexo-jeunesse ou la sexualité vue par des adolescents, 128 pages, illustrations, envoyer $2.00 à C.R.P.S., 725 de Lévis, Beloeil.

413 entrepreneur

20% D'ESCOMPTE
Peinture intérieur et extérieur. lavage, posage de gyprox, tirage de joints, Estimation gratuite. 271-9797.

417 denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Charge accepté.

Y. Bélanger, T.D.C. réhabilitation orale prothétique, 4515 Côte des Neiges, app. 3, tél.: 342-1781.

425 service domestique

ST-ANTOINE SUR LE RICHELIEU, aide général, aimant la campagne, toutes commodités, famille québécoise, 4 enfants, emploi permanent, très bon salaire. Mme Labrosse 866-6048.

435 planchers

Sablage, finition plastique, varathan, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterais déménagements à prix modique. Local ou longue distance. 737-8009.

440 service divers

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b. ph. 1. ès lettres. Tél.: 524-3852.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

625 divers

Eventail électrique, modèle commercial. 6 pieds de haut 26 po., de diamètre, sur Roulettes, Bonne condition $50., 522-8484

Armoires de cuisine, modernes, sur mesure, vanité, arborite directement du manufacturier. Estimation. Tél.: 381-9485.

FERME A VENDRE

Estrie, 1 ruisseau, bonne maison, 175 acres, grange. 1-819-344-2401.

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers. Réparons fondations, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurances incluse. Tél: 642-4077

Ciné-caméra, trépier, projecteur, table de projection, écran, visionneuse, ensemble pour couper les films et les coller. Enregistreuse. Toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 477-0840.

810 hommes demandés

Presseur de chemise demandé, expérience pour nettoyeur, près Métro Bon salaire 5 jours, 866-4006.

ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE

Responsabilité, regrouper les citoyens autour des problèmes sociaux impliquant la santé des citoyens pour les aider a améliorer la santé dans le quartier.

QUALIFICATIONS:
—Personne impliquée dans les changements sociaux du Québec actuel.
—Capable de travailler en équipe avec le personnel de la clinique et autre.
—Expérience avec les comités de citoyens, les syndicats ou avec les autres organismes populaires.
—Bilingue et lettre de références.

Les intéressés sont pris de faire parvenir leur offre d'emploi avant le 2 août '74 à:

LA CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE ST-CHARLES,
565 DUBLIN, MONTRÉAL 104.
À L'ATTENTION DE GUY BRETON

820 femmes-filles demandées

Femme ou fille demandée pour travail léger à temps partiel, condition à discuter, s'adresser entre 7 et 8 p.m. 376-8310 ou se présenter à: 7935 DeNormanville 2.

845 emplois demandés

Ferais travail de dactylographie à la maison pour dictaphone: Lettres d'affaires, ou textes à copier, 669-7623.

918 motocyclettes

KAWASAKI, 1973, 350cc., comme neuve, équipée, tél: 387-9592.

KAWASAKI 175 cc., de trail et de route appeler 670-7912.

Aubaine, Honda 1974, 360 CD, meilleur offre pour la vendre départ, 581-7496.

999 autos à vendre

CITROEN DS-21 de luxe, radio AM-FM, parfaite condition 324-4395.

Fort Chambly Auto, dépositaire Volvo, Fiat, prix défiant toute compétition, 658-6623, livraison immédiate.

BONNE NOUVELLE!

Votre compte pour les petites annonces peut maintenant être payé à toute

Caisse Pop Desjardins

PETITE ANNONCE? COMMUNIQUEZ AVEC GINETTE TREMBLAY 331-8961

avis

Prenez avis que Roy Martin M-500928 D-1, Roland Philibert, Michel Gauthier Q-500129, Maurice Gauthier Q-501178, Robin Gauthier Q-504164, Louis Monteith M-502859 D-3, Laurent Levesque M-5022467 D-1, s'adresseront à la Commission des Transport du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de sable et de gravier pour la région numéro 6.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les 3 jours de la date de la première publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés,
Procureurs des requérants.

Prenez avis que Lionel Emond M-501912, Camille Dumas M-502754 D-1, Spina Salvator M-500255 D-1, Oscar Dubé Q-500677, Gaston Cloutier Q-500850, Laura Lalancette Q-500433, Fernand Michaud Q-501479, s'adresseront à la Commission des Transport du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de sable et de gravier pour la région numéro 8.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les 3 jours de la date de la première publication dans ce journal à La Commission des Transport du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés
Procureurs des réquérants.

Prenez avis que M. Réal Bezeau M-503397, M. H. Larivée M-504069 D-2, M. Réjean Tourigny Q-50501680, Edgard Millett M-502839, Paul Rousseau Q-500627, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de sable et de gravier pour la région no 8.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans le (4) quatre jours de la date de la première publication dans ce journal à la Commission des Transport du Québec.
Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés,
Procureurs des requérants.

POUR LA THÉRAPIE "PRIMAL SCREAM"

La Société de psychanalyse et de thérapie "Primal Scream" de Montréal

516 est, rue Sherbrooke
844-8651

Université du Québec à Montréal

PROGRAMME DE BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ EN ADMINISTRATION

(temps partiel - Soir)

CONDITIONS D'ADMISSION

Toute personne âgée d'au moins 23 ans, ayant terminé des études secondaires et possédant des connaissances suffisantes et une expérience pertinente, peut être admise, sur recommandation du comité de sélection concerné.

DOMAINES D'ORIENTATION

Cheminement A: ADMINISTRATION

Concentrations: — Finance
—Marketing
—Administration du personnel
—Administration scolaire
—Administration de la santé

Cheminement B: SCIENCES COMPTABLES, préparant aux examens de l'Institut des Comptables Agréés, et des associations professionnelles des comptables généraux licenciés (C.G.A.) et des comptables en administration industrielle du Québec (R.I.A.).

DIRECTEUR DU PROGRAMME

Florence JUNCA-ADENOT
Module Administration
Tél.: (514) 876-5453

Prièrd d'adresser toute demande de renseignements au:

Service de l'admission
Bureau du Registraire
Université du Québec à Montréal
1180, rue Bleury
C.P. 8888
Montréal
H3C 3P8
Tél.: (514) 876-3161

La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

JAUNES D'OEUFS par TANGUAY

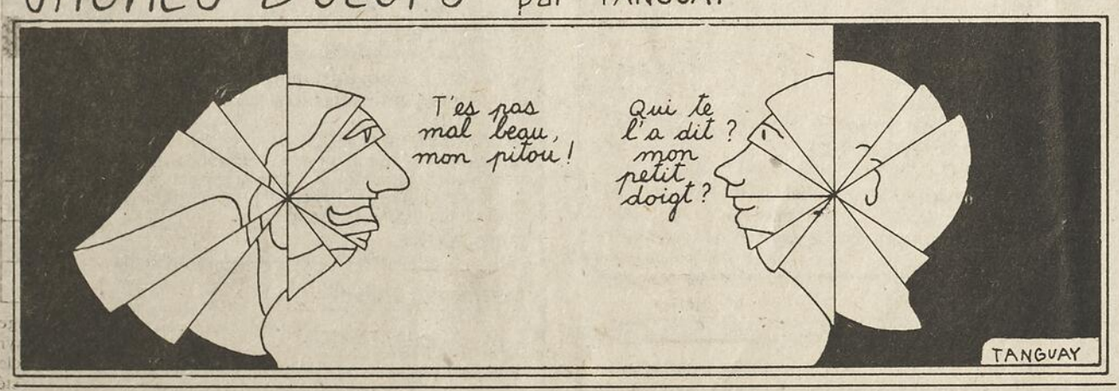

lunambule par tibo

le sombre vilain

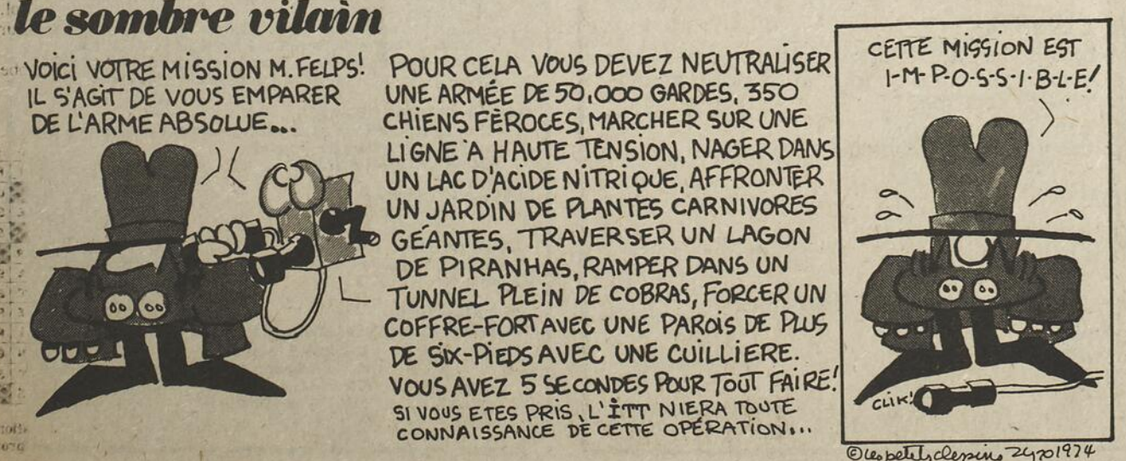

baa

BACCALAURÉAT en ADMINISTRATION des AFFAIRES

CLASSES du SOIR

PROGRAMME — Adapté à la condition des adultes par une approche pédagogique et une répartition du temps appropriées à la situation.

CANDIDATS — Les personnes qui occupent un poste dans l'entreprise depuis au moins deux (2) ans et qui veulent compléter leur formation par des études universitaires du premier cycle.

DURÉE — La normale est de cinq (5) ans, mais elle peut varier selon la disponibilité de l'étudiant.

DEMANDE D'ADMISSION — Par courrier jusqu'au 15 août 1974, ou en personne au secrétariat jusqu'au 28 août 1974.

RENSEIGNEMENTS — **Secrétariat du Programme de BAA**
5255 ave. Decelles, suite 2042
Montréal, H3T 1V6, P.Q. Tél.: (514) 343-4331

hec

ECOLE des HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES de MONTRÉAL

le monde

Les ''Nouvelles de Moscou'' et la liberté individuelle en Union soviétique

MOSCOU (AFP) — Sous le titre ''la liberté individuelle telle que nous la concevons'', l'hebdomadaire soviétique de langue française, les ''Nouvelles de Moscou'', donne la réplique aux ''déformateurs de la réalité étrangers. ''On prétend souvent, écrit-t-il, qu'en URSS, la liberté de l'individu est limitée. Disons qu'elle n'est pas illimitée, nous ne l'avons jamais caché'', déclare-t-il d'emblée en précisant que la liberté absolue n'a jamais existé dans aucune société et qu'il s'agit de savoir par ''qui'' elle est limitée. Après avoir rappelé que la Constitution de l'URSS garantit aux citoyens la liberté de parole, de la presse, de réunion et...manifestations de rues, l'hebdomadaire s'attache à démontrer que, dans les entreprises soviétiques, les employés sont libre de critiquer la direction quand celle-ci commet des erreurs.

''En société capitaliste, écrit-il, dans quelle firme privée l'employé a-t-il la liberté de critiquer son chef?'' Pour les ''Nouvelles de Moscou'' ce ''contraste'' exprime la différence entre les deux conceptions de la liberté... ''D'aucuns à l'Ouest prétendent que la presse soviétique ne reflète pas l'opinion de l'homme de la rue, poursuit la revue. C'est une ignorance crasse ou une déformation intentionnelle des faits car les 7,000 journaux de l'URSS publient tous les jours des lettres de lecteurs exprimant des voeux ou des propositions. Ils publient aussi l'opinion des citoyens sur les projets de loi. Ces lettres sont, soutient-il, examinées par le Soviet suprême, et chaque journal doit en informer ses lecteurs.''

À propos de la liberté de conscience (art. 124 de la Constitution), les ''Nouvelles de Moscou'' rappellent que la ''liberté de l'athéisme est garantie, mais que les citoyens sont libres de pratiquer leur culte et d'imprimer des textes religieux. Enfin le droit de l'homme à la vie privée est garanti. Comme exemple, la revue indique que les sportifs connus et les vedettes se déplacent sans photographes à leurs trousses, sans craindre un reporter importun...

''Nous ne sommes pas partisans d'exposer les détails de la vie privée d'un homme célèbre ou inconnu, mais admettons que pour quelqu'un dont le mode de vie est différent, l'absence d'une telle liberté donne l'impression que notre presse et notre télévision sont fastidieuses'', concluent les ''Nouvelles de Moscou''.

Portugal: de Spinola renvoie tous les ministres

(AFP) — Le général de Spinola, chef de l'État portugais, a brusquement décidé hier de relever de leurs fonctions tous les ministres qui n'avaient pas démissionné mardi en même temps que le premier ministre, M. Adelino de Palma Carlos et quatre autres membres du gouvernement.

Un communiqué officiel publié à Lisbonne précise que c'est à 11h30 (locale) que le président de la République a convoqué au palais de Belem tous les ministres non-démissionnaires pour leur signifier qu'ils étaient relevés de leurs fonctions. Comme le prévoit la loi, les secrétaires et sous-secrétaires d'État ont dû également abandonner leurs charges respectives.

Cette décision fait place nette pour la formation d'un nouveau gouvernement au lendemain de la crise politique qui était née dès la fin de la semaine dernière. On ne connaît pas encore la personnalité qui sera chargée de former le nouveau ministère. Toutefois, le nom le plus souvent cité est celui du lieutenant colonel Mario Miguel, qui était ministre de la Défense dans le premier gouvernement provisoire. Il n'appartient à aucun parti et est connu pour ses idées libérales. Il est en fait une personnalité politiquement comparable au Dr Palma Carlos. Ce militaire jouit de la confiance du président de Spinola.

Le lieutenant colonel Mario Miguel a été reçu à deux reprises hier par le général de Spinola. À l'issue de ces entretiens il a précisé que le chef de l'État était déterminé à résoudre la crise le plus rapidement possible. Les observateurs estiment que le Portugal aura un nouveau gouvernement de coalition comparable à celui du précédent mais avec des personnalités sans doute différentes.

La confusion et l'incertitude avaient régné toute la journée hier à Lisbonne où l'on avait assisté à des chassés-croisés politiques. Pour la deuxième fois en vingt-quatre heures, le premier ministre démissionnaire, M. Adelino de Palma Carlos s'était entretenu avec le chef de l'État et en quittant le palais de Belem, il s'était borné à déclarer qu'il restait intransigeant sur les conditions qu'il avait posées pour rester à son poste, c'est-à-dire un accroissement de pouvoirs qui lui aurait permis ''d'être en mesure d'exercer ses fonctions avec plus d'efficacité et de dignité''.

Auparavant le Conseil des ministres non démissionnaires s'était réuni sous la présidence du général de Spinola, tandis que la junte tenait de son côté une réunion séparée. Selon le général Costa Gomes, chef d'état-major et membre de la junte, une décision devait intervenir ''d'ici demain''. Le général avait confirmé que l'état de surveillance était maintenu dans les casernes. De son côté, M. Alvaro Cunhal, ministre d'État et leader du Parti communiste avait affirmé que la coalition subsisterait mais il s'était avoué incapable de dire si l'orientation du nouveau gouvernement serait de droite ou de gauche. Les observateurs s'accordaient pour estimer que la situation fragile du Portugal exigeait une solution rapide.

La commission Rodino ajoute sept forts volumes de documents sur l'affaire du Watergate

WASHINGTON (AFP — Reuter) — La commission judiciaire de la Chambre des représentants a publié, hier après-midi, quelque 4,000 pages de documents sur l'affaire du Watergate, contenant les preuves testimoniales recueillies au cours de son enquête sur les causes possibles de destitution du président Richard Nixon.

Les sept forts volumes contenant cette documentation, auxquels il faut en ajouter un huitième consacré à la défense du président telle qu'elle a été présentée par son avocat, M. James St. Clair, ne contiennent aucune révélation extraordinaire. Ils comportent uniquement des documents factuels se rapportant à l'affaire du Watergate, sans aucun commentaire ou conclusion pouvant donner une idée de l'opinion de la commission. Ils ne contiennent ni le rapport de la chambre de mise en accusation citant M. Nixon comme complice non poursuivi dans l'affaire de l'étouffement du Watergate, ni les documents recueillis sur les autres possibles causes de destitution (contructions laitières, ITT, fraude fiscale, bombardements du Cambodge, etc.) qui feront l'objet d'une publication ultérieure.

Défense

Cette énorme documentation confirme, comme l'avaient déjà indiqué les fuites émanant de la commission, que le président aurait pu être mis au fait des efforts d'étouffement de son entourage quelques jours plus tôt qu'il n'a affirmé l'avoir été. Elle est cependant loin de le prouver explicitement.

Dans sa défense, M. St. Clair s'efforce de démolir la crédibilité du principal témoin à charge contre M. Nixon, l'ancien conseiller juridique de la Maison-Blanche, M. John Dean. Il affirme en outre que la transcription de la fameuse conversation du 21 mars 1973 entre MM. Nixon, Dean et Haldeman ''prouve clairement que M. Nixon reconnaissait que toute activité de chantage ou d'étouffement alors en cours ne pouvait continuer''.

Selon le président de la commission judiciaire, M. Peter Rodino, quelques-uns seulement des documents recueillis par les enquêteurs n'ont pas été publiés.

Par ailleurs, un nouveau ''blanc'' de 19 minutes a été relevé dans un enregistrement relatif à l'affaire Watergate, a déclaré hier le procureur spécial adjoint chargé de l'enquête, M. Richard Ben-Veniste.

Il s'agit de l'enregistrement Nixon et son ancien collaborateur John Ehrlichman, le 20 mars 1973, soit la veille du jour où M. Nixon affirme avoir été informé, par M. John Dean, ex-conseiller juridique devenu son principal accusateur, de l'existence d'un complot d'étouffement de l'affaire au sein de la Maison-Blanche.

Cette révélation a été faite devant le juge John Sirica, au cours d'une audience devant permettre à M. James St. Clair, avocat de la Maison-Blanche, de présenter ses arguments à l'appui de la non-communication des 64 bandes requises par le procureur Leon Jaworski, question dont la Cour suprême a été saisie.

Le nouveau gouvernement du général Pinochet

SANTIAGO (Reuter) — Le général Augusto Pinochet, chef de l'État chilien, a annoncé, mercredi, la formation d'un nouveau cabinet composé de 16 ministres.

Ce cabinet comprend neuf nouvelles personnalités, dont deux civils, soit autant que dans le précédent gouvernement. Le ministre de l'Économie, M. Fernandez Leniz, est le seul civil à conserver son poste.

L'ancien ministre de la Justice, M. Gonzalo Prieto, est remplacé par le général de carabiniers Hugo Musante. Dans un changement de dernière minute, le président adjoint de la Banque centrale, M. Jorge Cauas, est nommé ministre des Finances.

Il avait auparavant été annoncé que le contre-amiral en retraite Hugo Cabezas serait chargé des Finances. L'ancien ministre des Affaires étrangères, à la place du contre-amiral Ismael Huerta.

Le général Oscar Benavides est nommé ministre de l'Intérieur, à la place de M. Oscar Bonilla, qui devient ministre de la Défense. Quant à l'ancien ministre du Travail Mario Mackay, il reçoit le portefeuille des Terres et du Peuplement.

Nouveaux châtiments publics à Belfast

Les soldats britanniques ont découvert, hier soir, deux jeunes filles rasées et attachées à un lampadaire dans le quartier catholique de Falls Road. L'IRA provisoire a été, ces derniers mois, durement éprouvé par des dénonciations anonymes. Ces nouveaux châtiments publics viseraient à mettre en garde la population contre la tentation de céder aux offres de l'Armée britannique en matière de renseignements. Les deux ''victimes'' de l'Armée républicaine irlandaise ont été accusées d'avoir causé l'arrestation de 15 personnes.

L'accident de Ted Kennedy, il y a cinq ans, hante encore la population d'Edgartown

EDGARTOWN, Mass (AP) — Il y a tout juste cinq ans, quelques habitants d'une paisible station balnéaire américaine devenaient tout à coup des célébrités nationales lorsqu'une jeune femme, Mary Jo Kopechne, trouvait la mort dans une voiture conduite par le sénateur Edward Kennedy.

Aujourd'hui, la population de cette petite ville, Edgartown, est toujours hantée par cette affaire, alors que se poursuit le débat sur l'accident qui s'est produit le 18 juillet 1969 au pont de Dike, sur l'île de Chappaquiddick, Massachussetts, non loin d'Edgartown.

''Quand Kennedy annoncera qu'il se présente à élection présidentielle, cette affaire reviendra tout entière à la surface. Ils vont la décortiquer morceau par morceau. Cela va continuer encore et encore'', se lamente M. Leslie Leland, pharmacien local qui fut le premier juré pendant l'enquête du grand jury.

L'accident

Le soir du 18 juillet, une réception était donnée dans une propriété de Chappaquiddick, en l'honneur de dix jeunes femmes qui avaient participé en 1968 à la campagne présidentielle de Robert Kennedey, au cours de laquelle celui-ci fut assassiné.

Le sénateur Edward Kennedy a raconté, après l'accident, ce qui s'est passé ensuite: ''Vers onze heures du soir, je suis parti avec Miss Kopechne pour la reconduire à son hôtel près d'Edgartown. En chemin, je me suis égaré et j'ai quitté une route goudronnée pour prendre une route cahoteuse qui mène au pont de Dike. La voiture a plongé du pont dans un bassin. J'ai pu regagner la berge mais pas Miss Kopechne. J'ai alors plongé, sans succès, pour tenter de la sauver. Ensuite, je suis retourné à la propriété et ai ramené deux amis qui ont également essayé en vain de la sauver''.

Le sénateur Kennedy a regagné l'auberge où il était descendu, et n'a signalé l'accident que le lendemain matin.

Plaidant coupable de délit de fuite, il fut condamné à deux mois de prison, avec sursis.

En janvier 1970, une enquête ouverte. Le juge a conclu que M. Kennedy et Miss Kopechne n'avaient pas l'intention de retourner à Edgartown et que le sénateur roulait trop vite, en franchissant le pont.

Un grand jury s'est ensuite saisi de l'affaire mais sans aboutir à aucune conclusion. Pour la justice, le dossier était classé. Pour les habitants des environs, elle ne faisait que commencer.

Les suites

''Je pense que c'est dégoutant. Tout simplement dégoutant. Pourquoi reparler sans cesse de cette affaire?'', demande M. William Parker, tenancier de l'auberge où le sénateur Kennedy est revenu le soir de l'accident.

Aujourd'hui encore, l'île de Chappaquiddick et le pont de Dike sont des centres d'attraction pour des milliers de touristes chaque été.

''C'est tout simplement incroyable, constate Mrs Edith Potter, une habitante de la région. Même en hiver, des gens viennent ici simplement pour regarder le pont''. Sur cette île à majorité républicaine, l'opinion est toujours divisée quant à savoir si justice a été faite. Mais presque tous conviennent que cette affaire a envahi leur vie privée.

m. Edmund Dinis, procureur du district, affirme qu'il n'a pas pu être réélu à cause de cet événement: ''Les ''pro-Kennedy'' pensent que j'ai poussé l'affaire trop loin, et les ''anti-Kennedy'' pas assez loin'', explique-t-il.

Le chef de la police, Dominic Arena, qui a inculpé le sénateur, déclare que l'accident a changé sa vie. ''Combien de chefs de police de petites villes ont terminé leur carrière avec leur photographie et leur nom publiés partout?''

Il a retiré une demande pour être muté à Alexandria, Virginie, après avoir découvert que le sénateur Kennedy possédait une propriété dans la ville. Il a finalement été affecté à Essex Junction, Vermont.

Procureur spécial du comté en 1969, M. Walter Steele a été promu juge au tribunal de district qui a condamné M. Edward Kennedy. ''Cela sera mentionné dans ma nécrologie, fait-il remarquer. Après avoir participé à l'affaire en qualité de procureur, j'ai été traité différemment par les tribunaux et les juges. Les gens me connaissent et je suis certain que j'ai bénéficié d'une espèce de distinction équivoque'', reconnait-il.

L'homme-grenouille John Farrar, qui a dégagé le corps de Miss Kopechne et déclaré qu'elle aurait pu être sauvée si l'accident avait été immédiatement signalé, se plaint pour sa part de continuer à recevoir des coups de téléphone et des lettres de personnes estimant qu'il a voulu ''détruire Kennedy''. Il précise qu'il a reçu, le mois dernier, u ne menace de mort.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 112 PAR GERMAIN

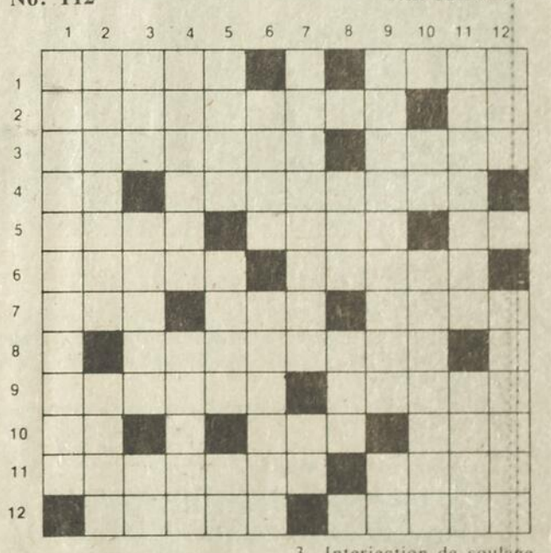

HORIZONTALEMENT

1—Égoïsmes partagés. (Mon humble avis). - Bord.
2—Rivale de bien des épouses. - Il excelle.
3—Artisan fort respecté par les dames. - Emmène sa blonde avec lui...
4—Manies de peuples. - N'importe quelle femme déteste faire la cour à un homme sans qu'il ne...
5—Jupe de danseuse. - Un tantinet cochon. - Article.
6—Aux couleurs de l'arc-en-ciel. - Les nôtres ne sont pas des bébelles pour les autres!
7—Poss. - Introduit. - Ce qu'on trouve quand on a pas d'idées...
8—Évaluée.
9—Usée à la corde et au coton. - Me promenai à l'aventure.
10—Drame japonais. - Fatigué. - Exercice de bandits et de policiers.
11—Peuvent être doubles, triples ou quadruples sur un chemin. - Une épouse remplace souvent celle de son mari
12—Coule au soleil... - Placotes.

VERTICALEMENT

1—Débouchent!
2—Commandée par une haine féroce, elle provoque une souffrance affreuse; commandée par un amour féroce, elle provoque une souffrance exquise! - Aux pieds de certains bipèdes ou à la tête de certains quadrupèdes.
3—Interjection de soulagement. - De plus en plus synthétiques. (sing.) - Article.
4—Son ablation entraine la stérilité - Petit fruit délicieux.
5—Réveille quand il est trop excitant! - Touchée - Tu l'as voulu...
6—Auras ton voyage! - Il est fatiguant de le faire avec son nom quand on s'appelle Morrissette ou Morissette ou Morisset ou Morrisset ou Mauricet, etc.
7—Une femme aime toujours l'être aux yeux des autres femmes... - Possèdes.
8—Montréal, Laval, Ste-Hélène, D'Orléans, Anticosti, Aux Coudres, Alouette! - Poss.
9—Rendre plus étroit (V. Pron.) - Poss
10—Mous chez les invertébrés humains. - Susceptible chez les nationalistes. (pl.)
11—Chienne de travail! - Surface.
12—Dans un des coins du globe. Idée pour dépressifs.

Solution du No. 111

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	H	E	O	R	E	M	E	S	■	I	F
2	H	Y	S	T	E	R	I	Q	U	E	■	U
3	E	M	P	A	L	E	■	U	R	N	E	S
4	A	N	E	■	E	■	P	I	■	F	■	E
5	T	E	R	■	V	A	U	T	O	U	R	■
6	R	■	A	N	A	G	R	A	M	M	E	S
7	E	N	N	U	I	E	■	B	E	A	T	E
8	■	I	C	I	■	■	A	L	T	I	E	R
9	F	E	E	■	I	N	V	E	S	T	I	R
10	I	N	S	T	R	U	I	S	■	■	N	E
11	E	T	■	R	I	E	S	■	F	A	T	S
12	R	■	V	I	S	S	E	R	A	I	S	■

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

MONSIEUR SPÉCIALISTE
Réparation de revêtement de toiture d'ardoise (SCHISTE)
JUL-BO CONSTRUCTION LTE
C'est à faire — C'est notre affaire
697-2142 — 8 am — 10 pm

ATTENTION
LE JOUR a besoin de camelots dans le Quartier d'Ahuntsic.....
Si vous êtes intéressés,
Composez 331-8961

vie et culture

On a présenté hier à Québec

La programmation complète du Festival de la Jeunesse

QUEBEC, le 11 juillet 1974.— M. Lucien Gagnon, responsable de la programmation au sein de la société d'accueil du Festival international de la Jeunesse, a présenté hier à Québec, la programmation complète des spectacles culturels. Plus de 900 artistes venus des 25 pays francophones se produiront en 150 spectacles pendant les 12 jours du Festival en trois lieux principaux : le Grand Théâtre, la Grande Scène extérieure et l'Institut Canadien. Québec vivra donc à l'heure du monde entier du 13 au 4 août prochain.

La programmation est telle qu'elle laisse la liberté à chacun de ne rien manquer, de tout voir, de tout entendre et surtout de choisir son spectacle. Ainsi au Grand Théâtre, les spectacles ont été regroupés par thèmes. Par exemple, la soirée "Sons étranges et instruments traditionnels", du samedi 17 août, dans les deux salles, permettra de découvrir des sons nouveaux mais surtout de participer à un grand happening de musique venue de tous les pays! Sous le thème "Danses des îles et chansons créoles", l'Ile Maurice et Haïti apporteront leurs rythmes et leurs couleurs le 22 août dans la salle Louis Fréchette.

À chaque spectacle, son public...

Le cadre et l'aménagement de l'Institut Canadien répondent parfaitement aux exigences de certaines créations collectives et théâtrales. Poètes, conteurs et griots de 9 pays s'y exprimeront aussi dans un cadre adapté.

La Grande Scène extérieure située sur les Plaines d'Abraham, quant à elle, reste ouverte à tous les spectacles nationaux: danses folkloriques, chansons traditionnelles, c'est le lieu privilégié de la grande Fête dont le coup d'envoi sera donné le 13 au soir par Robert Charlebois, Gilles Vigneault et Félix Leclerc.

Un autre Prix à Norman McLaren

Le monde vient de rendre un nouvel hommage à Norman McLaren, de l'Office national du film du Canada, avec la remise à ce cinéaste réputé du prix de l'Union Internationale de la Critique du Cinéma (UNICRIT), lors d'une rétrospective de ses films au Festival du Film de Berlin, récemment.

Célébrant en Norman McLaren "un des créateurs les plus dignes et les plus complets" du cinéma, M. Charles Ford, fondateur et président de l'UNICRIT, déclare: "Il en est fort peu qui puissent rivaliser avec vous(...). Vous avez contribué à la création d'un art tout à fait particulier qui est original et qui vous est personnel (...). En réalisant des oeuvres cinématographiques avec le seul secours de votre pinceau et sans caméra, vous avez fait reculer les limites de l'art des images animées. Par l'enseignement que vous avez dispensé à des adeptes de différents pays, vous avez enrichi le cinéma".

Claude François ne payait pas ses impôts

PARIS (AFP) — Le chanteur français Claude François a été condamné à huit mois de prison avec sursis et 25,000 F d'amende ($5,000) pour fraude fiscale. Le chanteur n'assistait pas à la lecture du jugement, alors que deux semaines plus tôt, lorsque l'affaire avait été débattue, il était venu en personne s'expliquer.

Durant trois ans, en effet, Claude François s'était abstenu de toute déclaration fiscale. L'arriéré d'impôts a été évalué à plus de 5 millions de F. Le président a insisté sur la "gravité des faits".

Le frère et la belle-soeur de l'auteur de nombreux succès, M. et Mme Eschenlhor, qu'il avait placés à la tête de ses sociétés de disques et d'édition musicale, ont été condamnés chacun à 15,000 francs d'amende.

4 jeunes et bons photographes au Centre culturel de Dorval

Le Centre Culturel de Dorval, sis au 1410 Bord du Lac, offre jusqu'au 23 juillet une Exposition de Photographie. Quatre résidents de Dorval exposeront durant ces deux semaines:

Michel Poirier, étudiant à l'Ecole des Beaux Arts en arts visuels depuis deux ans, et préalablement au CEGEP du Vieux Montréal en photographie; *François Robitaille*, possédant une formation sérieuse de trois année académiques au Collège du Vieux-Montréal; *Jean Lauzon* un jeune ayant étudié le Graphisme à Jonquière a obtenu après un stage à Bruxelles, le troisième prix du "Concours du Photographe Amateur", organisé par le journal "La Presse" l'an dernier; *Charles Breton* qui s'adonne à la photographie depuis plusieurs années.

Ces quatre jeunes amateurs de la photographie ont à leur actif plusieurs expositions, dont au CEGEP du Vieux-Montréal, au "Café LeBraque" de Dorion et dans plusieurs centres culturels de la province.

La Galerie est ouverte du mardi au vendredi de 10 à 21 hrs (fermée aux repas - midi à 13 hres et 17 à 19 hres).

L'entrée est libre.

"Feu la mère de madame"

La comédie de Georges Feydeau, "Feu la mère de madame", interprétée notamment par Louise Marleau, Luc Durand et Roger Garand, est présentée chaque soir à 20h30 par le Théâtre de la Poudrière sur la scène de "L'Escale", à Saint-Marc sur le Richelieu.

Ce soir au CEGEP Vanier, à 19h30

Hommage du Québec à Paolo Neruda

Un solennel hommage sera rendu ce soir, à 19h30, au CEGEP Vanier, 82 Ste-Croix, Ville Saint-Laurent, au grand poète chilien, Prix Nobel de littérature 1971, dont ce serait aujourd'hui le 70ème anniversaire de la naissance, Pablo Neruda.

"Ce n'est pas par hasard, déclare l'Association des Chiliens du Québec, si Neruda est mort seulement onze jours après le terrible coup d'État qui a eu lieu au Chili l'année dernière". Cette Association, dont le siège central est à Rome et qui a pris en charge dans de nombreux pays les tâches de la solidarité internationale avec le peuple chilien, présente ce soir, avec le Centre culturel Pablo Neruda, une manifestation à laquelle participeront, entre autres, Raymond Lévesque, Gilles Hénault, poète, Louis Pelland, écrivain, Jean-Louis Rioux, directeur du TNM, le docteur Serge Mongeau. André Payette sera l'animateur de cette première partie.

En deuxième lieu: "Mémorial d'un homme (1904-1974)", présentation audio-visuelle, la vie de l'homme, extraits de son oeuvre, par le groupe "La Solidarité".

Par son lyrisme engagé et ardent, la beauté de son chant poétique, Pablo Neruda est un des plus grands représentants du peuple chilien et de sa lutte en même temps qu'une des grandes voix de la poésie contemporaine. Nous extrayons ici d'un récent numéro spécial de la revue "Europe", consacré à "Neruda présent", un texte de la veuve du poète où elle raconte ses derniers jours dans un monde soudain en proie à la dictature et au fascisme.

Portrait de Neruda, par Carlo Levi

Les derniers jours de Pablo Neruda

Les derniers jours de Pablo Neruda — plus exactement ceux qui s'écoulèrent entre le putsch militaire chilien du 11 septembre dernier et la mort du prix Nobel — furent terribles, parce que le grand poète conservait sa lucidité et se rendait parfaitement compte de tout ce qui arrivait.

Telle a été la bouleversante déclaration, diffusée par la presse vénézuélienne, faite par Matilde Urrutia, veuve de Pablo Neruda, et qui actuellement (1) séjourne à Caracas, chez l'écrivain Miguel Otera Silva, directeur du journal El Nacional.

Matilde Urrutia — qui a entrepris, avec Otero Silva, la tâche de réviser les "Mémoires" de Pablo Neruda, avant de les donner aux éditeurs — a précisé que, jusqu'à la journée du 11 septembre encore qu'atteint d'une grave maladie et alité, Neruda jouissait d'un état de santé stationnaire.

On pouvait même dire que Pablo se sentait heureux et qu'il était parvenu à vaincre un peu sa maladie, ce qui se traduisait dans les choses qu'il écrivait. Mais le jour du coup d'État fut très dur pour lui. Lorsque son médecin a appris la mort du président Salvador Allende, il me téléphona tout de suite: "Cachez toutes les informations de Pablo, parce qu'autrement il y aura des conséquences catastrophiques pour lui", m'a-t-il conseillé. Mais il s'avérait impossible d'éviter que Pablo sache la vérité. Je n'ai pas pu l'empêcher d'écouter le poste de radio qu'il avait à côté de son lit. Lorsqu'il a appris la mort d'Allende, cette nouvelle a été accablante pour lui. Elle l'a tué, oui, elle l'a tué! Le lendemain, en se réveillant, Pablo avait la fièvre. Il ne pouvait pas être soigné par les médecins, parce que nous étions dans notre propriété d'Isla Negra, sur le Pacifique, à 100 kilomètres de Santiago. En outre, les carabiniers venaient d'arrêter son médecin personnel.

Il était toute la journée suspendu à la radio, écoutant les émissions du Venezuela, d'Argentine, de l'Unio soviétique.

Nous étions au courant de tout. Pablo était lucide. Absolument lucide jusqu'à ce qu'il s'endorme...

Matilde Urrutia a encore ajouté:

Cinq jours après, j'ai demandé une ambulance pour amener Pablo à une clinique de Santiago. Sur la route, le véhicule fut arrêté et fouillé de fond en comble après qu'ils m'eurent obligé à sortir et également fouillée. Les carabiniers ont même fouillé sous la civière où reposait Pablo. Je leur disais: "Laissez-nous passer vite, il s'agit de Pablo Neruda qui est gravement malade". Cet épisode a été fatal pour lui. Son état s'était aggravé en arrivant à la clinique.

Lorsque Pablo a rendu son dernier souffle à 22h30, personne n'a pu aller à la clinique, à cause du couvre-feu. J'ai alors amené sa dépouille mortelle à sa maison de Santiago. La demeure venait d'être pillée, saccagée, détruite. Il n'y avait rien, mais tout de même j'y ai célébré la veillée des morts en compagnie de nombreuses personnes venues malgré la situation. Pour ses obsèques, Pablo a été accompagné par des ambassadeurs et par beaucoup de personnes, tout cela en dépit des moments tragiques que traversait le Chili.

Lorsque le cortège est arrivé à la colline San Cristobal, sur le chemin du cimetière, j'ai vu jaillir du monde de toutes parts. Il s'agissait d'ouvriers, aux visages sévères, silencieux. Aux abords du cimetière, la moitié des personnes qui accompagnaient Neruda à sa dernière demeure, criaient: Pablo Neruda, et l'autre moitié répondait: Présente! C'était une attitude suicide, mais heureusement rien ne s'est passé, a conclu Matilde Urrutia.

Cette foule est entrée dans le cimetière en chantant l'Internationale.

(1) Début décembre 1973.

où irons-nous?

Cinéma

Anjou: Papillon: 3:00, 6:00, 9:00

Arlequin: Cindy et Donna: 12:40, 3:35, 6:35, 9:35. Garde-bébé pour papa: 2:00, 5:00, 8:00.

Atwater I: The Sting: 12:20, 2:30, 4:50, 7:20, 9:30.

Atwater II: Erotic Dreams: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40.

Avenue: The Paralax View: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

Berri: Les valseuses: 12:50, 3:00, 5:10, 7:20, 9:30.

Bijou: Les maîtresses de vacances: 12:20, 3:32, 6:26, 9:39. Les ardentes: 1:52, 5:05, 8:18.

Canadien: Dorothea: 2:00, 5:10, 8:15. Les quatre mercenaires d'El Paso: 12:30, 3:35, 6:45, 9:55.

Champlain: Police puissance 7: 2:45, 6:15, 9:45. La poussière, la sueur et la poudre: 1:05, 4:35, 8:05.

Chevalier: La gueule de l'emploi: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Cinéma V: Salon Bleu: Voices of Desires: 7:30, 9:30; dim., 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. **Salon Rouge:** The Adventures to Rabbi Jacob: 7:00, 9:00;

Cinéma 7e Art: Nada: 9:20. Les noces rouges: 7:30.

Cinéma 2001: "The Devils": 7:15. "Les Diables: 9:30.

Claremont: Spys: 1:15, 2:55, 4:35, 6:15, 7:55, 9:35.

Cremazie: Mon nom est Personne: 7:20; 9:30.

Dauphin: McLaren: Bingo: 7:30, 9:30.

Renoir: L'épouvaintail: 7:10, 9:10.

De Paris: Les Chinois à Paris: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Electra: Les exploits amoureux des Trois Mousquetaires: 1:00, 3:55, 6:55, 9:55. Brigade antisexe: 2:20, 5:15, 8:15.

Élysée: (Resnais): "Je t'aime, je t'aime": 7.30. "La Vallée": 9.30. **(Eisenstein):** "Glissements progressifs du plaisir": 7.30, 9.30.

Festival: Il était une fois dans l'Est: 7:30, 9:30;

Fleur de Lys: Les chinois à Paris: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Granada: La revanche de Miss Karaté: Sam., dim., 2:45, 6:10, 9:35. La filleule du Dragon Noir: 1:00, 4:25, 7:50; sur sem. dès 6:10.

Jean-Talon: Le grand bazar: 2:20, 5:30, 8:40; sem., 8:40. Capitaine Apache: 12:40, 3:50, 7:00, 10:10; sem., 7:00, 10:10.

Kent: American Graffiti: 1:05, 3:05, 5:05, 7:05, 9:05.

La Scala: Le Parrain: 3:15, 8:00. Love Story: 1:30, 6:20.

Laval No. 1: Marche secrète des filles, 6:40, 9:40. Le volupteux; 8:20.

Laval No. 2: Même les caresses s'apprennent; 7:00, 10:00. Célestine au paradis, 8:20;

Loew's: Thunderbolt and Lightfoot: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00;

Maisonneuve: Le grand bazar; 8:40. Capitaine Apache; 7:00, 10:10.

Mercier: Les Trois Mousquetaires: Les quatre malfrats: 6:15, 9:50.

Monkland: Papermoon: 2:55, 6:20, 9:55. Save the Tiger: 1:10, 4:35, 8:10.

Outremont: "Alice's Restaurant": 6.30. "O Lucky Man": 9.00. "The Magic Christian": minuit.

Palace: Mr. Majestyk; 12:40, 2:55; 5:05, 7:20, 9:20.

Papineau: Papillon; 1:00, 3:25, 6:00, 8:35.

Parisien: La revanche de Miss Karaté: 12:15, 3:25, 6:35, 9:45. La filleule au Dragon Noir: 1:45, 4:55, 8:10.

Pierrot: Orange mécanique: 6:20, 9:00.

Pigalle: Three the Hardway: 12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:25;

Place du Canada: Three Musketeers; 1:15, 3:15; 5:15; 7:15; 9:15.

Place Ville-Marie: Grande Salle: Chinatown: 12:10, 2:35, 5:00, 7:25, 9:45. **Petite Salle:** The Apprenticeship of Duddy Kravitz: 12:20, 2:35, 4:50, 7:05, 9:20.

Plaza: Dorothea: 2:00, 5:10, 8:15. Les quatre mercenaires d'El Paso: 12:30, 3:35, 6:45, 9:55.

Pussycat: The Art of Gentle Persuasion: 1:35, 4:30, 7:25, 10:00. Submission, Submit: midi, 3:05, 5:55, 8:15.

Rex: Le soleil rouge; 9:00. La Sierra torride; 7:00.

Ritz: Cindy et Donna; 6:40; 9:40. Garde-bébé pour papa; 8:05.

Saint-Denis: Les grenouilles; 12:00, 3:26, 6:32, 9:58. Willard: 1:30, 4:56, 8:22.

Seville: Sound of Music: 1:00, 5:00, 8:30.

Snowdon: The Apprenticeship of Duddy Kravitz: 12:50, 2:50, 4:55, 7:00, 9:05.

Van Horne: Blazing Saddles: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Vendome: Score: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

Verdun: Police puissance 7; sam., dim., 2:45, 6:15, 9:45; lun.-ven., 8:05. La poussière, la sueur et la poudre: sam., dim., 1:05, 4:35, 8:05; lun.-ven., 6:15, 9:45.

Viau: Je suis une croupie: Pour un dollar d'amour — La chevauchée érotique: dès 6:00.

Villeray: Les Trois Mousquetaires 8:05. Les quatre malfrats: 6:15; 9:50.

Westmount Square: Our Time: 1:15, 2:50, 4:40, 6:05, 7:05, 9:30;

York: Butch Cassidy and the Sundance Kid: 1:10, 3:10, 5:05, 7:10, 9:10.

Théâtre

Théâtre du Rideau-Vert: "La Sagouine" d'Antonine Maillet. 8.00.

Théâtre de Sun Valley: Lorsque l'enfant paraît, d'André Roussin, 9.00.

Théâtre de la Marjolaine (Eastman): Le Testament, de Marcel Dubé et Cyrille Beaulieu. 9.00.

Théâtre des Marguerites (Trois-Rivières): Quand épousez-vous ma femme, de Jean Bernard-Luc et Jean-Pierre Conti, 9.00.

Centre essai Un. de Montréal: "La chorale Bonheur": 8:00.

L'Atelier (Sherbrooke): "Pepsie": 8.30.

Studio-Théâtre, (1155, Côte Morel, Ste-Sophie de Lacorne): Et pis là... là, là, hein! de Lise Leclerc Da Silva, 8.45.

Théâtre du Nouveau Monde: Les belles-Soeurs, de Michel Tremblay, 8.30.

Domaine Montjoie (North Hatley): "Opéra d'un énergumène".

Théâtre des Prairies (Joliette) Deux et deux font sexe, de Harris et Darbon: 9.00.

Théâtre La Fenière (Québec): "La Pucelle d'Auteuil", de Jean Létraz: 9:00.

Théâtre de la Poudrière: "Look. No Hands", de Lesley Storm: 8.30.

L'Escale (Saint-Marc): "Feu la mère de madame" de G. Feydeau. 20.30.

Variétés

Patriote de Ste-Agathe: Jean-Pierre Ferland. 8.30

Salle Bonaventure: Les Darling Girls, 9.00, 11.00.

JEAN LACASSE ANTIQUAIRE
1031, Laurier Ouest
Outremont - 274-3056

DIRECT SPORTS
1182 CHEMIN CHAMBLY
LONGUEUIL
674-4637

MODE FACILE À VIVRE
LE CHÂTEAU

LA COMPAGNIE DES 2 CHAISES PRÉSENTE
Présentement à l'affiche
les belles sœurs
de MICHEL TREMBLAY
scène ANDRÉ BRASSARD
supplémentaires, jusqu'au 3 août!
Lorraine Pintal, Denise de Jaquere, Carmen Tremblay
Pauline Martin, Danièle Lorain, Patricia Nolin
Frederique Collin, Murielle Dutil, Rita Lafontaine
Reservations 861-0563
tnm 84 ouest, rue Sainte-Catherine
Ex-Comédie Canadienne (Salle climatisée)

PLACE DES NATIONS
KEBEC SPEC & CHOM FM présentent- present
SAM SAT 13 JUIL JULY
* LÉO FERRÉ
* SAM SAT 20 JUIL JULY GINETTE RENO
BILLETS TICKETS $4.00 En vente On sale
A&A, Alternatif, Sauvé Frères & Place des Nations
Le spectacle sera remis au lendemain en cas de pluie
In case of rain the show will be postponed to the next day
Ile Ste Hélène 168° (station Peel)

Horaires Télévision

matinée

10:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: **La souris verte** (enfant)
(4), 5, 6: **Mr. Dressup** (Enfant)
10: **Pour vous mesdames**
12: **The Art of Cooking** Cuisine

10:45 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: **Topino Dessins animés**

11:00 h.
2, 9, 11, (12), 13: **Initiation à la décoration intérieure**
4: **Pour vous mesdames**
(4), 5, 6: **Sesame Stree** Educationt

7: L'été au Québec/Interview

8, (13): **Secrets From The Kitchen/Cuisine**

12; **Hercules** (dessins animés)

11:30 h.
2, 9, 11, (12): **Les saintes chéries**/Comédie

4, 6, : Dessins animés
8, (13): **Eye Bet** (Jeu)
12: **Magic Tom's Road Show** Enfant

13: **Voisins voisines**

11:45 h.
(6): **A votre servgice**
7: **Informa 7**

après-midi

12:00 h.
2, 9, 11: **Mini-fée** Dessins animés

(4), 5, 6: **Luncheon Date** (Interview)
(6): **Aujourd'hui**
7, 10: **Les tannants** Variétés
8, (13): **Fantastica** Enfant
12: **The Dick Van Dyke Show** Comédie
(12): **De jour en jour**

12:15 h.
4: **De tout de tous**
(6): **Les nouvelles du midi**

12:30 h.
2, 9, 11, (12), 13: **Les aventures de Tom Sawyer**
(6): **Rond-Point**
8, (13): **Rocket Robin Hood** Dessins animés
12: **Docteur in the house** Comédie

1.00h.
2, 9, 11, (12), 13: **Oh Lala!** (jeu)
(4): **Food For Thought**
(6): **Pour vous mesdames**
7, 10: **Personnalités** (Jeu)
8, (13): **The Merv Griffin Show** Variétés
12: **Summer Theatre** "ZOBRA THE GREEK" (2e partie).

13:15 h.
4: **Doigts de fée** (Conseils)

13:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: **Le téléjournal**
(4), 5, 6: **Family Court** Drame
10: **Au jour le jour** (Interview)

13:35 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: **Réseau-Soleil** Magazine féminin

13:45 h.
4: **É/É 74** (Interview)

14:00 h.
4: **Entre vous et moi**
(4), 5, 6: **Juliette & Friends**

14:30 h.
2, 9, 11, (12), 13: **Cinéma.** "Le Guerisseur" Fr. 1953. Drame social d'Y. Ciampi avec Jean Marais, Danièle Delorme et Pierre Mondy.
4: **Cinéma** "Les Berets Rouges", (Paratrooper) E.-U. 1953. Drame de guerre de T.Young avec Alan Ladd, Leo Genn et Stanley Baker.
(4): **The Phil Silvers Show** Comédie
5: **Star Performance**
6: **The Lucy Show** (Comédie)
(6): **Cinéma:** "L'implacable Poursuite" (The Saga of Hemp Brown) E.-U. 1958. Western de R. Carlson avec Rory Calhoun, Beverly Garlannd et John Larch.
7: **Ciné-vacances** "La charge des Rebelles". Esp. 1963. Drame de C. Saura avec Francisco Rabal, Les Massari et Philippe.
8, 12, (13): **Somerset** (Téléroman)
10: **Ciné-vendredi** "La Colère des Dieux", Drame de C. Lamac avec Viviane Romance, Clément Duhour et Louis Salou.
15:00 h.
(4), 5, 6: **30 From Winnipeg** Actualité
8, 12, (13): **Another World** Téléroman
15:30 h.
(4), 5, 6: **The Edge of Night** Téléroman
8, 12, (13): **What's the Good Word?** (jeu)

16:00 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: **Allo Grenouille** Enfant
4: **Allons au cirque**
(4), 5, 6: **Forest Rangers** Aventure
(6), 10: **Patofville** Enfant
8, 12, (13): **Anything You Can Do.** Jeu.
(9 NC): **Sesame Street** Education

16:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: **Le major Plum-Pouding**
(4), 5, 6: **Bagatelle** Enfant
(6): **Personnalités** Jeu.
8, (13): **The New Beat The Clock Jeu.**
10: **Aventures:** "Les Criminels de Londres" (No Road Back) G.B. 1957 Drame policier de M. Tully avec Skip Homeier, Margaret Rawlling, Sean Connery et Paul Carpenter.
i12: **Pay Cards** (Jeu)

17:00 h.
2, 7, 9, 11, (12): **L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau**
4, (6): **Les tannants** Variété.
(4), 5, 6: **Aquarium** (Documentaire)
8, (13): **The Mod Squad** (Policier)
(9 NC): **L'O.R.T.F. présente**
12: **Truth or Consequences** Jeu.
13: **Cinéma de 5 heures.** "Quand la terre Brule" (The Miracle) E.U. 1959. Mélodrame d'I. Rapper avec Carroll Baker, Roger Moore et Walter Slezak.

17:30 h.
(4), 5, 6: **That Girl** (Comédie)
(9 NC): **Moto**
12: **The New Beat The Clock**

soirée

18:00 h.
2, 9, 11: **Le club des rescapés**
4, 7, 10: **Pierre, Jean jasent**
(4): **Klahanie** (Documentaire)
5, 6: **The City at Six** Information
(6): **Studio Six** Interview
8, (13): **Newsline**
(9 NC): **Cyclone et carrousels**
(11): **Sortez vos pinceaux**
12: **Pulse** (Information) 60 minutes
18:30 h.
2, 9, 11: Actualités 24
(4): **This Day** (Information)
5: **Around the City With Bob** (Information)
6: 2+ 1/Interview
(6): **Pierre, Jean jasent**
8, (13): **Top Dough** (Jeu)
9 NC): **Les Grands du Cyclisme**
(11): **Les échecs**
(12): **Le téléjournal**

18:40 h.
(12): **Information première**

18:45 h.
(12): **Les plus beaux films** "Ma Douce Tigresse" (Crooks Anonymous) G.B. 1962. Comédie de K Annakin avec Leslie Philips, Stanley Baxter et Julie Christie.

19:00 h.
2, 9, 11: Le monde en liberté Documentaire
4: Panoramonde (Information)
5, 6: **Tomorrow now**

7: **Télé-Cinéma:** "De L'Amour a la Haine" (Love Hate Love) E.U. 1970 Drame psycholpgique de G. McGowan avec Peter Haskell, Lesley Warren et Ryan O''Neal.
8, 12, 13: **The Challenging Sea** Documentaire.
(9 C), (9 NC): **Radio-Québec Le petit détective.** Dessins animés.
10: Le 10 vous informe
13 **Artistes canadiens**
13: **Le 13 vous informe**

19:15 h.
(9 C), (9 NC), Radio-Québec (2): **Avec un peu de glace s.v.p.**

9:30 h.
2, 9, 11: **Marcus Welby, M.D.** Drame
4: **En Première:** "La Fille De Capri" All. 1959. Comédie musicale de R. Maté avec Mario Lanza, Zssa Gabor et Johanna Von Koczian.
(4), 6: **The Tommy Banks** Variété.
5: The Red Fisher Show
(6): **Comédie musicale:** "Viva Las Vegas" (Meet Me in Las Vegas) E.U. 1955. Comédie musicale de R Rowland avec Dan Dailey, Clyd Charisse et Agnes Moorehead.
8, 12, (13): **George** (Comédie)
10: **Comédie musicale** "Riche Jeune et Jolie" (Rich, Young and Pretty) E.U. 1951. Comédie musicale de N. Taurog avec Jane Powell, Danielle Darrieux, Vic Damone, Fernando Lamas et Wendell Corey.
13: **Hawaii 5-0** (Policier)

20:00 h.
(4), 5, 6: **All in the Family**
8, 12, (13): **Friday Movie** "Tenafly — Man Running" avec James McEachin et Sal Mineo.

(9 C), (9 NC): **Radio Québec Au pays des lutins.** "A cor et a cuivre"
20:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: **Hors série** "Schulmeister, l'espion de l'empereur" la conspiration Malet avec Jacques Fabbri André Boucher, **Nadine Alari et Philippe Nicaud.**
(9 C), (9 NC): **Radio Québec Rendez-vous 76. "Spécial Vinette".**
(4), 5, 6: **The Ronnie Prophet Show** Variété

9 C 9 NC
Radio Québec DestinatioN: Sécurité, Chacun selon ses besoins"
21:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: **Les mers du sud**
4: **Le Ranch 'L'** (Western)
(6), 10: **PROTECTEURS**
8, (13): **Going Places** (Jeu)
9 C 9 NC
RADIO QUEBEC Les mots dits.
12: **Oscar Peterson Presents** Variété
22:00 h.
2, 9, 11, 13: **Des goûts, des formes et des couleurs.** "Le théâtre".
4, 5, 6: **The Sinners** Drame
6), 10: **Au secours... mon amour** (Jeu)
7: **Les protecteurs** (Policier)
8, 12, (13): **The FBI** (Policier)
(9 C): **Polymission**
(9 NC): **Big Fights of the Decades**

22:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: **Le téléjournal**
4, (6), 10: **Les nouvelles TVA**

22:50: 2, 9, 11, (12): **Nouvelles du sport et météo**
7: **Informa 7**
13: **Le 13 vous informe**

23:00 h.
2, 9, 11, (12): **Politique atout Appalez-moi Lise** Variétés

4: **Ou sont-ils donc?** Jeu
(4), 5, 6, 8, 12, (13): **News**
(6): **En fin de soirée:** "Amours INTERDITES," It 1953. Mélodrame de G. Brigonon avec Nadia Gray, Gabrielle Ferzetti et Wilma Pagis.
7: **Cinéma** "Les Lauriers sont Coupes" (Return to Peyton Place) E.U. 1961. Etude de moeurs de J. Ferrer avec Carol Lynley, Jeff Chander et Mary Astor.
(9 NC): **Àquoi ça rime?**
10: **La couleur du temps**
13: **Ciné-Soir.** "Allo L'Assassin vous parle" (the Third Voice) E.U. i&? drame policier d'H. Cornfield avec Edmond O'Brien Julie London et Ralph Brooks.
23:22 h.
(4), 5, 6: **Viewpoint** Information
23:30 h.
5: AFTER ELEVEN
"HUD" E.U. 1963. Western de M. Ritt avec Paul Newman, Brandon de Wilde et Patricia Neal.
6: Montréal Tonight Information
8, (13): Simp-ly Charlotte Magazine

11.45h
(4): **Sports**

23:55 h.
(4): **Rock Concert**
6: **Ciné-Six.** "The Glass Key" E.U. 1942 Film policier de S Heisier avec Alan Ladd, Veronica Lake et Brian Donlevy

12:00 h.
8, (13): **Night Owl Movie.** "Goodbye Charlie", E.U. 1964. Comédie de V. Minneli avee Debbie Reynolds, Tony Curtis et Pat Boone

12:00 Feature Movie. "The Night of the General" G.B. 1967 Drame policier d,A. Litvak avec Omar Sharif, Peter O'toole et Tom Courtenay.
(12(: Ciné-Action "L'evadé du Bagne", it 1947. Mélodramme de R. Freda avec Gino Cervi, Valentina Cortese et Giovanni Hinrich.

12:30 h.
13: **Ciné-Qua-Non.** "L'Accident (The accident) G.B. 1987. Drame psychologique de J. Losey avec Dick Bogarde Jacqueline Sassard et Stanley Baker.
(9(NC): **Les Célébrites de la lutte**

13:30 h.
2: **Ciné-nuit.** "Vacances explosives" Fr 1959.Comédie de C Stangel avec Arletty. Raymond Bussières et Philippe Bouvard.

11: **Ciné-Nuit** "Monika". Sué 1953. Drame psychologique d'I. Bergman avec Harriet Andersson, Lars Ekberg et John Harryson.

02:15 h.
10: **Le 10 vous informe**

02:30 h.
2: **Le téléjournal**

2	CBFT (R-C), Montréal
4	CFCM (TVA), Québec
(4)	CBOT (CBC), Ottawa-Hull
5	CKMI, Québec
6	CBMT (CBC), Montréal
(6)	CJPM (TVA), Chicoutimi
7	CHLT, Sherbrooke
8	CJSS (CTV), Cornwall
9	CBOFT (R-C), Ottawa
9C	Câble TV, Montréal
9NC	National Cablevision, Montréal
10	CFTM (TVA), Montréal
11	CBVT (R-C), Québec
(11)	TCQ (câble), Québec
12	CFCF (CTV), Montréal
(12)	CKRS, Jonquière
13	CKTM, Trois-Rivières
(13)	CJOH (CTV), Ottawa-Hull

le sport

Hoban remporte l'étape de repos, 126 km plat

MONTPELLIER (AFP) — Les cent treize rescapés du Tour de France cycliste se sont accordés jeudi une tournée de répit après la bataille des Alpes. Sur les routes plates menant d'Avignon à Montpellier, les coureurs sans vraiment musarder, ne sont livré qu'à quelques escarmouches sans grandes prétentions et c'est finalement l'anglais Barry Hoban qui a réussi à l'emporter réglant au sprint, Esclassan le Français et Patrick Sercu le Belge. Eddy Merckx à l'abri dans le peloton conservait aisément son maillot jaune.

Ces 126 kilomètres, après les Alpes et le Ventoux, ont permis aux coureurs de récupérer, de reprendre des forces avant les Pyrénées. La distance réduite pour une étape de plat avait permis à tous de faire la grasse matinée. Le départ n'a été donné qu'à 13H15 locales et c'est après un déjeuner pris pour une fois à table que les coureurs se sont élancés de la cité des Papes.

Il fait très chaud et les velleités de certains concurrents sont bien vite mises à la raison par les coéquipiers d'Eddy Merckx et par...la chaleur. On atteint ainsi le premier point chaud de la journée à Saint-Gilles (51 ème km) où Mourioux se montre le plus rapide devant Van Looy et Coroller. Ce dernier tente par la suite plusieurs fois sa chance. Mais en vain. Eddy Merckx lui même se lance à la poursuite des fuyards réduisant ainsi tous leurs espoirs à néant. On en arrive alors au deuxième point chaud de la journée sans que personne n'ait pu faire le trou, constituer une échappée sérieuse. De Meyer le spécialiste Belge des points chauds l'emporte à Carnon-Plage devant Parecchini et Coroller encore.

À l'approche de l'arrivée les démarrages deviennent plus rapides, plus violents. Wright, Van Neste, Rebillard, Verplancke et notamment Ovion se font remarquer par leur ardeur.

Mais c'est Eddy Merckx lui même qui va provoquer la cassure du peloton sur une de ses brusques accélérations dont il a le secret. On trouve ainsi alors qu'on n'est à moins de vingt kilomètres de l'arrivée un premier groupe d'une vingtaine de coureurs avec la maillot jaune mais sans les coureurs du groupe Velez-Barrutia, c'est-à-dire surtout Aja. Mais celui-ci organise aussitôt la chasse avec ses coéquipiers et réussit après quelques kilomètres à rejoindre le premier peloton, fort maintenant de cinquante unités.

Désormais toutes les échappées vont être brisées impitoyablement par les coureurs d'Albani et Hoban pourra tout à son aise enlever sa première victoire d'étape cette année.

Pourtant cette brusque accélération d'Eddy Merckx a fait une victime: le Français Alain Santy qui, mal placé dans le peloton n'a pu s'intégrer dans le premier groupe, et n'a pu ensuite avec les Espagnols de Velez y revenir.

Le peloton comptera demain entre Lodève et Colommiers un élément de moins, l'Espagnol Oliveira arrive hors des délais aujourd'hui. Cette étape longue de 248,500km ne devrait en principe n'apporter aucune modification aux premières places du classement général. Le relief plat favorisera les "sans-grades" dans leurs ambitions de se distinguer enfin pour une fois.

Rudy Pilous pilotera les Jets de Winnipeg

WINNIPEG (PC) — Ancien pilote des Black Hawks de Chicago, de la Ligue nationale de hockey, et des Wheat Kings de Brandon, de la Ligue junior majeure de l'Ouest, Rudy Pilous a été nommé hier instructeur des Jets de Winnipeg, de l'Association mondiale de hockey.

Le président de l'équipe, M. Ben Hatskin, a souligné en annonçant la nouvelle que Bobby Hull ne perdrait pas son poste de joueur instructeur mais que Pilous dirigerait l'équipe du banc des joueurs.

Nick Mickoski, adjoint de Hull depuis la naissance du circuit, deviendra dépisteur.

Foreman-Ali

Ce sera le dernier de Mohammed Ali

KI LOUISVILLE (Kent
boxe après son combat le 23 septembre au Zaire contre le champion du monnde des poids lourds George Foreman, rapporte jeudi le journal "Louisville Courier Journal".

Dans une interview au journal, Ali déclare que ce combat "serait le dernier", qu'il le gagne ou qu'il le perde. "Mais je ne perdrai pas" affirme l'ancien champion du monde. Expliquant sa décision, Mohammed Ali invoque son âge, sa religion et son désir de quitter la boxe "en pleine grandeur".

Ali, converti il y a quelques années à la religion musulmane, déclare qu'après s'être retiré il "prêcherait". "C'est mon travail".

Il y a quelques semaines encore, note le journal, Mohammed Ali affirmait qu'il continuerait à boxer après son combat contre Foreman.

Brésil 75, Canada 74

Trois secondes avant la fin, le Canada gagnait

SAN JUAN (Porto Rico) (AFP) — Un tir magnifique de l'arrière brésilien Washington Joseph, réussi de 15 mètres, trois secondes avant la fin, a donné la victoire à son équipe d'un point (75-74) aux dépens du Canada, jeudi à San Juan, au cours d'un match comptant pour la poule finale du championnat du monde de basket ball de Porto-Rico.

Les 33 dernières secondes de ce match équilibré, passionnant, indécis jusqu'à la toute dernière seconde de jeu, atteignirent un suspens rarement vu sur un court de basket ball.

Voici, chronologiquement recapitulés les derniers moments de la partie:

33 secondes avant la fin: l'arrière canadien Bill Robinson, qui venait juste quelques secondes auparavant de rater un de ses deux lancers francs, inscrit un panier qui met les deux formations à égalité (72-72).

27 secondes avant la fin: sur une faute de l'ailier canadien Michael Moser, l'arrière brésilien Milton Setrini inscrit un coup franc mais manque le second: Brésil 73, Canada 72.

11 secondes avant la fin: Robinson, parti du fond du court, dribble deux Brésiliens (Setrini et Roberto Correa) et tire victorieusement de 10 mètres: Canada 74, Brésil 73.

3 secondes avant la fin: Joseph, dans une position à demi-déséquilibrée, parvient à signer les deux derniers points qui assurent le succès de son équipe.

Licata se moque du canadien Broughton en dix rounds

LA NOUVELLE ORLÉANS (Louisiane) (AFP) — Le poids moyen américain Tony Licata est resté invaincu mercredi soir en battant aux points le canadien Gary Broughton dans un combat en dix rounds à la Nouvelle Orléans (Louisiane.)

Licata a dominé son adversaire, ancien champion du Canada, tout au long du match. Broughton, l'arcade sourcilière ouverte, alla au tapis dans le sixième round mais l'arbitre le compta comme une glissade. Un juge et l'arbitre donnèrent les 10 reprises à l'américain, le second juge lui en accordant neuf et un round nul.

Cette victoire porte le palmarès de Licata à 44 victoires et trois nuls. Broughton compte pour sa part 27 victoires, 26 défaites et quatre nuls.

Des négociations sont actuellement en cours en vue d'opposer Tony Licata, officieux champion des États-Unis, au colombien Rodrigo Valdes, champion du monde (Version W.B.C.). Les managers des deux boxeurs seraient d'accord pour que le combat ait lieu en automne à la Nouvelle Orléans, mais les questions financières n'ont pas encore été règlées.

Open britannique

Gary Player prend 5 coups d'avance au deuxième tour

LYTHAM (Lancashire) (AFP) — Le sud-africain Gary Player a consolidé son avance en tête de l'Open Britannique de golf jeudi à Lytham améliorant sa première carte de mercredi (69) pour totaliser 137. Player a ainsi de fortes chances d'enlever le titre pour la troisième fois.

De son côté, l'Anglais John Morgan, professionnel d'un club de Southampton, qui partageait la première place avec Player la veille n'a pas confirmé sa performance, ramenant une carte de soixante quinze, quatre au-dessus du par.

Player possède maintenant cinq coups d'avance, sur son compatriote Bobby Cole, qui a réalisé un 72-deux de plus que mercredi — et sur l'espoir Anglais, d'origine Néerlandaise, Peter Oosterhuis, qui, lui, réédite son 71 du premier tour.

Plein air, chasse et pêche

par Gilles Richard

Chasseurs de petit gibier, c'est le temps de réserver dans les parcs

Au Québec, nos gibiers les plus connus sont surtout les grands ongulés: l'orignal, le caribou et le chevreuil, et ce sont surtout ceux dont on parle lorsqu'on discute de chasse. Pourtant, si l'on effectuait un relevé précis du nombre de personne qui les poursuivent par rapport à ceux qui s'adonnent à la chasse au petit gibier, on verrait que ces derniers sont les plus nombreux.

Si la bécasse, comme gibier du bois est surtout poursuivie par les spécialistes, il n'en reste pas moins que ce sont surtout lièvres et perdrix qui attirent le plus grand nombre de chasseurs. Même les chasseurs de gros gibier ne dédaignent pas abattre perdrix et lièvres rencontrés dans leurs pérégrinations. La plupart n'hésite pas à dépenser quelques heures pour pouvoir mettre à la gibecière quelques perdrix qui peuvent faire les délices d'un gastronome. Les lièvres pour leur part, relativement faciles à abattre, prolifiques, mais dont la densité accuse de grandes variantes, sont surtout la cible des novices.

Petit gibier dans les parcs

Lièvres et perdrix sont répandus dans toute la Belle Province et il ne s'agit, pour le chasseur, que de découvrir un coin où ils sont en assez grand nombre pour présenter des probabilités de chasse intéressantes.

Cependant, s'il est des endroits mis récemment à la disposition du public québécois et qui présentent ces caractéristiques, se sont bien les parcs et réserves du Québec où il est possible de pratiquer la chasse à la journée ou avec séjour.

C'est ainsi que dans les parcs Papineau-Labelle, Joliette, et Rimouski, il est possible de chasser le petit gibier du 21 septembre au 10 novembre; dans Mastigouche, du 5 octobre, dans St-Maurice, du 12 octobre, dans Portneuf, du 22 octobre et dans Matane du 25 octobre, se terminant toujourss le 10 novembre.

Il est à remarquer qu'il y a une chasse au chevreuil, mâle seulement, dans le parc de Rimouski, du 26 octobre au 6 novembre.

Quelque 111 chalets avec cuisine pouvant recevoir un maximum de 618 personnes sont disponibles dans tous ces parcs pour ceux qui sont intéressés à y séjourner.

Les chalets peuvent accueillir jusqu'à 12 chasseurs et les tarifs varient de $3.00 à $8.00 par jour pour chaque logement dépendant du luxe mis à la disposition des chasseurs. Ces tarifs ne comprennent pas le droit de chasse.

Les 7 parcs énumérés ci-haut sont déjà saturés par les pêcheurs, particulièrement tôt en saison, ce qui dénote bien leur popularité. Cependant, il semblerait qu'il en soit tout autrement pour les possibilités de chasse à l'automne. La plupart des gens que j'ai rencontrés ont été enchantés de leur séjour de chasse au petit gibier l'automne dernier et j'en connais même un qui a fait sa limite de perdrix toutes les fois sauf une où il s'y est rendu.

Les sentiers où il est possible de chasser sont très bien indiqués et on ne risque pas de s'y faire tirer par des chasseurs imprudents. Pour ma part, je crois que c'est une des meilleures formules et je me promets bien d'en profiter l'automne prochain.

Les personnes intéressées à effectuer une réservation pour séjour doivent composer les numéros de téléphone suivants:

résidents de la région de Québec: 643-5349;
résidents de la région de Montréal: 873-5349;
résidents des autres régions: 1-800-462-5349

LOUEZ
UNE VOITURE!
HOCHELAGA DRIVE YOURSELF
VOLKS et VOITURES COMPACTES AMÉRICAINES
2122 RUE MASSON.
524-6836

CAMPING DE L'ILE INC.
ROXTON FALLS 548-2495
(Plage Pépin)
Venez camper dans notre île!
Et baignez-vous à notre plage sur la Rivière Noire
Camping
Pique-nique
Restaurant
Terrain de jeux
Discothèque
Eau courante
Golf miniature
Electricité
De Granby - Route 13 jusqu'à Roxton Falls - De l'autoroute 20 - sortie 90 jusqu'à Acton Vale puis Route 13 (tournez à droite) jusqu'à Roxton Falls. A Roxton, prenez la direction de Béthanie pour 1/2 mille.

le sport

La Chine populaire peut maintenant se présenté aux Jeux de Montréal

PARIS, (AFP) — L'année 1974 — on peut d'ores et déjà l'affirmer — restera celle de la rentrée de la Chine populaire dans le concert du sport international. Après son admission spectaculaire aux Jeux asiatiques de Teheran qui auront lieu en septembre, le sport chinois a lancé une grande offensive administrative pour obtenir — ou retrouver — sa place au sein des Fédérations internationales.

Début mai déjà, avec son retour à la Fédération internationale d'haltérophilie, Pékin possédait le quorum nécessaire d'affiliationa à des instances sportives olympiques (cinq) pour constituer son Comité national olympique et prétendre ainsi à la reconnaissance du CIO (Comité international olympique) de même qu'à l'autorisation d'aligner ses représentants à Montréal dans deux ans.

L'une après l'autre, les Fédérations saisies soit directement par les Chinois, soit par l'intermédiaire du Japon, du Mexique et même du Koweit, admettent ou réadmettent Pékin qui a vue, en l'espace de quelques semaines, le nombre de ses affiliations aux Fédérations internationales porté à huit. La dernière en date est celle à la FIBA (Fédération internationale de basketball amateur) qui a été votée mercredi à San Juan de Porto-Rico.

Johnny Rutheford perd le contrôle de sa voiture

WATKINS GLEN, N.Y. (AP) — Johnny Rutheford, vainqueur des 500 milles d'Indianapolis cette année, c'est fracturé la hanche gauche hier lorsque il a perdu le contrôle de sa Formule 5,000 à Watkins Glen.

Sa blessure laisse des doutes sur sa participation aux courses à venir dont les 200 milles à Michigan pour voiture de type Indy.

Rutheford, 36 ans, au volant d'une formule qu'il conduisait pour la première fois, a heurté une barrière de sécurité sur le circuit, tout près de l'endroit où le Français François Gevert s'est tué l'an dernier lors du Grand prix de Watkins Glen.

Un médecin lui a donné les premiers soins sur le bord de la piste avant d'ordonner son transfert à l'hôpital pour des rayons X.

LIGUE NATIONALE

Section est

	G	P	Moy	Diff
St-Louis	43	41	.512	—
Philadelphie	43	42	.506	1/2
Montréal	40	42	.488	2
Chicago	37	45	.451	5
Pittsburgh	37	45	.451	5
New York	36	48	.429	7

Section ouest

	G	P	Moy	Diff
Los Angeles	60	28	.562	—
Cincinnati	48	37	.565	10 1/2
Houston	46	41	.529	10 1/2
Atlanta	46	42	.523	14
San Francisco	39	49	.443	21
San Diego	38	53	.418	23 1/2

MERCREDI

San Diego 8, New York 1
Chicago 11, Cincinnati 3
Philadelphie 5, Los Angeles 4
Atlanta 10, Pittsburgh 5
San Francisco 4, Montréal 2
Houston 3, St-Louis 2

LIGUE AMERICAINE

Section est

	G	P	Moy	Diff
Baltimore	46	37	.554	—
Cleveland	45	37	.549	1/2
Boston	46	38	.548	1/2
Milwaukee	43	41	.512	3 1/2
Détroit	43	42	.506	4
New York	41	43	.488	5 1/2

Section ouest

	G	P	Moy	Diff
Oakland	48	37	.565	—
Kansas City	42	41	.506	5
Texas	42	42	.483	7
Chicago	40	43	.482	7
Minnesota	39	47	.453	9 1/2
Californie	32	56	.364	17 1/2

MERCREDI

Boston 3, Texas 1
New York 9, Kansas City 4
Milwaukee 6, Chicago 1
Minnesota 11, Détroit 6
Baltimore 9, Californie 1

Lanceurs probables

Cincinnati Carroll (5-2) et Gullett (9-6) à Pittsburgh Rocker (5-6) et Demery (0-3)
Atlanta Capra (9-3) et Harrison (6-10) à St-Louis gibsons (5-8) et Forsch (0-1)
Chicago reuschel (8-6) à Houston Wilson (5-6)
Montréal McAnally (6-9) à San Diego Jones (5-13)
New York Seaver (6-6) à Los Angeles John (13-2)
Philadelphie Ruthven (3-7) à San Francisco D'Acquisto (7-7)
Californie Figueroa (0-1) à Boston Moret (2-2)
Oakland Holtzman (9-10) à New York Dobson (6-11)
Detroit Lolich (10-9) à Kansas City Busby (11-8)
Cleveland J. Perry (8-7) au Minnesota Corbin (5-2)
Texas Jenkins (10-9) à Milwaukee Wright (7-10)
Baltimore Alexander (4-4) à Chicago Kaat (9-6)

Le Comité directeur de la FILT abolie les privilèges de 4 nations

AMSTERDAM (AFP) — L'abolition des privilèges de quatre nations victorieuses de la coupe Davis (France-États-Unis-Grande-Bretagne (France-É-Unis-G-Bretagne — Australie) representées automatiqueemnt au Comité directeur de la Fédération internationale de lawn tennis (FILT) a été décidée à Amsterdam, au cours de l'assemblée générale annuelle.

Désormais quatre places sur les onze du Comité directeur seront toujours éservées, mais elles seront tenues par les nations trois fois victorieuses d'une finale inter-zones. Un choix devra être effectué donc entre la dizaine de nations qui atteignit déjà trois fois ce stade de la compétition, dont les quatre "grands"

Par ailleurs la FILT qui reconnaît officiellement à Amsterdam que l'organisation américaine "World Team Tennis "(WTT) avait violé l'accord de Londres au début de l'année, décidait de réfléchir sur le problème.

La requête française tendant à placer les joueurs devant un choix clair (WTT ou les tournois traditionnels) n'obtint pas les suffrages suffisants. Toutefois elle fut bien près d'aboutir puisque, le président de la fédération française, M. Philippe Chatrier, c'est à cinq voix près que le bannissement fut écarté cette année.

Le CS de WTT (Intervilles) reste donc toujours en suspens. La FILT rencontrera les représentants des trois groupes professionnels (World Championship Tennis, Association des joueurs et (WTT) avant de se prononcer l'année prochaine.

La politique des prix pour les championnats du monde de cyclisme

Le Comité directeur vient de faire connaître sa politique des prix pour les différentes manifestations des Championnats du monde de cyclisme qui auront lieu à Montréal du 14 au 25 août.

Les épreuves sur piste se dérouleront au Vélodrome de l'Université de Montréal et les spectateurs retrouveront toutes les commodités prévues au Vélodrome olympique: même confort, mêmes facilités, même visibilité et nombre de sièges pratiquement égal (6,000 environ).

Au Vélodrome, toutes les places seront numérotées et pour chaque réunion, il y aura deux prix en vigueur; l'un, pour les sièges situés dans les tribunes couvertes face à la ligne d'arrivée, l'autre, pour les sièges des tribunes découvertes.

Ces prix seront les suivants: - réunions de l'après-midi (en semaine): tribunes couvertes $4, tribunes découvertes $3. - Réunions de l'après-midi (samedi et dimanche): tribunes couvertes $5, tribunes découvertes $4. - Réunions en soirée (14, 15 et 16 août): tribunes couvertes $7, tribunes découvertes $5. - Réunions en soirée (17, 18, 19 et 20 août): tribunes couvertes $8, tribunes découvertes $6.

D'autre part, pour ce qui est des courses individuelles sur route, des sièges réservés ont également été prévus sur le boulevard Édouard-Montpetit où s'effectueront les départs et où seront jugées les arrivées.

À cet endroit, les prix ont été fixés comme suit: tribune face à la ligne d'arrivée $6, chaises $3.

Par contre l'accès à toutes les autres parties du circuit du Mont-Royal sera gratuit. Il en sera de même pour la course du 100 km contre la montre disputée sur la route Transcanadienne et dont le départ et l'arrivée auront lieu au Centre d'achats Fairview.

On a également pensé à ceux qui voudraient obtenir des billets pour toutes les manifestations, aussi bien sur piste que sur route. Dans ce cas, la série complète de billets sera disponible au prix de $80.

NOUVEAU
(finis vos maux de dos) d'après M. Henri Morin

Vous avez mal au dos? Vous n'êtes pas seul car, de nos jours, un nombre croissant de personnes souffre de douleurs au dos et, plus précisément, à la colonne vertébrale.

Quelles sont les causes majeures du nombre sans cesse plus grand de ces éclopés? Est-ce un manque de conditionnement physique? Un usage abusif de l'automobile? Une mauvaise posture à l'école? Des veilles prolongées? Des fauteuils trop larges, qui supportent mal le dos? La levée de poids trop lourds?

Ce sont là autant de causes possibles entraînant un écrasement des disques intervertébraux. Pour dégager et soulager ces disques meurtris, on préconise des tractions douces, à domicile, suivies de périodes de repos prolongées. Lorsque la douleur a disparu, le patient se livre à des exercices physiques appropriés, comme le yoga, par exemple, ou la physiothérapie, sous la surveillance d'une personne compétente.

Or, un Québécois, M. Henri Morin, a inventé une table orthopédique à traction douce, laquelle permet, selon lui, d'éviter l'intervention chirurgicale. Souffrant de maux de dos; il a été lui-même son premier patient, si l'on peut dire. Après sept longues années de semi-invalidité, il dit avoir retrouvé toute sa souplesse et sa vigueur grâce à l'appareil de son invention.

Trois mois de traitement à la maison ont suffi, dit-il, à le remettre en forme. Toutefois, il utilise encore sa table orthopédique, de temps à autre, histoire de se garder en forme et de prévenir toute rechute.

L'invention du siècle soulagetes maux de dos

Tour de rein
Lumbago
Sciatique
Hernie discale
Torticolis
Migraine

Tension
Problèmes de circulation
Arthrite
Arthrose
Varices

Correction lente et efficace des déviations:
Lordose
Cyphose
Scoliose

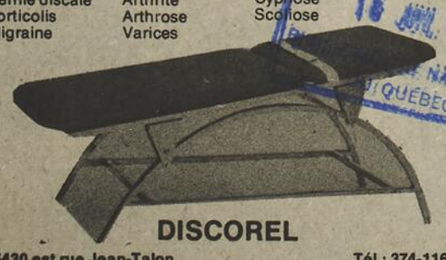

DISCOREL
5430 est rue Jean-Talon Tél.: 374-1161

SUPER VENTE DE PISCINES

DU BEAU

COLÉCO NASSAU "OVALE"

15' x 30' $1,397.00
16' x 32' $1,498.00

COLÉCO JAMAÏCA "RONDE"

15' RONDE $583.00
18' RONDE $655.00
24' RONDE $783.00
25' x 12' OVALE $959.99

COLÉCO NASSAU "RONDE"

15' RONDE $680.00
18' RONDE $770.00
24' RONDE $899.00

COLÉCO DORIC

18' $875.00
24' $1,050.00

DU BON

DES BAS PRIX

TOUS CES PRIX INCLUENT
FILTRE AU SABLE
ECHELLE DE SECURITE EN ALUMINIUM
ECUMOIRE INTRA-MURAL ET NECESSAIRE DE NETTOYAGE
ET ENSEMBLE D'ENTRETIEN

CHOIX D'ACCESSOIRES À PRIX RÉDUITS

PRODUITS D'ENTRETIEN
Chlore granulé "sentry ininflammable"
70% 100 lb $49.95
Chlore liquide $5.50
Nécessaire réparation de toile $3.25
Algicide bactéricide bleu $8.50
Nettoyeur et détacheur de vinyle $1.95
Acide muriatique pour piscine $4.40
Poudre pour hausser le P.H. $3.95
Poudre pour abaisser le P.H $4.40
Chlore concentré 90% $12.20
Chlorinateur automatique $19.95
Nécessaire d'analyse d'eau $1.99
Boyau pour "backwash" $0.18
1 1/4" et 1 1/2" le pied
Puise à feuilles de qualité $7.95
Distributeur de chlore géant $2.50
Cartouche pour filtre $2.99

ACCESSOIRES DIVERS
Glissoire pour piscine de surface (fabrication de verre et d'aluminium) $225.00
Aspirateur aquatique (avec tête métallique) $27.50
Perche télescopique en 2 sections $13.95
Bassin lave-pieds $3.50
Écumoire automatique flottante $22.50
Écumoire murale complète avec retour d'eau $39.95
Échelle de sécurité en aluminium super de luxe $79.00
Chaise flottante de luxe $30.50
Chauffe-eau pour piscine à partir de $240.00
Chauffe-eau à l'huile $175.00
Echelle 36" $22.50

FILTRE AU SABLE
Filtre au sable 1/4 c.v. $113.95
Filtre au sable 1/3 c.v. $140.45

Les prix de cette reclame sont en vigueur pour 10 jours seulement.

PISCINES ÉCONOMIQUES INC.
544 boul. des Laurentides, Ville de Laval Tél.: 388-9207 * 388-2157

Heures d'ouverture OUVERT TOUS LES JOURS DE 9h a 21 h SAMEDI 9 h a 16 h DIMANCHE MIDI a 16 h